le ANNÉE — QUEBEC, SAMEDI, 5 JANVIER 1889 — No. 2?

**ABONNEMENTS :**

Par an (d'avance)..... $1.00
Payable dans le cours de l'année.... $1.50
Pour pouvoir discontinuer, il faut payer les arrérages et avertir au moins quinze jours avant l'expiration de l'année, ou bien refuser le journal.
Le *Canadien*, quotid. par an..... $5.00
" " semi-q., " ..... $3.00
*L'Evénement*, journal populaire..... $3.00

# LE CULTIVATEUR

Edition Hebdomadaire du CANADIEN et de L'ÉVÉNEMENT.

**ANNONCES :**

Première insertion..... 10 cts
Autres insertions..... 05
Naissances, mariages ou décès.... 25 "

Les annonces suivrntes seront insérées pour UN CENTIN le mot :

Demandes d'emploi, demandes de domestiques ou employes. Annonces pour chambre ou pension.

L. J. DEMERS & FRÈRE, Editeurs-Propriétaires,

BUREAU : 30, rue de la Fabrique, Québec.

## QUEBEC

SAMEDI, 5 JANVIER 1889

## CHRONIQUE DU GOLFE

VII

### QUESTION DES PÊCHERIES

**Le traité avec les Etats-Unis.— La conduite des américains.**

(*Suite*)

2e *Qui est responsable des difficultés actuellement existantes ?*

Une étude attentive et impartiale des faits et de la correspondance échangée entre les gouvernements anglais, américain et canadien, convaincra tout homme de bonne foi que nos hommes d'Etat ont fait tout ce qui était en leur pouvoir pour arriver à une solution équitable et honorable, pour les deux pays, de cette difficile question ; mais toutes leurs avances, toute leur bonne volonté sont venues se heurter à l'obstination de nos voisins.

Dès le mois de janvier 1885, le Président des Etats-Unis, Chester A. Arthur, lançait une proclamation donnant avis que le traité de 1871 ne serait pas renouvelé, mais qu'il *expirerait et prendrait fin le premier juillet 1885.*

Or, le premier juillet 1885, nous étions en pleine saison de pêche, et des dommages et des pertes considérables auraient pu résulter, pour les Américains surtout, de la mise en force immédiate, par le gouvernement canadien, des clauses du traité de 1818.

Qu'avons-nous fait ?

En bons voisins, pour conserver nos relations d'amitié avec les Etats-Unis, nous avons consenti à ce que les pêcheurs américains continuassent à jouir de nos pêcheries jusqu'au trente décembre 1885, afin de donner au Président de la République le temps " d'amener cette question des pêcheries devant le congrès à sa session de décembre 1885, et de recommander la nomination d'une commission, dans laquelle les gouvernements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne seraient respectivement représentés, et qui serait chargée de prendre en considération et de régler, sur une base juste, équitable et honorable, toute la question des droits de pêche des deux gouvernements et de leurs citoyens respectifs, sur les côtes des Etats-Unis et de l'Amérique Britannique du Nord.

***

N'était-ce pas là une preuve évidente de notre bonne volonté et de notre désir de renouer avec nos voisins des relations commerciales avantageuses aux deux pays et qui n'ont cessé d'exister que par la faute de spéculateurs ambitieux et irraisonnables qui ont peut-être cru, pour un instant, que nous reculerions devant les menaces d'une population de 60,000,000 d'habitants ?

La saison de pêche de 1886 arrivait et rien n'était fait encore. L'on refusait de nommer une commission. L'on semblait craindre et l'on disait que le Canada ne pouvait revenir au traité de 1818 qui était une " vieille machine " ; que le droit d'acheter de l'appât, de se ravitailler dans les ports de mer canadiens, de transporter les cargaisons était acquis aux Américains etc. Bref, les Américains voulaient avoir accès à nos pêcheries et ne rien donner en retour.

" Il est trop tard, le monde a trop marché " disait un des journaux américains les plus en vue.— " pour que l'on puisse aujourd'hui faire une sérieuse affaire du vieux traité de 1818 que les pêcheurs de Gloucester dénoncent *comme une violation de leurs droits, et une convention, qu'il faut rescinder à tout prix et à tout hasard.*"

Alors nous avons été forcés d'affirmer des droits qui nous étaient garantis par les traités ; il nous a fallu montrer aux pêcheurs de Gloucester et aux politiciens qui soutenaient leurs prétentions, que, malgré nos bonnes dispositions, nous saurions cependant défendre fermement notre propriété contre leurs tentatives d'empiètement ; et la saisie de ceux de leurs bateaux pêcheurs qui ont voulu dépasser la limite qui leur était assignée, a dû leur faire comprendre que nous étions décidés à nous faire respecter.

Naturellement, les propriétaires des bateaux saisis ont crié à la persécution, et il s'est même trouvé des Canadiens pour dire que nous allions trop loin dans l'application de la loi ; mais, Dieu merci, nos gouvernants ont tenu ferme, et les criailleries, d'où qu'elles vinssent, ne les ont pas empêchés de faire leur devoir et de protéger énergiquement nos intérêts maritimes menacés.

Nos voisins ont alors compris que leurs airs de matamores ne nous en imposeraient pas, et des commissaires ont été nommés.

Ces commissaires ont siégé à Washington en 1888.

Le résultat de leurs travaux est connu.

Un traité équitable, honorable pour chacune des parties contractantes a été signé à Washington en février 1888, ratifié par le Parlement canadien au mois d'avril de la même année, mais rejeté par le Sénat américain par un vote de parti ayant peu de rapport avec le mérite de la cause, mais dont l'intention était de nuire à l'administration démocratique.

Dans un but de parti, pour porter un coup au candidat des démocrates à l'élection présidentielle, les républicains ont préféré courir tous les risques qui peuvent surgir de la continuation de la querelle entre les Etats-Unis et le Canada plutôt que de ratifier un des actes politiques du Président Cleveland.

Je m'explique facilement que les Américains n'aiment pas le traité de 1818. Je comprends sans peine qu'ils voudraient faire disparaître " cette vieille machine ".

Lorsqu'ils ont consenti à signer ce traité, leurs propres pêcheries leur suffisaient. Ils ne prévoyaient pas les changements survenus depuis cette époque dans le mode d'exploitation des pêcheries maritimes ; ils ne prévoyaient pas les progrès faits par la Confédération canadienne et le développement si rapide de ses voies de communication ; ils ne prévoyaient pas surtout, et ils ne pouvaient prévoir les migrations du poisson qui, en 1818, fréquentait de préférence les côtes du Labrador.

***

Les Américains chargés de négocier le traité de 1818 étaient convaincus, d'après des renseignements obtenus de leurs propres pêcheurs, que le Labrador et les Iles de la Madeleine étaient les meilleurs endroits de pêche de toute l'Amérique du Nord, et ils ont *bien volontairement* abandonné *pour toujours* le droit de pêcher sur aucune autre partie de nos côtes. Ce sont même les négociateurs américains qui ont proposé cet arrangement.

Aujourd'hui, leurs pêcheries sont épuisées. Ils ne peuvent trouver en assez grande abondance, chez eux, certains poissons dont ils ont besoin pour alimenter leurs marchés, et ils ne peuvent avantageusement faire la pêche de la morue et autres sans venir chercher chez nous l'appât nécessaire à l'exploitation de cette industrie.

Et, malheureusement pour ces pauvres yankees, le poisson, qui ne craint pas de les froisser, a abandonné le Labrador pour venir prendre ses ébats le long des côtes de la Nouvelle-Ecosse et ailleurs.

Il est donc bien facile de comprendre l'ardent désir des pêcheurs américains de renverser la barrière qu'ils ont eux-même élevée, de venir jeter leurs filets dans nos baies poissonneuses, ou, à défaut, de pouvoir au moins acheter de la *boitte* de notre population maritime. Ces messieurs aimeraient bien à avoir, à proximité, des meilleurs fonds de pêche, une source d'approvisionnment toujours prête et presque inépuisable. Il leur serait avantageux, sans doute, de décharger leurs cargaisons dans nos ports de mer, et de se servir de nos voies ferrées pour transporter chez eux le produit de leur travail et sauver ainsi un temps précieux.

Ne pouvoir profiter de tous ces avantages est, je le conçois, très préjudiciable à leurs intérêts, mais nous n'existons pas, comme peuple, exclusivement pour faire les affaires de nos voisins, je suppose, et, tout naturellement, si nous donnons, nous voulons recevoir.

—J'ai lu et j'ai entendu dire assez souvent :

Le gouvernement devait maintenir ses droits, mais il a été trop loin et il a froissé nos voisins par une application trop sévère de la loi.

—L'action énergique du gouvernement du jour dans l'affirmation des droits du Canada, a été même la seule accusation sérieuse que la presse oppositionniste et les chefs de l'opposition à Ottawa ont portée contre l'administration conservatrice, en rapport avec cette question des pêcheries. Mais cette accusation me paraît plutôt avoir été un pis-aller qu'autre chose ; car même sur ce point, il n'y a pas eu unanimité d'opinion parmi les adversaires du gouvernement de Sir John. A MacDonald. Ainsi, à propos d'un discours prononcé par M. Laurier à St-Thomas, il n'y a pas longtemps, le *Globe*, le premier organe libéral du pays, écrivait ce qui suit :

" Jusqu'à ce que M. Laurier ait réfuté l'argument par lequel nous avons soutenu hier cette opinion, nous devons, avec toute déférence et bon vouloir à son égard, maintenir qu'il a tort de prétendre que la politique du Canada dans la question des pêcheries a été hostile aux Etats-Unis. Sans doute, cette politique, comme il dit, a été vexatoire pour les Américains. mais quel choix laissaient-ils au Canada autre que celui de la stricte protection de ses droits, suivant son interprétation de la convention de 1818. Ils ont refusé de négocier, quoique nous leur ayons donné en 1885 une saison de pêche libre afin de leur prouver notre esprit amical.

" Il est vrai que plusieurs officiers du gouvernement ont été parfois très prompts à faire des saisies, lorsqu'ils auraient pu judicieusement fermer les yeux. Mais notre gouvernement était réellement forcé par l'attitude agressive des américains de donner des ordres pour maintenir dans son intégrité la position canadienne. Tout cela se tenait. Personne n'accusera le *Globe* de souhaiter défendre l'administration de John A. Macdonald, Mais nous avons approuvé d'une manière générale sa politique de pêcheries comme étant imposée au Canada par l'attitude américaine et nous pensons encore que les libéraux, s'ils eussent été au pouvoir à Ottawa, auraient été forcés d'adopter une ligne de conduite presque identique."

Ces lignes écrites par l'organe en chef des libéraux canadiens n'ont pas besoin de commentaires.

D'ailleurs fallait-il donc aborder MM. les Yankees le chapeau sous le bras et gantés de frais ?

Depuis quand les contrebandiers ont-ils cessé de se plaindre des gendarmes ?

En dépit des avertissements nombreux qu'ils avaient reçus et de leur gouvernement et du gouvernement canadien, les pêcheurs américains s'obstinent à venir pêcher dans les eaux canadiennes, s'obstinent à braver nos défenses et à empiéter sur notre propriété ; et de crainte de les froisser il faudra les laisser faire !

Allons donc ! Il faut que le sens politique ait fait perdre le sens commun à ceux qui raisonnent ainsi ; et j'ai trop d'estime et de respect pour ceux qui conduisent la loyale opposition de Sa Majesté la Reine Victoria à la Chambre des Communes du Canada, pour ne pas croire qu'ils auraient suivi, sous les mêmes circonstances, la même ligne de conduite que ceux dont ils critiquent les actes. J'en suis convaincu, ils auraient tenu aussi ferme et aussi haut l'honneur national et le drapeau canadien.

*Est modus in rebus.*—Je le sais bien. Mais j'aimerais bien à savoir quel autre moyen il y avait de protéger nos pêcheries que de s'emparer des bateaux pêcheurs pris en flagrant délit de braconnage.

Se représente-t-on les commandants d'un de nos croiseurs garde-pêches abordant une goëlette américaine occupée à prendre du maquereau dans une de nos baies, et tenant au capitaine et à l'équipage de la goëlette le petit discours suivant : " Messieurs, veuillez m'excuser. Je suis fâché, très fâché, excessivement fâché, de vous déranger, mais je suis forcé de vous faire observer que vous pêchez dans les eaux canadiennes. Je ne voudrais pas vous froisser, messieurs, oh loin de moi, cette idée, mais vous me feriez bien plaisir en vous éloignant un peu si cela ne vous faisait aucun tort.

Et ainsi de suite pendant une demi-heure.

—Mais, me dira-t-on, il y avait tant de moyens de régler cette affaire : la réciprocité illimitée, l'union commerciale, l'annexion, etc., etc.

—Oui, oui ; il y avait même un moyen bien plus simple que tout cela : c'était d'abandonner nos pêcheries aux Américains ; et à toutes leurs prétentions répondre invariablement : *Brigadiers, vous avez raison.*

Je ne veux pas aborder ces questions de réciprocité illimitée et d'union commerciale ; car avant de discuter les avantages que nous en retirerions, il ferait bon savoir si les Américains en veulent.

Il y a toujours deux parties à un marché quel qu'il soit, et il faut que les deux parties s'accordent sur tous les points de l'arrangement à intervenir pour qu'il y ait marché conclu.

Or, jusqu'à présent, il me semble que toute la bonne volonté est d'un côté, et je serais même tenté de reprocher à notre gouvernement d'être allé trop loin dans la voie des concessions.

Avant que la commission de Washington eut commencé à siéger, Sir Charles Tupper a fait des avances au secrétaire d'Etat américain, M. Bayard. La correspondance officielle est là pour prouver que les commissaires anglais et canadiens étaient disposés à adopter pour base de règlement de la question des pêcheries, une réciprocité commerciale aussi étendue que les intérêts du Dominion pouvaient le permettre.

N'ont-ils pas essuyé un refus ?

Bref ! pour tout homme non préjugé il est évident que le gouvernement canadien, pour en venir à un règlement équitable et honorable de cette question des pêcheries, a fait preuve de beaucoup de bonne volonté, et a manifesté, à maintes reprises, son désir d'en venir à une entente ; et si cette question est encore pendante aujourd'hui, la faute en est évidemment à nos voisins qui voudraient bien recevoir mais ne rien donner en échange.

RAOUL.

## LA GUERRE DANS LA TELEGRAPHIE

La zizanie règne dans le camp de la compagnie du télégraphe Great North Western. On dirait que le monopole exercé par cette compagnie au Canada depuis quelques années commence à peser sur les épaules de ses actionnaires. On sait que la Great North Western est une compagnie américaine qui est venue planter sa tente sur le sol canadien, il y a environ sept ans, et qu'elle s'est fusionnée avec les compagnies du Dominion et de Montréal avec l'obligation de payer un dividende annuel de 8 pour cent aux actionnaires de la dernière compagnie, et un dividende de 6 pour cent aux actionnaires de la première.

Aujourd'hui la Great North Western prétend n'être plus en état de payer un dividende aussi élevé, et c'est pour opérer une réduction que M. Wiman est venu dernièrement à Montréal. Il a déclaré à des journalistes que la compagnie, dont il est le président, avait décidé de réduire le dividende de la Montreal Co., à 6 pour cent et celui de la Dominion à 5 pour cent et que les tribunaux seront chargés de se prononcer sur cette grave question. Dans le cas où la Great North Western ne pourrait pas obtenir une réduction du dividende de la Montreal Co., elle ouvrira de nouveaux bureaux à Montréal et prendra le contrôle de la compagnie Canada Mutual.

Nous sommes un peu surpris de cette conduite étrange de la Great North Western ; car, après le monopole qu'elle a exercé depuis qu'elle fait affaires au pays, ses revenus doivent être considérables et ses finances des plus prospères. Pourquoi vient-elle aujourd'hui imposer une réduction de dividendes aux actionnaires canadiens des compagnies de Montréal et du Dominion, elle qui n'a jamais voulu consentir à une réduction des taux pour l'expédition des messages ? Au contraire, cette compagnie a toujours fait la sourde oreille quand la presse lui a demandé une réductien et elle a même augmenté ses taux d'une manière onéreuse.

Puisque la Great North Western se montre mesquine aujourd'hui envers les compagnies canadiennes, que celles-ci lui donnent donc congé et qu'elles s'allient ensuite à la compagnie du Pacifique. Cette nouvelle fusion est très praticable et peut faire une rude concurrence à la compagnie américaine ; car, une fois que le cable sous-marin sera posé entre Vancouver et l'Australie, la compagnie du Pacifique aura des communications plus étendues que la Great North Western et pourra lutter avantageusement avec cette dernière. Ce projet est très réalisable, et sa mise à exécution nous fera plus de bien que nous en a fait la compagnie américaine depuis qu'elle a acheté le monopole de nos lignes télégraphiques.

Nous appelons l'attention de nos ministres fédéraux qui représentent le district de Québec à Ottawa sur les agissements de la Great North Western. Sachant qu'ils ne négligent rien pour promouvoir les intérêts du pays et en particulier de notre province, nous ne doutons pas qu'ils travailleront, lorsque cette compagnie demandera au parlement une nouvelle législation, à ce que les compagnies canadiennes soient traitées d'une manière équitable. La question est certainement des plus importantes et mérite la plus sérieuse considération de nos gouvernants.

**Les défenses de l'Italie**

ROME, 27.—Le sénat, aujourd'hui, a approuvé sans débat les crédit additionnels pour les défenses de l'Italie.

## AU JOUR LE JOUR

La *Presse* dit que l'élection de l'Assomption va être immédiatement contestée.

÷

L'hon. M. Mercier a envoyé une magnifique couronne de fleurs pour être déposée sur le cercueil de T. S. Brown, le vieux patriote de 1837-38.

÷

M. le Dr Auguste Hamel s'embarquera le 15 janvier pour revenir au Canada.
Il sera à Québec vers le 25.

÷

Il nous fait plaisir de pouvoir annoncer à nos lecteurs que l'ex-lieutenant-gouverneur Robitaille, qui a été si gravement malade, est maintenant parfaitement rétabli.

+

La Commission du Travail se réunira à Ottawa le 9 janvier afin de préparer son rapport qui sera soumis au parlement.

+

Nous regrettons d'apprendre la mort de Mme Carroll, sœur de Mme juge Würtele, décédée à Brooklyn, lundi.

+

Samedi dernier, M. Gladstone, le chef libéral anglais, a célébré le 79e anniversaire de sa naissance.
Il est né le 29 décembre 1809.

÷

Le Dr Geo. Stewart jr, président de la société historique et littéraire de Québec, a été élu unanimement membre de la société historique de Dallas, Texas.

+

L'honorable J. A. Chapleau, secrétaire d'Etat, est à Paris où il subira prochainement une nouvelle opération. Il espère qu'après dix ou quinze jours de repos, il pourra revenir au Canada à temps pour assister à l'ouverture de la session.

---

Les membres du comité exécutif de la chambre de commerce ont eu la semaine dernière une entrevue avec Sir Hector Langevin pour le prier de demander au gouvernement fédéral de construire un élévateur pour le grain sur la jetée Louise ou bien de faire une avance à la chambre de commerce pour réaliser ce projet.

Sir Hector Langevin a répondu qu'il prendrait cette question sous sa plus sérieuse considération.

## LES ANGLAIS QUI RECULENT

Tout le monde est instruit du phénomène qui se produit depuis trente ans dans les Cantons de l'Est, d'abord colonisés par les Anglais et les Ecossais ; aujourd'hui aux trois quarts peuplés de Canadiens-français. Les Anglais reculent devant l'élément français, plus fort, plus vivace, plus puissant que l'élément anglais. C'est la conquête pacifique du sol au bénéfice de notre race. Or, on s'est alarmé depuis quelque temps à la nouvelle que les Anglais des Cantons de l'Est reculent vers les Etats-Unis.

M. A. J. McMillan, commissaire d'émigration de la province de Manitoba dans Ontario, est aujourd'hui à Montréal. Il se rend dans les Cantons de l'Est afin de contrôler l'exactitude de ce renseignement. S'il est vrai que les colons de langue anglaise se réfugient aux Etats-Unis, le gouvernement de Manitoba enverra, dit-on, un agent d'immigration dans ces cantons pour s'efforcer d'enrayer ce mouvement d'émigration.

## LES RANCHES DU NORD-OUEST

Nous lisons dans la *Minerve* :

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que le ministre de l'intérieur vient de résilier des baux de ranches couvrant une étendue de 700,000 acres de terre. On sait que ces ranches se trouvent dans la région d'Alberta, au bas des Montagnes-Rocheuses. Lorsque le gouvernement décida de livrer ces riches pâturages à l'industrie de l'élevage des animaux, nombre de demandes lui furent adressées, plusieurs par de simples spéculateurs. Le prix du bail à terme—vingt-et-un ans—fut d'abord fixé à un centin l'acre, et le locataire était obligé, entre autres choses, de mettre au moins un animal sur chaque dizaine d'acres.

En 1882, 1883 et 1884 il fut importé beaucoup de chevaux et de bêtes à cornes d'excellente race du Montana et de l'Oregon. Pour favoriser les éleveurs, le gouvernement permettait l'importation en franchise ; il exigeait seulement que les animaux ne fussent vendus que deux ans après leur importation. En 1885, les ranches d'Alberta ne comptaient pas moins de cinquante à soixante mille chevaux, bêtes à cornes, moutons, etc. L'exploitation payait, car ces troupeaux d'animaux ne coûtaient guère plus, dit-on, que $28 par tête, et les bouvillons âgés de trois ans se vendaient alors de $67 à $70.

Mais les prix ne tardèrent pas à baisser par suite de la concurrence du Montana. Nos éleveurs ayant fait des représentations au gouvernement, celui-ci prohiba l'importation en franchise, et imposa le droit de 20 cent. A peu près dans le même temps les colons se plaignaient de l'accaparement du sol par les *ranchmen*. L'honorable M. Thomas White, ministre de l'intérieur à cette époque, crut, en conséquence, devoir modifier les règlements qui avaient prévalu jusque-là. Il éleva à deux centins l'acre, le prix de location, et obligea les spéculateurs, ceux qui n'avaient pas le nombre d'animaux requis à signer un nouveau bail aux nouvelles conditions, sous peine d'annulation du premier. Il permit en outre aux colons de s'établir sur les terrains qui seraient ainsi loués plus tard, en se conformant à la loi générale, sans être tenus d'en demander permission aux locataires.

La grande majorité des intéressés, colons et *ranchmen* parurent satisfaits de la politique de M. White. Un arrêté du Conseil vient, cependant, de soulever quelques récriminations. Il paraît que les autorités anglaises auraient menacé d'exclure de leurs marchés le bétail canadien, si l'on n'établissait pas une *quarantaine* de trois mois tout le long de la frontière américaine. Le gouvernement a pensé qu'il ne devait pas hésiter, dans les circonstances, à protéger notre commerce, en imposant à l'importation des animaux du Montana, les restrictions jugées nécessaires par l'Angleterre. Il est possible que les intérêts de certains particuliers du Nord-Ouest en souffrent ; mais le bien public doit évidemment l'emporter.

## ACCUSE DE FAUX

**Un jeune homme arrêté pour avoir forgé un billet promissoire**

Vendredi après-midi, un jeune homme nommé Charles F. McIntosh, employé aux bureaux de la compagnie de teinturerie et de produits chimiques du Canada, No. 17 rue Saint-Pierre, Montréal, a été arrêté par le grand connétable Bissonnette, sous accusation de faux.

Il paraît que l'accusé a forgé le nom d'un marchand de chaussures en gros bien connu sur un billet promissoire de $769.-82 qui a été escompté à la banque de Montréal. Le billet était échu, la banque notifia le faiseur qui arriva à leurs bureaux bien étonné et déclara qu'il n'avait jamais signé le billet en question. Ce fut alors qu'après certaines recherches qui firent découvrir la culpabilité de l'accusé, M. C. D. Dean un des comptables de la banque vint déposer une plainte contre McIntosh.

D'après ce que nous avons pu savoir, ce dernier ne serait que l'instrument d'autres personnes qui ont profité du talent calligraphique du jeune McIntosh depuis assez longtemps. On est en train de faire des recherches à la banque où l'on croit qu'il existe encore plusieurs billets pour d'assez forts montants que la banque aurait escomptés.

Ayant entendu dire que l'un des co-accusés était à Upton, P. Q., le député connétable Champagne s'y rendit hier soir, mais constata que l'individu qu'il cherchait était parti de là et on croit qu'il a traversé les lignes.

En attendant McIntosh a été renvoyé en prison.

L'enquête se continue.

## LA MAIRIE DE NEW-YORK

Le terme des fonctions de M. Hewitt, maire de la ville de New-York, expire aujourd'hui, à minuit ; mais il ne transmet son poste à son successeur, M. Grant, que le mardi, à midi. Dans l'intervalle, la municipalité est virtuellement sans chef officiel. M. Grant a nommé pour son secrétaire particulier M. Thomas Grain, qui a fait une visite hier au secrétaire de M. Hewitt, et en a reçu des instructions sur le service du bureau. M. Grant a aussi désigné M. Dominick J. Farrell pour son chef de cabinet en remplacement de M. Edward Taggard. Le nouveau titulaire se rendra au City Hall mardi, quelques minutes après midi, pour prendre officiellement possession de son poste.

## DISTINCTION

M. l'abbé E. Blanchard, curé des Canadiens-Français, de Malone, N.-Y., vient d'être nommé avec l'assentiment de son évêque, chapelain honoraire de la Sainte Maison de Lorette, en Italie. Les chapelains ont le privilège de porter la *cappa* avec rochet et une croix dans laquelle est la médaille de la Sainte Maison avec cordon noir de soie. M. l'abbé Blanchard a accepté ce titre, qui lui a été offert spontanément, dans le but de faire honneur à ses compatriotes des Etats-Unis.

## TRAGEDIE DOMESTIQUE

**Un mari trompé tue sa femme et blesse le séducteur, puis il se livre à la justice**

Un meurtre horrible a été commis à Montréal hier matin. Voici dans quelles circonstances :

Deux amis, nommés Finger et Benson, passèrent la nuit de samedi à dimanche à courir les hôtels et les restaurants tout en prenant ici et là de copieuses libations.

Vers 3 heures du matin, Benson est rentré chez lui au No, 1208, rue St-Jacques-ouest. Sachant que Finger demeurait loin, Benson l'a invité à coucher chez lui. Finger a accepté. Tous deux avaient à ce moment la tête passablement échauffée. Benson qui était fatigué s'est couché sur un sofa voisin de sa chambre à coucher et s'est endormi profondément,

Finger a profité, paraît-il, du sommeil de son ami pour aller faire des propositions plus ou moins avouables à sa femme, propositions qui ont été acceptées.

Une heure plus tard, Benson les a pris en flagrant-délit tous deux.

Fou de rage et excité par la boisson, il a saisi un revolver et a tué sa femme, puis rechargent son arme, a tiré sur son ami, qu'il a blessé mortellement.

Quelques minutes après, Benson est allé se livrer à la police.

Le cadavre de la femme Benson a été transporté à la morgue. Finger est à l'hôpital.

Cette triste affaire fait le sujet de toutes les conversations.

## M. Cleveland et ses visiteurs

La réception ordinaire du président à la Maison Blanche a été égayée par deux petits incidents qui ont eu le don de dérider le visage généralement grave de M. Cleveland. Le président venait de prendre congé d'une délégation des instituteurs de Brooklyn, lorsqu'il a vu s'avancer un petit garçon de quatre ans, pas plus haut que ça, qui, avec un sérieux comique, lui a tendu sa carte. M. Cleveland l'a prise et y a vu que son visiteur était un jeune citoyen de Chicago ; il a alors adressé quelques mots aimables au petit bonhomme, et celui-ci très flatté, s'est écrié de toute la force de ses poumons : "Hourra pour Cleveland !" Un peu plus tard, et comme la réception touchait à sa fin, une charmante petite fille d'une dizaine d'années, originaire de Boston celle-là, s'est présentée devant M. Cleveland, et lui a demandé de l'embrasser, disant que son plus grand désir était d'être embrassée par le président des Etats-Unis. M. Cleveland est trop galant pour ne pas accéder à cette demande ; il a donné un baiser paternel à la petite Bostonienne qui est partie absolument ravie.

## Commis infidèles

Le *Journal of Commerce*, de Montréal, annonce qu'une maison de nouveautés, commerce en gros, de cette ville ayant conçu des soupçons sur la fidélité de deux de ses employés, eut recours aux services de M. Henry Collins, le comptable bien connu. Celui-ci se mit à l'œuvre et eut bientôt fait de découvrir un détournement d'environ $3,000 dont s'étaient rendus coupables le teneur de livres et le payeur.

Tous deux avaient su exploiter habilement le système d'endos pratiqué par la maison dans ses opérations avec ses clients. Ils avaient aussi falsifiés les entrées dans le livre de caisse de façon à laisser croire que certaines sommes avaient été payées pour acquitter des droits de douane.

Nous n'avons pas besoin d'ajouter que dès que les commis infidèles eurent vent de la mission confiée à M. Collins, ils crurent plus prudent de mettre la frontière entre eux et leurs patrons. L'un d'eux est actuellement à New-York.

La société légale Lacoste et Cie a reçu instruction de prendre par voie légale toutes les dispositions nécessaires pour que les coupables soient traduits en justice.

Le couronnement de cette affaire sera probablement un écho de Cour d'Assises

## 3 pour 1

Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce qui porte cet en-tête énigmatique. Il est d'autant plus de leur intérêt de la lire, qu'ils y verront que pour la modique somme d'une piastre ils peuvent se procurer un certain nombre de volumes et d'objets qui valent bien ensemble trois piastres. La chose en vaut la peine, et personne ne devrait hésiter à profiter de l'aubaine qui est offerte au public par M. Martel.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria.
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore,
Quand elle fut plus grande, elle disait: Je l'adore
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

ATTRACTION SANS PRECEDENT
PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de la loterie de l'état de la Louisiane

Incorporée en 1868 pour 25 ans par la Législature pour des fins d'éducation et de charité, avec un capital de $1,000,000, auquelle été ajouté depuis un fonds de réserve de plus de $550,000.

**Les grands tirages ont lieu semi-annuellement, (juin et décembre) et ses grands tirages à un seul numéro se font à chacun des autres dix mois de l'année, et cela se passe en public, à l'Académie de Musique, Nouvelle-Orleans, Le.**

*Nous certifions par les présentes que nous surveillons les arrangements faits pour les tirages mensuels et trimestriels de la Compagnie de la Loterie de l'Etat de la Louisiane que nous gérons et controlons personnellement les tirages eux-mêmes, et que le tout est conduit avec honnêteté, franchise et avec bonheur pour tous les intéressés ; nous autorisons la compagnie à se servir de ce certificat avec un fac-simile de nos signatures attachés dans nos annonces.*

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

*Nous soussignés, Banquiers et Banques paierons tous prix gagnés à la Loterie de l'Etat de la Louisiane qui seront présentés à nos comptoirs.*

J. H. WALMSLEY, Prés. Louisiana National Bk.
PIERRE LANAUX, Prés. State National Bk.
A. BALDWIN, Prés. New Orleans National Bk
CARL KOHN, Prés. Union National Bk.

TIRAGE EXTRAORDINAIRE

A l'Academie de Musique Nouvelle Orléans
MARDI, le 15 JANVIER 1889.

PRIX CAPITAL $300,000

**100,000 Billets de $20, Demi billet $10 Quart Billet $5 ; Dixième de Billet $2 Vingtième billet $1.**

*LISTE DES PRIX*

| | | |
|---|---|---|
| 1 PRIX CAPITAL DE | $300,000 | $300,000 |
| 1 GRAND PRIX DE | 100,000 | 100,000 |
| 1 GRAND PRIX DE | 50,000 | 50,000 |
| 1 GRANDS PRIX DE | 25,000 | 25,000 |
| 2 GRANDS PRIX DE | 10,000 | 20,000 |
| 5 PRIX DE | 5,000 | 25,000 |
| 25 PRIX DE | 1,000 | 25,000 |
| 100 do | 500 | 50,000 |
| 200 do | 300 | 60,000 |
| 500 do | 200 | 100,000 |

PRIX APPROXIMATIFS:

| | | |
|---|---|---|
| 100 PRIX approximatifs de | $500 | $50,000 |
| 100 do do | 300 | 30,000 |
| 100 do do | 200 | 20,000 |

PRIX TERMINALS

| | | |
|---|---|---|
| 999 Prix de | $100 | $ 99,900 |
| 999 Prix de | 100 | 99,900 |
| 3,134 Prix, s'élevant à | | $1,054,800 |

Les applications pour prix aux clubs doivent être faites seulement au bureau de la Compagnie à la Novelle Orléans.

Pour de plus amples informations, écrivez lisiblement, donnant votre adresse au long.

**MANDATS de POSTE**, Mandats d'Express ou change sur New-Nork dans une lettre ordinaire (à nos frais) doivent adressées à

**M. A. DAUPHIN, Nouvelle-Orléans, La.,**
ou à **M. A. DAUPHIN, Washington, D. C.**

Adressez les lettres Enrégistrées à
**NEW ORLEANS NATIONAL BANK, New Orleans, La.**

**RAPPELEZ-VOUS** que le paiement de tous les prix est **GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES** de la Nouvelle-Orléans et que les billets sont signés par le président d'une de ces institutions dont les droits sont garantis par une charte et reconnus par les plus hautes cours ; défiez-vous par conséquent de toutes imitations ou affaires anonymes.

POUR 1

Le Miroir des caractères, ou l'art de juger les hommes : 1o. par les traits du visage ; 2o par les gestes et habitudes ; 3o par l'écriture ; 4o par les constellations de la naissance, suivi d'un Recueil de recettes de la nature, de la médecine, de l'industrie, des métiers, de l'agriculture et d'un bouquet de pensées. Livre très instructif, amusant et historique de la Grande Question du chemin de fer Pacifique par un député de l'assemblée législative.

Le patriotisme.—Conférence au profit de la colonisation par un homme d'état.

Le Recueil d'indulgences des principales confréries, qui devrait se trouver dans toutes les familles.

Le 9ème bataillon au Nord-Ouest, volume de 100 pages, relatant le séjour et les noms de ces braves jeunes gens qui se dévouerent pour la patrie lors des troubles du Nord-Ouest en 1884.

Un volume choisi dans la Bibliothèque Nationale.

Une carte de fête en forme de triangle.

Un traité d'arithmétique par lequel toute personne peut apprendre à calculer par elle-même.

Le livre des enfants ou l'art d'apprendre à lire

Le petit catéchisme que toute personne doit toujours avoir en main.

L'Histoire de la grande comète, causerie amusante et populaire.

Une brochure de lecture pieuse par un prédicateur célèbre.

6 images religieuses pouvant être encadrées.

Un livre de messe contenant les offices du dimanche.

Deplus, 2 autres articles indispensables dans la vie, à tout bon catholique.

Tous des livres et articles seront envoyés gratis par la mal en Canada et aux Etats-Unis, sur réception d'une piastre.

Adressez : **J. R. MARTEL, Agent.**

A VENDRE

**Une bonne carriole, trois magnifiques peaux, et plusieurs harnais,** à vendre à bon marché.

S'adresser chez FELIX DELISLE, 228, rue Dorchester, St-Roch.

21 Déc.—4j.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces désordres, telles que **Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dyssenterie,** et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Ces PILULES sont purement et simplement préparées avec des substances végétales, absolument pures de calomel et autres ingrédients pernicieux.

**Une Victime du Mal de Tête nous écrit :**

"Les PILULES D'AYER sont pour moi un trésor inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violents maux de tête, vos pilules seules me procurent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecine je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente.
W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO."
Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

**Jamais elles n'ont manqué.**

"Je me sers depuis longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une médecine de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables.
J. T. HAYES."
Mexia, Texas, 17 Juin, 1882.

**La Constipation guérie**

Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivant d'*Atlanta, Ga.*, dit : "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du tol et de la rigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE
**Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.**
Vendues par tous les Droguistes.

CHEVAUX PERCHERONS ET NORMANDS
BETAIL AYRSHIRE,
COBHONS BERKSHIRES ET CHESTER BLANCS
VOLAILLES PLYMOUTH ROCK.
S'adresser à
LOUIS BEAUBIEN,
Bureau à Montréal, 30 rue Saint-Jacques, 2 heures p. m.
FERME OUTREMONT, PRÈS MONTREAL.
18 déc. 1888—1a c-cl.

OVER $6,000,000 people believe that it pays best to buy Seeds of the largest and most reliable house, and they use

Ferry's Seeds




D. M. FERRY & CO. are acknowledged to be the *Largest Seedsmen* in the world.
D. M. FERRY & Co's Illustrated, Descriptive and Priced SEED ANNUAL For 1889 Will be mailed FREE to all applicants, and to last year's customers without ordering it. *Invaluable to all.* Every person using Garden, Field or Flower Seeds should send for it. Address

Earliest Cauliflower in existence.

D. M. FERRY & CO., Windsor, Ont.

## AVIS

La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien, s'adressera au parlement du Canada à la prochaine session, pour obtenir un acte autorisant la dite compagnie à émettre des débentures afin d'aider à l'acquisition de vaisseaux à vapeur devant faire un service de raccordement avec la voie ferrée de la compagnie à créer une charge spéciale sur ces vaisseaux relativement à ces débentures et à faire d'autres dispositions que l'on jugera nécessaires à ce sujet.

CHARLES DRINKWATER,
27 Déc.—9t Secrétaire

**La Consomption guérie**

Un vieux médecin retiré, ayant reçu d'un missionnaire des Indes Orientales la formule d'un remède semple et végétale pour la guérison rapide et permanente de la Consomption, la Bronchite, le Catarrhe, l'Asthme et toutes les Affections des Poumons et de la Gorge, et qui guérit radicalement la Débilité nerveuse et toutes les Maladies Nerveuses ; après avoir éprouvé ces remarquables effets curatifs dans des milliers de cas, trouve que c'est son devoir de le faire connaître aux malades. Poussé par le désir de soulager les souffrances de l'humanité j'enverrai gratis à ceux qui le désirent cette receste en Allemand, Français ou Anglais, avec instruction pour la préparer et l'employer. Envoyez par la poste un timbre et votre adresse. Mentionner ce journal.
W. A. NOYES, *149, Power's Block, Rochester N. Y.*

Propriété à vendre

La propriété à deux étages, Nos. 71 et 73, rue St-Georges, faubourg St-Jean.

S'adresser à C. J. L. LAFRANCE,
No. 75, rue St-George

20 Déc.—n o.

## OU EST LE BONHEUR

Un écrivain, qui garde l'anonyme, vient de se plaire à l'étude de cette délicate question : " Où est le bonheur ? "

Quel livre ce serait, s'il donnait la clef de ce problème que la pauvre humanité cherche sans cesse, et vainement, sans réussir à la résoudre ! Nous n'oserions affirmer que cette solution, il l'a trouvée.

Assurément, il donne des conseils pleins de sagesse sur la façon de concevoir la vie et de s'en accommoder, puisque nous ne pouvons faire autrement, et il démontre que, en bien des cas, c'est nous-mêmes qui faisons notre malheur ; mais est-ce tout ce que promettait le titre du livre ?

Au demeurant, est-il un philosophe, si expérimenté qu'il soit, qui pourrait donner cette recette du parfait bonheur ?

Quoi qu'il en soit, ses réflexions sont présentées d'une fort agréable manière, et il y a là, au cours du développement des différents points de vue auxquels il se place, de fort curieuses anecdotes.

L'auteur parle, par exemple, de l'emploi du temps. Combien de gens se plaignent de ne pouvoir accomplir tout ce qu'ils souhaitent de faire ! C'est que, souvent, ce temps si précieux, on le perd en des doléances, au lieu de mettre à profit la moindre minute. On ne se rend pas compte de ce que l'on peut arriver à produire avec beaucoup de minutessagement utilisées.

Le docteur Masin Good, le traducteur du poète latin Lucrèce, fit sa traduction en voiture, en allant visiter ses malades ; c'est à peu près de la même façon que Darwin composa la plupart de ses grands ouvrages.

Un philosophe anglais renommé, Burrit, apprit dix-huit langues anciennes et vingt-deux idiomes européens, tout en gagnant sa vie comme forgeron. Stuart-Mill composa sa *Logique* en se promenant dans son cabinet, entre d'autres travaux.

Mme de Genlis écrivit plusieurs ouvrages d'éducation en attendant la princesse à laquelle elle donnait des leçons quotidiennes.

Le chancelier d'Aguesseau avait une habitude singulière. Il s'écoule généralement quelques minutes entre le moment où on annonce le dîner et celui où on le sert. Au lieu de pester contre ces petits retards, il mettait à profit ces instants, et, au bout d'une année, il avait écrit, sur le coin du dressoir de sa salle à manger, un important ouvrage.

Il faut, à la vérité, avoir l'esprit singulièrement souple pour pouvoir passer aussi facilement d'une occupation à une autre !

Il y a, dans un chapitre sur le bonheur conjugal, d'assez piquants détails : là ce ne sont pas des conseils, ce sont d'amusants souvenirs sur certains ménages.

La femme d'un homme politique, mêlé à toutes les luttes parlementaires, avait fait un recueil de toutes les choses désagréables ou injurieuses imprimées sur son mari. Elle en avait rédigé une table raisonnée, un " index ", et elle s'y reportait dans les jours de désaccord domestique. C'était vraiment là une vengeance spirituelle.

L'auteur de *Où est le bonheur* ? rappelle aussi une plaisante scène dont il fut le témoin dans la maison d'un écrivain connu, qui se piquait d'être maître absolu chez lui : comme la conversation était précisément tombée sur le sujet de l'obéissance féminine, il soutenait cette thèse que le mari ne devait souffrir aucune atténuation à ses droits.

—Moi, disait-il, je fais ce que je veux, et il faut que ma femme plie sous ma règle ; je suis un vrai Jules César dans ma maison ?

Sa femme rentrait à ce moment et avait entendu ces derniers mots ; elle ne sourcilla point : seulement, au bout d'un moment, elle dit, très posément :

—Messieurs, il est tard.. Jules Cesar a besoin de se coucher..

Le théoricien de l'autorité maritale n'osa point répliquer, et, tout penaud, obéit à l'ordre qui lui avait été ironiquement donné.

A la suite d'une discussion, un autre mari, également fier de ses droits, concluait en disant : " Enfin, vous n'ignorez pas que je suis la tête de la maison !

Soyez la tête tant que vous voudrez, répondit la femme, moi je suis le cou ! — Je ne demande pas mieux ; soyez le cou, ma chère — C'est le cou qui fait tourner la tête ! " reprit finement la femme.

A défaut du bonheur, la résignation est la suprême sagesse, et il y a un bien joli mot de Sydney Smith à ce sujet.

—J'ai la goutte, écrivait-il à un ami, un asthme et sept autres maladies, mais, autrement, je me porte très bien ?

Un savant avait subitement perdu la vue, à la suite d'excès de travail : "Eh bien ! fit-il, héroïquement, je n'avais pas encore eu le temps de goûter la douceur des souvenirs ; je les pourrai savourer, maintenant ! "

Un proverbe anglais dit, à propos des récriminations qui empoisonnent l'existence : "Chaque fois que le mouton bêle, il perd une bouchée ; chaque fois que l'homme se plaint, il perd une occasion d'être heureux ! "

Mais les proverbes si sensés qu'ils soient, ont-ils jamais vraiment consolé personne ? La conclusion serait que le bonheur est une science, qu'il y a un art d'être heureux. Malheureusement, quand on a fini par acquérir l'expérience nécessaire, il est souvent trop tard !

### La situation européenne

Londres, 28.—Il est à remarquer que presque tous les journaux de Vienne, dans leur revue de la situation politique à l'intérieur et à l'étranger, prennent pour texte de leurs commentaires la question de lord Salisbury : Où cela finira-t-il ? Le *Fremdenblatt* espère que la triple alliance aura un heureux résultat et que le sentiment de responsabilité personnell qui existe chez les peuples et leuas souverains assurera le maintien de la paix.

La *Nouvelle Presse libre* cite le passage dans lequel le célèbre écrivain politique Friedrich von Gents dit que l'Europe est tombée sous les coups de l'Allemagne, mais que ce sera grâce à l'Allemagne qu'elle pourra se relever. Partant de ce point de vue, la *Nouvelle Presse libre* adjure l'empereur Guillaume d'user de son influence pour amener une entente entre les grandes puissances qui se tiennent face à face armées jusqu'aux dents. Cette tâche, ajoute ce journal, est d'autant plus urgente que c'est surtout l'incapacité de la plus faible de ces nations de supporter le fardeau des armements continuels qui menace de déchaîner la guerre et qui tient suspendues au-dessus des têtes des peuples toutes les horreurs d'une conflagration générale et la misère infinie dont souffre l'Europe.

La *Presse*, l'organe du comte Taaffe dit que la question de guerre ou de paix ne sera probablement pas réglée avant le résultat définitif de la lutte engagée en France entre la République et Boulanger,

L'axiété que provoque l'incertitude de la situation européenne se manifeste partout et l'on serait fort surpris si un événement soudain venait à se produire.

### La flotte de la France

Paris, 28—On écrit de Toulon au *Journal des Débats* que les essais du *Gymnote* sont aujourd'hui terminés. Le *Gymnote* évolue avec beaucoup de facilité et de précision, aussi bien dans la ligne verticale que dans la ligne directe. Il se maintient parfaitement à la hauteur voulue et il a atteint, dans une dernière expérience, la vitesse prévue, qui est de 11 nœuds.

Vers les premiers jours de janvier 1889, le *Gymnote*, sera remis par les soins de la direction des constructions navales, au service de la flotte.

On a critiqué les faibles dimensions du *Gymnote*, qui n'est d'ailleurs qu'un bateau d'essai. Le ministre a l'intention de faire construire, toujours sur les plans de M. Zédé, un nouveau bateau sous-marin dont voici les dimensions : longueur, 45 mètres ; largeur, 5 mètres. Ce nouveau *Gymnote* filera 12 nœuds et demi et aura un déplacement de 50 tonneaux.

### En Alsace-Lorraine

Strasbourg, 28—Le rapport administratif du président de la Basse-Alsace sur les opérations de la commission de recrutement dans la Basse-Alsace, en 1887, établit le fait suivant : Sur les 14,824 jeunes gens inscrits au tableau de recrutement, 2,754 se sont soustraits par l'émigration au service militaire.

## NOS COMPATRIOTES AUX ETATS-UNIS

Les dernières élections aux Etats-Unis ont fait entrer treize Canadiens dans diverses législatures. Ce sont MM. E. R. Michaud, de Frenchville ; Keegan. de Hamlin ; J. E. Cloutier, de Lewiston ; F. M. Boire, F. X. Robitaille, L. B. Archambault, tous trois de Manchester ; W. Marcotte, de Great Falls ; Alp. Lefebvre, de Nashua ; H. A. Dubuque. de Fall River ; E. Charpentier. de Winooskky et A. J. Pottier, de Woonsocket.

## LE CANAL DE PANAMA

Les derniers journaux de Paris publient le relevé officiel des émissions faites par la compagnie du canal de Panama.

Voici ce relevé qui, dans les circonstances actuelles, est assez curieux à examiner.

| | |
|---|---|
| Capital social réellement versé. Actions souscrites Fr..... | 300,000,000 |
| Obligations 5%..... | 109,375,000 |
| — 3%..... | 171,000,000 |
| — 4%..... | 158,969,871 |
| — 6% 1re série... | 206,460,900 |
| — 6% 2e série... | 113,910,280 |
| — 6% 3e série... | 35,000,000 |
| Obligations à lots placées en juin dernier ou vendues..... | 305,000,000 |
| | 1,399,716,051 |

Par conséquent, 1 milliard 400 millions environ ont été effectivement versés par les actionnaires et obligataires.

## PRONOSTICS SUR LA TEMPERATURE DE L'ANNEE 1889

JANVIER—Du 1er au 8, (fortes marées) ; on aura de la pluie, de la grêle, de la neige et quelques coups de vent, mais beau la majeure partie de cette durée.—Du 8 au 16, venteux, quelques jours de doux avec pluie et neige, et d'autres de grands froids.—Du 17 au 24, violents coups de vent après un grand froid, le temps s'adoucira soudainement : ce qui nous donnera de la neige et de la pluie en quelques endroits.—Du 24 au 31, alternativement de doux et ue froid ; quelques tempêtes ;

FEVRIER.—Du 1er au 7, quelques tempêtes et plusieurs jours de grand froid. —Du 7 au 15, de temps à autre vent du Sud pui nous apportera de la neige suivie du vent de N. O, et de froid.—Du 15 au 22, alternative de froid et de doux ; neige grêle, pluie et même quelques tempêtes—Du 22 au 28, temps changeant ; violents coups de vent et neige par intervalle, (quelquefois pluie et grêle).

MARS.—Du 1er au 9, encore changeant ; neige de temps à autre, vent très fort, quelquefois pluie locale.—Du 9 au 17, grand vent ; malgré quelques jours de grand froid, on aura aussi du temps doux avec neige et pluie.—du 17 au 24, tempête de neige ;—Du 24 au 31 temps changeant ; neige par intervalles et quelques violents coups de vent.

N. B.—Ce printemps sera assez beau et assez hâtif.

AVRIL—Du 1er au 8, quelques tempêtes.—Du 8 au 15, grand vent ; plusieurs jours de temps très doux, et d'autres de froid ; quelques averses et quelquefois grêle et neige.—Du 15 au 22, on aura de la pluie, de la neige et quelques coups de vent, mais la grande majeure partie sera de beau temps.—Du 22 au 29, temps chaugeant avec plusieurs averses, mais encore beau la grande majeure partie de cette durée.—Du 29 au 8 mai, temps changeant avec plusieurs averses ; parfois brume ; mais la majeure partie sera encore de beau temps.

MAI.—Du 8 au 15, quelques jours de temps cru avec grand vent, pluie et neige. —Du 15 au 21, beau ; quelques jours de chaleur et d'autres de froid avec gelée la nuit.—Du 21 au 29, on aura de la pluie, mais la majeure partie sera encore de beau temps.—Du 29 au 6 juin, on aura de la pluie et du vent très-fort, mais la grande majeure partie sera encore de beau temps.

JUIN.—Du 6 au 13, quelques averses avec tonnerre, quelquefois brume.—Du 13 au 20, temps changeant avec quelques tempêtes accompagnées de pluie, de grêle et de tonnerre.—Du 20 au 28, on aura de la pluie, mais très beau et chaud la grande majeure partie de cette durée.—Du 28 au 6 juillet, pluie par intervalles et quelques tempêtes avec tonnerre.

JUILLET.—Du 6 au 12, beau, malgré quelques averses locales ; alternatives de temps chaud et de temps frais.—Du 12 au 19, par intervalles très beau et très chaud, suivi de pluie et de tonnerre.—Du 19 au 27, temps changeant, pluie par intervalles ; (en plusieurs endroits, quelques tempêtes accompagnées de grêle et de tonnerre.) Du 28 au 4 août, beau, malgré quelques averses locales avec tonnerre et coups de vent.

AOUT.—Du 4 au 10, beau et chaud, (en différents endroits quelques orages accompagnés de grêle et de tonnerre.)—Du 11 au 18, beau et chaud ;—(quelques averses locales).—Du 18 au 26, vent très fort et quelques averses avec tonnerre.—Du 26 au 2 septembre, temps changeant ; orages accompagnés de tonnerre, mais beau la grande majeure partie de cette durée.

SEPTEMBRE.—Du 2 au 9, on aura de la pluie et du tonnerre ; cependant très beau par intervalles.—Du 17 au 24, on aura de la pluie, mais très beau et chaud pendant la majeure partie de cette durée ; vent très fort par intervalles.—Du 24 au 30, vent et pluie par intervalles.

OCTOBRE.—Du 1er au 8, pluie suivie de vent du Nord froid.—Du 8 au 16, encore pluie par intervalles suivie de vent froid et de neige en plusieurs endroits du pays.—Du 17 au 24, plusieurs averses ; quelques jours de doux et d'autres de froid avec giboulées de neige en différents endroits.—Du 24 au 31, nous aurons des journées de pluie et de neige accompagnées de coups de vent.

NOVEMBRE.—Du 1er au 7, par intervalles, vent, pluie, grêle et neige.—Du 7 au 15, alternatives de doux et de froid ; vent, pluie, grêle et neige de temps à autre.—Du 15 au 22, encore alternatives de doux et de froid ; on aura de la neige, de la pluie et de la grêle, mais la majeure partie sera de beau temps.—Du 22, au 29, (marées extraordinaires) ; par intervalles, pluie, grêle et neige.—Du 29 au 7 décembre, alternatives de froid et de doux ; neige par intervalles ; quelquefois pluie et violents coups de vent.

DECEMBRE.—Du 7 au 15, vent très fort ;—neige par intervalles : pluie en plusieurs endroits ; quelques jours de grand froid et d'autres de doux.—Du 15 au 22, tempête de neige et plusieurs jours de grand froid.—Du 22 au 29, froid et tempête de neige, (grandes marées).—Du 29 au 6 janvier 1890, une partie de cette durée, temps doux, pluie et vents très forts suivis d'un grand froid.

## Nouvelles des Cantons de l'Est

Thetford — La compagnie d'amiante Bell, de Thetford, fait d'excellentes affaires. Les actions qui se vendaient au mois de mai dernier £5 sterling ont été portées à £17 sur les marchés monétaires.

Lac Noir—La mine d'amiante Wertheim, située au Lac Noir, rapporte actuellement des profits très satisfaisants. Les travaux se font sous la direction de M. le capitaine W. D. Learmouth. On extrait en moyenne une tonne de minérai par jour.

Windsor Mills—La demeure de M. John Bliss, du canton de Windsor, et ses autres bâtiments de ferme ont été entièrement détruits par un incendie, le 16 du courant. Les pertes sont d'environ $5,000. Il y avait une assurance de $2,800 sur ces propriétés.

Waterloo—On doit prendre des mesures pour commencer, dès les premiers jours du printemps, la construction d'un collége à Waterloo. On a l'intention de mettre cette maison sous la direction des Frères Maristes. Durant son séjour en Europe, Mgr de St-Hyacinthe a dû se rendre à Laval, en France, où se trouve la maison-mère de cette communauté, afin de s'assurer d'un nombre suffisant de Frères pour commencer à enseigner ici l'automne prochain.

Richmond—M. E. Dohan, du canton de Cleveland, a acheté et expédié dans le cours de l'aûtomne 9,849 agneaux. Nos côteaux se prêtent bien à la pâture des troupeaux et l'élève des moutons mérite certainement d'être encouragée. On peut en retirer des profits importants.

## La toile de Philippoteaux

On vient de terminer la toiture du cyclorama au coin des rues Saint-Urbain et Sainte Catherine, à Montréal.

L'édifice nesera recouvert enbriques que le printemps prochain, à cause des gelées. La toile de Phiippoteaux représentant le Calvaire et Jérusalem le Vendredi Saint, est arrivee et sera mise en place vers le 8 janvier prochain. L'exhibition commencera vers le 15. Le tableau du célèbre artiste a 48 pieds de haut et 380 pieds de largeur. Il a été peint l'été dernier à New-York et a coûté $38,000.

### Mystérieux assassinat

Philadelphie, 28—Toute la police est sur pied pour tacher de découvrir l'auteur ou les auteurs d'un mystérieux assassinat qui a été commis dans cette ville.

Des enfants, jouant dans un endroit écarté du Fairmount Park, près du nouveau réservoir de la ville, y ont trouvé deux gros paquets solidement attachés par de fortes ficelles. Ils en ont ouvert un par curiosité et ils ont été saisis d'horreur en en voyant tomber une tête humaine affreusement mutilée. Les enfants se sont enfuis épouvantés et ont appelé un gardien du parc. Les deux paquets renfermaient les restes, presque nus, d'un malheureux qui a été évidemment assassiné, car la tête portait de nombreuses blessures faites probablement avec une hache. Dans le premier paquet se trouvait la tête et le tronc, et dans le second, les cuisses et les jambes absolument nues et qui avaient été sciées à la hauteur du tronc. Le défunt paraissait âgé de trente-cinq ans environ, et sa mort, au dire des médecins, ne remontait pas à plus de vingt-quatre heures.

L'enquête est poussée, dit-on, avec la plus grande activité ; et pourtant on n'a pas encore réussi à découvrir même l'identité de la victime. Un inconnu aux allures suspectes et portant un gros paquet a été vu, paraît-il, pendant la nuit de mardi à mercredi, se dirigeant vers le réservoir : mais l'on n'a jusqu'à présent, à ce sujet, que des renseignements très vagues.

### Six personnes noyées

San Francisco, 28—Une petite embarcation à bord de laquelle six personnes étaient allées faire une excursion dans la baie de San Francisco, à l'occasion de Noël, a chaviré et tous les occupants, à l'exception du maître de l'embarcation, ont été noyés.

### Un drame

Old Mines, Miss., 28. —Le petit village d'Old Mines a été le théâtre d'un drame sanglant- Un nommé Léon Deane, s'étant absenté pour aller dans la petite voisine de Desoto, est rentré chez lui à une heure très avancée de la nuit et a trouvé sa place occupée au domicile conjugal par un de ses voisins nommé Dervil Boyer. Le mari outragé s'est emparé d'une hache et a tué l'intrus en lui fendant la tête. Le meurtrier s'est ensuite rendu à pied à Potosi, le chef-lieu du comté, sis à sept milles de distance, et s'est constitué prisonnier.

### Triste histoire de Noël

Les époux Dietzel, demeurant dans la 17e rue Est à New-York, passaient dans leur quartier pour un ménage modèle. Le mari était, dit-on, un brave et honnête ouvrier, et la femme, une bonne ménagère et une excellente mère de famille. Bien qu'ils eussent déjà trois enfants, les époux semblaient être encore dans le premier quartier de leur lune de miel. Or, dimanche soir, un de leurs voisins a apporté des jouets aux enfants pour leurs cadeaux de Noël, et l'aîné, avec cet égoïsme si fréquent à son âge, a voulu les prendre tous pour lui.

Son père l'a grondé et finalement lui a administré une légère correction. Il en est résulté une querelle entre les époux, la première, affirme-t-on, et la jeune femme, car elle n'était âgée que de vingt-six ans, étant occupée à préparer du poison pour les rats, l'a avalé elle-même dans un moment de dépit. Quelques heures plus tard, cette infortunée était morte.

### Mort d'un patriote

On annonce la mort de T. S. Brown, le vieux patriote de 1837, de Montréal, mercredi soir.

M. Brown a pris, comme on le sait, une part très active dans les troubles de 1837.

Il était né au Nouveau-Brunswick en 1803, d'une famille loyale, qui avait quitté les Etats-Unis lors de la déclaration d'indépendance, T. S. Brown avait embrassé la cause des Canadiens Français et protesta dans le *Vindicator*, dont il était un collaborateur, contre les injustices dont le Bas-Canada était alors victime. Il combattit à Saint-Denis contre les troupes anglaises, puis après la défaite, s'enfuit aux Etats-Unis. Il revint au Canada lors de l'amnistie en 1847. M. L. O. David, dans son histoire des Patriotes de 1837, consacre plusieurs pages aux faits et gestes de M. Brown.

### Brigandage

La paroisse ordinairement si paisible de St-Barnabé, comté de St-Maurice, a été mise en émoi samedi, par la visite peu agréable de quelques voleurs.

Vers 11¾ hrs du soir, trois individus, la figure noircie, déguisés et armés de haches, se sont présentés au presbytère de St-Barnabé. Ils se sont mis à frapper dans la porte à coups de hache. Après avoir tenté de défoncer la porte ils se sont enfuis effrayés par les cris des personnes qui étaient au presbytère.

Ces individus qui venaient probablement de Yamachiche, ont été vus dans la journée par plusieurs personnes de St-Barnabé.

Pendant la veillée, les sœurs de l'Assomption ont vu les mêmes individus rôder autour du presbytère. L'un d'eux portait une lanterne sourde et un autre une hache qui avait été volée chez un M. Duhaime. Les voleurs s'étaient emparés aussi d'un cheval appartenant au même M. Duhaime.

La porte du presbytère a été fortement endommagée, la serrure brisée, deux vitres cassées et le cadre de la porte est marqué de plusieurs coups de hache.

Les voleurs paraissaient bien disposés à accomplir leur œuvre, car ils ont continué à frapper dans la porte du presbytère assez longtemps, malgré les cris des personnes qui se trouvaient à l'intérieur. Ce n'est que lorsqu'ils ont vu que ces personnes étaient assez nombreuses qu'ils se sont décidés à prendre la clef des champs.

Le cheval de M. Duhaime a été retrouvé à St-Sévère, où les voleurs l'avaient laissé.

Les autorités ont été averties et sont à la recherche des brigands.

### Esprit d'entreprise

La maison J. C. Ayer et Cie, de Lowell, Mass., vient d'adresser à la Presse et au commerce de l'univers entier, comme compliment de Noël, une édition extraordinaire de l'almanach qu'elle publie depuis 1852. C'est un très joli volume d'environ cinq cents pages, coquettement relié et parfaitement imprimé en 21 langues ! Les matières, il va sans dire, consistent pour la plupart en réclames habilement faites pour la fameuse salsepareille et les autres remèdes qui ont acquis à cette maison l'étonnante renommée dont elle jouit aujourd'hui chez tous les peuples de la terre. Il y en a d'autres cependant qui sont très intéressantes et qui renferment des renseignements précieux, comme en contient d'ailleurs le petit almanach à couverture jaune que tous nos lecteurs connaissent, et qui est tiré tous les ans à treize ou quatorze millions d'exemplaires qui sont répandus chez toutes les nations du globe dans leur langue propre.

Personne n'ignore que si, d'un côté, ses remèdes son excellents, c'est aussi à une publicité universelle savamment conduite que la maison Ayer et Cie doit son immense prospérité. C'est là un argument irréfutable en faveur des annonces, et tous les hommes d'affaires devraient suivre cet exemple.

### Obituaire

M. le Dr Samson a eu la douleur de perdre hier une petite fille de deux ans et demi.

## 1837-1838

**Le cinquantenaire des exécutions**

Il y a quelques jours, une section de la Société St-Jean-Baptiste de Montréal faisait chanter une messe de *requiem* à l'intention des douze malheureux compatriotes qui furent exécutés pour avoir participé à l'insurrection de 1838 et de 1839.

C'est une généreuse pensée que celle-là et nous devons ajouter que c'est le cinquantième anniversaire des deux premières exécutions—Cardinal et Duquette—qui l'a inspiré.

Le *Star* qui consacre à cet événement tout un long chapitre, rappelle que les restes de toutes les infortunés victimes des troubles de 1837 et 1838, reposent dans le cimetière de la Côte des Neiges.

L'Institut Canadien de Montréal a fait ériger sur leur tombe, en 1858, un magnifique monument dont l'inauguration a donné lieu à une imposante démonstration. Des discours furent prononcés par l'hon. A. A. Dorion, aujourd'hui juge en chef de la Cour d'Appel, par l'hon. juge Wilfrid Dorion et par M. Hector Fabre.

Le monument porte sur ses quatre faces les inscriptions suivantes :

I. Aux victimes politiques de 1837-1838, souvenir religieux.

Les 92 résolutions adoptées par la chambre d'assemblée du Bas-Canada, mars 1834.

Lord Gosford dispose des deniers publics en dépit du refus du bill des subsides.

Ce monument religieux et historique a été érigé sous les auspices de l'Institut Canadien en 1858,

2. Batailles de St-Denis et de St-Charles, 23 et 25 novembre 1837.

Charles Ovide Perrault, avocat et membre du parlement provincial. Ses cendres reposent ici. Les restes des autres victimes, au nombre de 41, reposent dans les cimetières de St-Denis, St-Charles, de St-Antoine et de St-Ours.

3. Bataille de St-Eustache, 14 décembre 1837.

Jean Olivier Cherrier. Ses restes reposent ici.

Les restes des autres victimes dans le cimetière de St-Eustache.

Exécutés à Montréal en vertu d'une tentence de la cour martiale : Joseph Narcisse Cardinal, notaire, et Joseph Duquet, étudiant en droit, 21 décembre 1838.

M. Théophile Decoigne, notaire ; Joseph Robert, Ambroise Sanguinet, Charles Sanguinet, François-Xavier Hamelin, cultivateurs, 18 janvier 1839.

François Marie Thomas Chevalier de Lorimier, notaire ; François Nicolas, instituteur ; Amable Daunais, cultivateur ; Pierre Rémi Narbonne, peintre ; et Charles Hindelang, militaire, originaire de Paris, France, dont les restes reposent ailleurs.

C'est une sainte et salutaire pensée de prier pour les morts. M. L. IIc. XII V. 10.

De tous ceux qui prirent part à l'insurrection et qui furent, pour ce fait, condamnés à mort, il ne reste plus aujourd'hui que trois survivants : MM F. M. Lepailleur, F. X. Prieur et Louis Dusharme.

Tous trois demeurent à Montréal.

Cardinal et Duquet furent les premières victimes que le glaive de la justice frappa.

Leur procès s'instruisit le 28 novembre 1838 devant une cour martiale composée du Major général Clitherow, et de quinze officiers de l'armée avec MM. C. D. Day, O. Mondelet et le capitaine Muller pour avocats de la Couronne.

L'honorable Lewis T. Drummond et M. Pierre Moreau défendaient les accusés.

Cardinal, Duquet et Lepailleur plaidaient pour leur défense que le crime dont on les accusait était purement politique, que leurs motifs étaient patriotiques et qu'ils avaient agi dans l'intérêt public.

Leurs avocats contestèrent en outre la légalité des procès en alléguant que le tribunal avait été constitué après que l'offense dont les prisonniers étaient accusés avait été commise.

Les procès durèrent plusieurs jours puis se terminèrent par une condamnation à mort.

Dix des condamnés à mort obtinrent une commutation de peine, mais Cardinal et Duquet n'y participèrent point. Leur exécution fut fixée au 21 décembre, un vendredi, dans la prison de Montréal.

Dans l'intervalle, des efforts de toute espèce furent tentés pour arracher leur grâce.

Des centaines de pétitions furent transmises au gouverneur-général ; la veuve de l'infortuné Cardinal adressa, de sa propre main, une supplique à Lady Colborne ; la mère du jeune Duquet implora elle-même avec instance la clémence de Lord Colborne pour son fils qui était son seul soutien. Rien n'y fit : l'on resta sourd aux prières, aux plaintes et aux gémissements, et la justice eut son cours.

Cardinal — d'après ses biographes— jouissait de l'estime générale et occupait une fort bonne position dans la société. En 1834, le comté de Laprairie l'élisait par acclamation et l'envoyait siéger à l'assemblée canadienne.

Comme question de fait, Cardinal ne prit point part à l'insurrection de 1837.

Pressentant qu'une levée d'armes n'aboutirait à rien, il émigra aux Etats-Unis. Le crime qu'on lui reprocha fut d'avoir dirigé un corps d'hommes armés à Caughnawaga afin de recevoir des armes des sauvages.

Cardinal était né à St-Constant, comté de Laprairie, en 1808. Il reçut son éducation au collège de Montréai puis il étudia le notariat avec M. George Lepailleur, notaire à Chateauguay, dont il devint plus tard l'associé. Cardinal ne pêchait point par excès d'enthousiasme. Il était seulement d'un caractère déterminé et d'une grande ténacité qui lui faisait pousser jusqu'au bout ce qu'il avait commencé.

Joseph Duquet, la seconde victime politique, qui monta sur l'échafaud, n'avait pas vingt et un ans.

Il était l'unique soutien de sa mère, de ses frères et de ses sœurs.

Après un cours brillant au collége de Montréal et à celui de Chambly, il vint étudier le droit avec son oncle, M. Desmarais, notaire à St-Jean.

En 1837, ayant pris une part active au mouvement insurrectionnel et craignant d'être arrêté, il s'esquiva aux Etats-Unis. Ayant été amnistié peu après, il revint au pays en 1838, mais pour s'enrôler de nouveau sous l'étendard des insurgés. Cette dernière démarche lui fut fatale. Il fut arrêté à Caughnawaga, traduit peu après devant les tribunaux et condamné à l'échafaud pour crime de haute trahison.

Cardinal et Duquet moururent en vrais chrétiens et eurent le bonheur de recevoir les derniers sacrements de la main du révérend J. S. Labelle, curé de Chateauguay.

Cardinal monta intrépidement sur l'échafaud et ne fit paraître aucune émotion.

Quant au jeune Duquet, un bourreau maladroit lui prépara une terrible agonie. La corde avait été mal ajustée et lorsque la trappe s'ouvrit, l'infortuné Duquet lancé dans l'espace, vint se frapper la figure sur les parois de l'échafaud. Le sang ruissela et le couvrit tout entier.

Le bourreau dut se reprendre et précipiter une seconde fois dans le vide le malheureux jeune homme, victime de son patriotisme.

## LE CABINET DE M. HARRISON

La formation du futur cabinet de M. Harrison est de plus en plus la question à l'ordre du jour. Le portefeuille le plus envié est celui des affaires étrangères et naturellement on désigne pour ce poste de premier choix ceux des hommes politiques qui ont tenu les premiers rôles dans la campagne présidentielle. Au premier rang figurent le sénateur John Sherman, le gouverneur Foraker, de l'Ohio, et finalement M. Blaine. On assure que la place serait sûrement donnée à M. Sherman s'il la désirait. On dit aussi qu'à défaut de M. Sherman, M. Foraker serait le candidat préféré de M Harrison, mais des objections sont élevées en raison d'une ancienne affection mentale qui a temporairement donné des inquiétudes à ses amis.

---

On vient de terminer, à Strasbourg, la construction d'un palais pour l'empereur; cet édifice énorme, dont la construction a coûté près de trois millions de marcks, peut loger trois cent cinquante personnes.

## LE CANAL DE PANAMA

Tout est encore obscurité dans la situation de la compagnie du canal de Panama et dans les chances de relèvement de l'entreprise.

Tant qu'il ne sera rien décidé sur la suite à donner aux divers plans de réorganisation, dont aucun du reste n'a encore été dessiné d'une façon bien précise, les Américains, dit un journal, observeront avec inquiétude ce qui se passe en France et craindront toujours que les immenses intérêts engagés dans cette affaire ne poussent le gouvernement de la République à une intervention officielle qui prendrait aisément un caractère politique. La presse est en général sous cette impression, et les principaux journaux de New-York s'occupent de la proposition faite au sénat par le sénateur Edmunds, d'adopter une résolution qui serait communiquée au gouvernement français et lui rappellerait ses engagements implicites de 1880 ; à savoir, que la France considérerait toujours l'entreprise de M. de Lesseps comme une affaire privée, et que de leur côté les Etats-Unis n'opposeraient aucun obstacle à l'exécution de l'œuvre tant qu'elle conserverait ce caractère.

## LES POSTES

La chambre de commerce de Montréal vient de nommer un comité pour étudier la question de savoir s'il y aurait moyen de réduire le taux des lettres à deux centins, comme cela se fait aux Etats-Unis.

Comme le département des postes est en déficit chaque année, le gouvernement a craint qu'une réduction n'augmentât le déficit. Mais l'expérience des Etats-Unis nous démontre que l'abaissement des taux a fait augmenter les envois de lettres. De sorte qu'on peut croire que cette réforme ne diminuerait pas le revenu des postes et le public en bénéficierait grandement.

## UN PROJET

La Société numismatique et antiquaire de Montréal vient de lancer une circulaire, suggérant une exposition universelle en 1892, pour célébrer le 250e anniversaire de la fondation de Montréal.

Plusieurs motifs importants pourraient être invoqués en faveur de ce projet : 1o La position de Montréal comme ville la plus considérable de la Confédération ; 2o Les 250 années expirant en 1892, embrassent virtuellement toute l'histoire du Canada du commencement jusqu'à nos jours ; 3o L'année 1892 sera le cinquième jubilé de Montréal et conséquemment cinq fois plus digne de célébration ; 4o la même année sera le 400e anniversaire de la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

## CUMBERLAND

Les dépêches nous ont annoncé hier une élection à Haldimand, c'est à Cumberland, Nouvelle-Ecosse, que cette élection a eu lieu le 26. D'après les dernières nouvelles, M. Dickey, conservateur, a été élu par une majorité dépassant 1,000 voix. C'est un véritable écrasement pour le parti libéral.

Amherst et Parrsboro ont donné le résultat le plus surprenant. Les deux candidats demeurent à Amherst, et la majorité de M. Dickey a été porté de 27 à 150. Les deux candidats se sont tenus, toute la journée du scrutin, au bureau de votation du village de Parrsboro, et M. Dickey a accru sa majorité de 96 à 193.

Il est tout probable que M. Elderkin, candidat libéral, perdra son dépôt.

Tous les jours, on chante que la Nouvelle-Ecosse est mécontente contre le gouvernement fédéral et qu'elle va se séparer du Canada. Comment se fait-il que cette province envoie aujourd'hui à Ottawa un conservateur, un chaud partisan de l'administration actuelle, en l'élisant par une majorité écrasante? Les criards pourraient peut-être résoudre le problème.

## LES PARLEMENTS

Les différents parlements se réuniront comme suit :

| | | | |
|---|---|---|---|
| Colombie Anglaise | le | 27 | décembre |
| Québec | le | 9 | janvier. |
| Ontario | le | 25 | " |
| Ottawa | le | 31 | " |
| Nouveau-Brunswick | le | 7 | mars. |

## LE GAZ D'EAU

Nous constatons par nos échanges que le gaz d'eau est aujourd'hui installé dans de nombreux établissements en Allemagne, en Autriche, en Suisse, en Italie, et qu'il est employé pour la métallurgie, le soudage des tubes et l'éclairage dans les importantes forges de Leeds.

L'Angleterre a voulu utiliser à son tour cette force motrice et voici qu'elle vient d'acheter au prix de cent quarante mille louis le monopole des appareils à gaz d'eau.

La fabrication du gaz d'eau est instantanée; dix minutes suffisent pour mettre en marche les petits appareils, puis l'approvisionnement peut être réglé selon les besoins.

La principale dépense consiste dans les frais d'outillage, de bureau, de main-d'œuvre, d'appareils lorsqu'on se sert du gaz de houille.

Celui qui possède une machine à vapeur et une chaudière peut, d'après le directeur des forges de Leeds, fabriquer lui-même, à peu de frais, au moyen des appareils peu coûteux à gaz d'eau, le gaz d'éclairage et de chauffage qui lui est nécessaire.

Par ce moyen il supprime même le charbon employé comme combustible à sa chaudière, car le gaz générateur ou Siémens, produit alternativement avec le gaz d'eau un excellent combustible amené par des tuyaux sous les chaudières productrices de la vapeur nécessaire à la formation du gaz d'eau.

On s'accorde à reconnaître la supériorité du gaz d'eau sur le gaz de houille. On s'en trouve si bien qu'à Leeds, il est aujourd'hui d'un emploi général. Là, non-seulement les usines, mais la ville même et les gares sont éclairées par le gaz d'eau qui est utilisé en même temps pour chauffage et les fourneaux.

M. Samson Fox, le directeur des forges de Leeds, s'étonne que, vu la modicité des appareils à gaz d'eau, toutes les usines et toutes les industries ne l'emploient pas dès maintenant, ne fut-ce que par économie.

## LES ASILES D'ALIENES

Nous avons examiné le rapport préparé par la minorité de la commission des asiles d'aliénés.

Les conclusions auxquelles arrivent ces commissaires sont différentes sur plusieurs points de celles de leurs collègues de la majorité.

Leurs recommandations au gouvernement—en supposant que la province soit en état d'augmenter les dépenses du service des aliénés—se résument ainsi :

1o De donner un prix plus élevé aux sœurs de Saint-Jean de Dieu, afin que cet asile sous le rapport du confort et des améliorations modernes, se fasse et se maintienne l'égal des meilleurs asiles de l'Amérique, et afin de permettre aux sœurs d'agrandir leur établissement.

2o De mettre Beauport sous le contrôle d'une communauté religieuse, tout en prenant les moyens d'assurer au gouvernement le remboursement du capital déboursé à cette fin.

3o De faire transférer l'asile des idiotes de Saint-Ferdinand d'Halifax dans un centre d'où les communications soient faciles ; par exemple, à Somerset, où les mêmes Sœurs ont déjà un établissement considérable.

4o Nous conseillons de remplacer par deux médecins-visiteurs ou surveillants, les six officiers des bureaux médicaux, puisque la loi qui a rendu leur nomination nécessaire ne peut être mise en application.

Nous croyons que l'organisation d'un comité de surveillance composé comme nous le suggérons plus haut, aurait pour effet de prévenir un grand nombre de difficultés et de donner plus d'efficacité au fonctionnement de tout le système.

Enfin, nous conseillons d'abolir immédiatement la loi de 1885, qui a créé des difficultés, et de remettre en vigueur l'ancienne qui donnait plus de satisfaction ; —et cela jusqu'à ce que l'on ait étudié convenablement la question, et apporté les amendements qui seront jugés nécessaires pour améliorer et perfectionner la loi des asiles.

MM. Bourgoing et Durocher, disciples de l'école de l'*Etendard*, ont apposé leur griffe au bas de ce document et l'*Etendard* décrète qu'il vaut mieux que l'autre.

On sait que le rapport de la majorité de la Commission était signé par MM les docteurs Duchesneau, Lavoie et le colonel Rhodes.

## L'EXPORTATION DU BETAIL

Les exportations du bétail en Europe pendant l'année dernière, se résument comme suit : Bêtes à cornes, 60,828, contre 64,621 l'année précédente, et moutons, 46,167, contre 35,473.

Les importations de l'Europe pour les fins de l'élevage ont compris 198 bêtes à cornes, contre 155 l'année précédente, 1,994 moutons, contre 488, et 77 porcs contre 10.

## L'IMMIGRATION EN 1888

On mande de Washington que le chef du bureau des statistiques vient d'achever ses rapports sur l'immigration, les exportations et les importations pour le mois dernier.

Le nombre des immigrants arrivés aux Etats-Unis pendant le mois de novembre n'a été que de 25,419 ; pendant le mois de novembre 1887, il avait été de 32,198. Le total des émigrants arrivés pendant les onze premiers mois de l'année est de 498,583, contre 487,646 pendant la même période de l'année dernière. Le nombre des immigrants français débarqués en Amérique pendant les onze derniers mois a été de 6,278.

## NOS COMPATRIOTES AUX ETATS-UNIS

Les dernières élections aux Etats-Unis ont fait entrer treize Canadiens dans diverses législatures. Ce sont MM. E. R. Michaud, de Frenchville ; Keegan, de Hamlin ; J. E. Cloutier, de Lewiston ; F. M. Boire, F. X. Robitaille, L. B. Archambault, tous trois de Manchester ; W. Marcotte, de Great Falls ; Alp. Lefebvre, de Nashua ; H. A. Dubuque, de Fall River ; E. Charpentier, de Minooski et A. J. Pottier, de Woonsocket.

## Echos de Noel

La pluie torrentielle de mardi n'a rien enlevé de son caractère joyeux à la fête de Noël à l'Ancienne Lorette. A l'église les offices ont été très pompeux. La messe de minuit a été célébrée par M. C. Pampalon, assisté de MM. Faucher, curé, et P. H. Labrecque comme diacre et sous-diacre. M. le curé Faucher a célébré la grand'messe avec MM. Pampalon et Labrecque comme diacre et sous-diacre. Le chœur de l'orgue a très-bien réussi le chant de la messe et des cantiques. L'éclat de la fête a été beaucoup rehaussé par la fanfare de Lorette, sous la direction de M. A. Mailly, qui a joué les plus beaux morceaux de son répertoire.

L'église était brillamment illuminée.

A STE-MARIE DE LA BEAUCE

La fête de Noël a été célébrée cette année à Ste-Marie avec une grande solennité.

A la messe de minuit, il nous a été donné d'entendre une magnifique messe dite de St-Joseph, en quatre parties, par le chœur du collége et quelques chantres de l'orgue.

Les solistes étaient MM. D. Bilodeau, J. T. Barbeau, J. Trottier, Gustave Boulthin, T. Beaulieu, W. Lebon, J. T. Beaulieu, H. Lebon, A. Blouin, A. Lemieux, T. Ferland, Nap. Voyer.

A la messe de l'Aurore, les anciens Noëls ont été très bien rendus.

A la messe du jour, l'on a encore entendu d'excellente musique.

Le salut a été très solennel.

Les chœurs étaient sous l'excellente direction du Rév. Frère directeur du collége.

M. Chs Boivin, dont on connaît l'habileté, présidait à l'orgue.

**Mort de Mme juge Bourgeois**

Trois-Rivières, 27.—La femme du juge Bourgeois est morte subitement a sa résidence lundi dernier en revenant d'une promenade en voiture.

**Pilote en accusation**

Les commissaires du havre de Montréal commencent aujourd'hui l'enquête rendue nécessaire par l'accusation que le capitaine Rollo, du vaisseau *Alcide*, a porté contre le pilote du steamer *Glendale*. Le capitaine Rollo attribue la collision qui a eu lieu entre son vaisseau et le *Glendale*, sur le lac St. Pierre, à la négligence de ce pilote, qui de son côté, se défend de l'accusation.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

## LE RESULTAT FINAL

Le colonel Rhodes est élu à Mégantic, mais sa majorité n'est pas aussi considérable que les dépêches nous l'avaient d'abord annoncé ; car elle n'est que de 67 voix. Nos lecteurs pourront s'en convaincre en jetant un coup d'œil sur le tableau de votation que nous publions ci-après.

Quant l'Assomption, nous avions raison de dire que tout le monde s'attendait à la réélection du Dr Forest, libéral, parce que M. Marion était venu trop tard sur les rangs ; car les dernières nouvelles nous apprennent que le candidat ministériel l'a emporté sur le candidat conservateur, mais par une majorité bien plus faible qu'aux élections générales du 14 octobre. Le Dr Forest avait eu alors une majorité de 145 voix, aujourd'hui il n'a battu M. Marion que par 20 voix. C'est presque une défaite pour le candidat libéral quand on sait que M. Marion n'a accepté la candidature que malgré lui pour ainsi dire, et encore à la veille de la nomination ; la maladie qui régnait alors dans la famille de notre ami l'empêchait de faire une campagne électorale comme il aurait voulu la faire. Le candidat conservateur a été défait, il est vrai, mais on peut dire avec vérité qu'il a remporté une véritable victoire dans sa défaite.

Les élections qui viennent d'avoir lieu donnent une augmentation de deux voix de majorité au gouvernement Mercier, car il a conservé L'Assomption et Dorchester et il a enlevé Mégantic aux conservateurs.

L'Assomption

L'Assomption, 28.—Voici quel a été le résultat de la votation :

| | Majorités. Forest | Marion |
|---|---|---|
| L'Assomption | 187 | |
| St-Sulpice | 53 | |
| St-Lin | 104 | |
| L'Epiphanie | | 85 |
| Mascouche | | 98 |
| Repentigny | Egaux. | |
| St-Roch | | 86 |
| Lachenaie | | 17 |
| St-Paul l'Ermite | | 38 |
| Totaux | 344 | 324 |
| | 324 | |
| Majorité pour M. Forest. | 20 | |

Mégantic

| | Majorités. Rhodes | Johnson |
|---|---|---|
| Ste-Julie No. 1 | 5 | |
| " No. 2 | 61 | |
| Ste. Anastasie No. 1 | | 6 |
| " No. 2 | | 14 |
| Nelson | | 6 |
| Leeds-Est | 5 | |
| Leeds No. 1 | | 20 |
| " No. 2 | 32 | |
| " No. 3 | 25 | |
| Thetford-Nord No. 1 | 17 | |
| " No. 2 | | 68 |
| " Mines | | 46 |
| Ireland nord No. 1 | | 30 |
| " No. 2 | | 40 |
| Ireland sud No. 1 | | 68 |
| " No. 2 | | 16 |
| Halifax sud No. 1 | | 34 |
| " No. 2 | | 19 |
| " No. 3 | | 33 |
| Ste-Sophie | 103 | |
| St-Pierre-Baptiste, 1 | 44 | 44 |
| " " 2 | 25 | |
| Inverness No. 1 *a* | | 5 |
| " No. 2 | 15 | |
| " No. 1 *d* | | 8 |
| " No. 2 | 19 | |
| Somerset sud No. 1 | | 3 |
| " 2 | 69 | |
| " 3 | 39 | |
| Plessisville No. 1 | 33 | |
| " 2 | 37 | |
| Totaux | 529 | 462 |
| | 462 | |
| Majorité de M. Rhodes | 67 | |

## NOS POSTES

L'année 1888 a vu s'installer cent trente sept nouveaux bureaux de poste au Canada, ce qui porte leur nombre total à 7,671.

Sur ces 7,671 bureaux de postes, il y en a 2,927 à Ontario, 1,385 à Québec, 1,372 à la Nouvelle-Ecosse, 1,070 au Nouveau-Brunswick, etc.

La circulation par les bureaux de poste pour l'année 1887-1888 a été considérable comme l'indique le tableau suivant;

| | |
|---|---|
| Lettres | 80,200,000 |
| Cartes-poste | 16,688,000 |
| Lettres affranchies | 3,500,000 |
| Lettres enregistrées | 3,580,000 |
| Livres, spécimens, etc | 17,810,000 |
| Paquets | 743,000 |

Le bureau des lettres mortes n'est pas non plus resté inactif. Il y est passé 106,954 lettres qui n'ont pu être transmises à leur destination par suite de l'absence d'une adresse suffisante ou encore par défaut d'affranchissement. 13,792 de ces lettres contenaient des articles de valeur.

On se rappelle qu'il y a un an, le gouvernement a réduit à un centin de trois centins qu'elle était la commission payée aux vendeurs de timbres. Cette réduction lui a permis d'opérer une économie de $20,000.

D'autres économies ont été réalisées mais non dans les proportions voulues pour équilibrer les dépenses et les recettes du service des postes.

C'est, du reste, chose matériellement impossible. Notre service des postes, à raison du nombre de localités à desservir et des énormes distances à parcourir, sera toujours une charge pour l'état et difficilement une source de profits.

Cette année, le revenu provenant des postes a rapporté $2,751,139 mais la dépense s'est montée à $3,533,397.

C'est un déficit de $782,258.

L'année précédente ce déficit représentait un chiffre encore plus élevé ; il était de $854,845.

## LA VILLE DE TORONTO

Le grand journal de Toronto—l'*Empire*—a servi jeudi vingt pages de matières à lire.

Sur ces vingt pages, il y en a bien une dizaine consacrées à l'histoire du progrès accompli par la ville de Toronto.

Quelques-unes des statistiques fournies par le confrère sont fort instructives. Nous en glanerons quelques unes au passage.

Les travaux publics exécutés dans le cours de l'année par ordre du bureau des travaux dépassent le million de piastres.

L'entreprise la plus considérable paraît avoir consisté dans les améliorations faites à la rivière Don. Il a été dépensé jusqu'à ce jour sur cette rivière $306,532. Un pont érigé sur le Don a coûté en outre $57,101.

$44,947 ont été dépensées pour les trottoirs des rues et $632,538 pour autres améliorations locales.

On peut juger aussi du développement que prend la ville de Toronto par le nombre et la valeur de ses constructions.

En 1887, la valeur totale des édifices construits dans la ville représentait une somme de $1,145,410.

En 1888, du premier jusqu'à la fin de novembre, il s'est construit pour $1,968,570 de maisons particulières et de magasins. C'est un surplus de $823,160 sur l'année précédente.

Ces chiffres représentent à peu près quatre cents nouvelles maisons érigées dans l'année.

### Les étrangers à Tunis

Rome, 28.—Une note semi-officielle est publiée niant la nouvelle que le Bey de Tunis ait émané un décret ordonnant à tous les employés étrangers du gouvernement de Tunis de se faire naturaliser sujets français s'ils voulaient conserver leurs charges. Cette nouvelle est d'invention italienne.

## PEUT-ÊTRE UN MEURTRE

On lit dans le *Franco-Canadien*, de St. Jean d'Iberville :

Notre ville autrefois si tranquille est tenue depuis quelque temps dans un émoi continuel par des vols successifs d'une audace inouïe.

La terreur qui commençait à se répandre parmi nos concitoyens est arrivée à son apogée, mardi matin, quand la rumeur se répandit par la ville qu'un meurtre avait été commis.

Informations prises, voici ce dont nous avons pu nous assurer.

M. Edouard Mercier, barbier employé à la boutique de M. Charles Beauvais, de cette ville, après avoir travaillé chez son patron jusqu'à l'heure de la messe de minuit, allait faire sa toilette et se dirigeait vers l'église.

Fatigué par la chaleur et la foule qui encombrait l'édifice il sortit pendant la messe accompagné de deux amis, pour se remettre. Il crut s'apercevoir qu'il était suivi, de côté et d'autre, par un individu aux allures louches.

Rendu à un certain endroit sur la rue Desalaberry, près de la rue St. Charles, il interpella lindividu en question, lui demandant ce qu'il avait à les suivre.

Une altercation s'ensuivit à la suite de laquelle on en vint aux coups.

Soudain le malheureux Mercier se renversa dans les bras de ses amis, criant : Je suis dardé !

On le transporta aussitôt chez le Dr Godin qu'on alla quérir à l'église et qui, à son tour, après avoir constaté l'état grave du blessé, fit appeler en consultation son confrère le Dr B. Laroque. On put alors constater que Mercier était grièvement blessé au poumon droit et qu'il avait reçu plusieurs autres blessures sur différentes parties du corps.

Ces blessures étaient faites avec un couteau.

L'assaillant, qu'on a su, par la suite être un nommé Joseph Savary, a été arrêté dans la journée de Noël par le chef de police Boivin et le grand connétable Lanier.

Amené devant sa victime, il a été reconnu par Mercier comme l'auteur de l'assaut meurtrier.

Sur l'avis des médecins on a jugé à propos de prendre la déposition *ante mortem* du blessé dont l'état inspire à l'heure qu'il est de graves inquiétudes.

La blessure que Mercier a reçue au poumon droit est très dangereuse en autant que l'inflammation peut amener d'un instant à l'autre, la mort du patient.

Et le drame sanglant que nous venons de raconter se passait au milieu d'une obscurité profonde dont nous gratifie, par le temps qui court, la grave sollicitude de nos conseillers municipaux. Si la lampe de la rue Desalaberry avait été allumée, le malheureux Mercier aurait peut-être évité l'arme meurtrière de son lâche assaillant et aurait été aussi mis sur les gardes.

## FRANCE ET CANADA

Nous lisons ce qui suit dans la *Revue du Siècle* de France :

On fait grand bruit de notre isolement dans le monde et du cercle de fer qui nous menace de toutes parts.

Sommes-nous vraiment aussi abandonnés qu'on le prétend ? Aucun peuple ne sent-il vibrer pour nous les sentiments de l'estime et de l'amitié ? Au moment du branle-bas, ne verrions-nous pointer à l'horizon aucune voile amie ? Aucun coup de canon ne serait-il tiré ? N'apercevrions-nous aucun signal de secours ? Que nos ennemis ne s'y fient pas trop : ils pourraient éprouver un cruel désenchantement.

Que nous soyons isolés ou non, il est un petit peuple qui a toujours montré qu'il a du sang français dans les veines Impuissant à nous secourir, il a toujours porté à la patrie commune le plus absolu dévouement.

Il ne peut rien pour nous, par sa faiblesse et sa situation. Aimons-le quand même, il nous le rend.

Il vient de paraître, à Québec, une plaquette, une brochure, peu de chose comme objet de librairie, mais œuvre magnifique, immense par les sentiments qu'elle révèle, par le patriotisme qu'elle contient : *le Canada et les Canadiens-français pendant la guerre franco-prussienne*, par M. Faucher de Saint-Maurice, Québec, 1888, in-8, 56 pp.

Si un français peut la lire sans être troublé, sans être enivré, sans laisser couler des larmes sur son visage, c'en est fait de notre pays ; c'est bien la fin de notre race, *finis Galliæ*. Nous n'avons plus qu'à nous envelopper d'un linceuil et à nous coucher sur la terre libre de France que ne tarderont pas à fouler de nouveau les hulans de Guillaume II.

A la nouvelle que la guerre était déclarée entre la France et la Prusse, pendant cette année terrible dont le souvenir ne s'effacera jamais, ce fut une exaltation de joie dans le cœur de tous les Canadiens. On nous voyait déjà à Berlin ! Hélas ! nous n'en prenions pas la route !

La nonvelle de nos revers trouva la population entière incrédule. Bien mieux, les crieurs canadiens annonçaient dans les rues des victoires insensées : la sortie de Bazaine, l'annéantissement d'une armée prussienne, la retraite des envahisseurs ! Quand la vérité se fit jour et s'imposa, ce fut une consternation.

Il y eut des révoltes, des émeutes, des protestations. " La France vaincue ? jamais de la vie ! On en deviendrait fou ! " Et l'on citait nos victoires passées ; puis il y eut prostration, annéantissement. Dans les ateliers, sur les ports, au fond des forêts, le peuple rageait. Ah ! dans ce cher pays, que de blasphèmes, que d'injures contre les Allemands ! que de pleurs sur la France !

On fit des quêtes, on fit des envois nombreux de linge et d'argent et que de Cadiens seraient partis le rifle à la main sans le *veto* de l'Angleterre !

Je passerai tous les actes de dévouement, mais il en est un trop sublime pour être oublié :

" Chez nous la terre est rude à l'homme, dit notre auteur. Pour souscrire ainsi, il faut faire faire dans les champs bien des tours à la charrue ! il faut donner bien des coups de hache dans la forêt.

" Qu'importaient ces heures de pénible travail à nos paysans, à nos habitants ! Elles n'étaient pas perdues. Il s'agissait de la France et ils offraient ce que leur honorable pauvreté leur permettait de donner.

" Dans ce temps-là, tout le monde avait le cœur gros. Je me rappelle ma servante, Marie Lafontaine. Elle faisait une cuisine tolérable, mais elle tenait pour sorciers les gens qui savaient lire et écrire. Le dimanche où se fit au prône de l'église la lecture de la circulaire du Consul général, elle m'arriva tout émue :

"—Monsieur, me dit-elle, c'est demain le jour de mes gages. Vous serait-il égal de les envoyer à M. le curé ? Il les remettra *à nos gens*. Il m'apparaît qu'ils souffrent là-bas."

" Et inconsciemment cette sublime ignorante, qui ne connaissait du monde que la géographie de son cœur, pointait de son doigt le côté où se trouve la France. "

Pauvre domestique si française ! humble Canadienne si dévouée ! votre offrande est venue à nous et un des vôtres, *un de vos gens*, comme vous le dites, vous en remercie. Puisse ces lignes être répétées par tous les échos de la presse de France et conserver votre nom et votre action aux siècles les plus reculés !

Les cinquante pages de cette brochure offrent à chaque ligne pareil amour brûlant, pareil patriotisme, pareil dévouement pour la mère patrie. J'en ai été trop troublé pour ne pas le dire à nos lecteurs.

Et vous connaîtrez l'étendue de notre reconnaissance, brave Marie ! car je vous le jure, la *Revue du Siècle* ne sera pas la seule à vous en parler, à Québec !

Aimé Vingtrinier.

## LA NAVIGATION D'HIVER

### Le rapport du sous-comité

Il y a eu hier une assemblée du comité nommé par la chambre de commerce pour s'enquérir de la possibilité de la navigation d'hiver. Assistaient à cette réunion MM. T. Ledroit, président ; A. H. Andrews, secrétaire ; E. Beaudet, Dobell, Burstall, Price, G. Lemoine, F. X. Berlinguet, Dr E. Morin, L. J. Demers et Sharples.

M. le secrétaire donne lecture d'une lettre de M. E. F. Williams, de la Pointe-aux-Lièvres, qui dit être d'opinion que la navigation d'hiver sur le St-Laurent est possible.

M. Dobell lit ensuite le rapport qu'il a proposé à la dernière réunion de la chambre de commerce.

M. F. X. Berlinguet, nommé par le sous-comité pour préparer le rapport de concert avec M. Dobell, déclare qu'il n'a pu s'entendre avec celui-ci sur la rédaction du rapport en question et qu'il a cru en conséquence de son devoir de proposer un rapport plus détaillé et dans lequel on déclare que la navigation d'hiver est possible et praticable du 1er mars au 1er décembre avec des steamers spécialement construits pour cette fin.

Le comité a adopté alors le rapport suivant :

Votre comité après avoir tenu plusieurs séances dans lesquelles il a examiné plusieurs témoins, entre autres, François Gourdeau, maître du havre de Québec, John U. Gregory, administrateur des steamers du gouvernement et agent du département de la marine et des pêcheries, M. Schwartz, vice-consul de Suède, Norvège et Danemark et agent consulaire d'Italie, l'honorable François Langelier, maire de Québec, William Rae, agent et propriétaire de bateaux transatlantiques.

Afin de compléter les informations qu'il désirait obtenir, votre comité a aussi pris communication, quant à la possibilité de naviguer le St-Laurent pendant une partie d'hiver ; du rapport du comité spécial de la chambre des Communes nommé pour cet objet, lequel a examiné les témoins suivants, savoir : Edmond Sewell, construction de navires, de Lévis, Cyrille Fortier, de la cité de Québec, capitaine au long cours, Marmaduke Graham, d'Ottawa, capitaine au long cours, J. W. Carmichael, M. P. de Pictou, constructeur de navires ; lequel comité spécial afin de compléter les informations qu'il voulait obtenir prit communication des informations prises par un semblable comité nommé en 1875 pour le même objet par l'assemblée Législative de Québec, lequel avait examiné les témoins qui suivent, savoir :

Michel Lecours, de Lévis, capitaine de bateaux à vapeur ; l'Hon. M. Savage, de Gaspé, membre du Conseil Législatif de la province de Québec ; Michel Guenard, de Lévis, pilote ; Joseph Brown, de Québec pilote ; Charles Brown, de Québec, pilote ; François Desgrosseilles, de Québec, capitaine au long cours ; Honoré Sherrer, de Lévis, capitaine au long cours ; Col. F. C. Farijana, de New Carlisle, hydrographe ; et il prit aussi communication de la déclaration suivante signée par 43 pilotes : " Nous, soussignés, pilotes commissionnés pour le fleuve St-Laurent, certifions par le présent que les amas de glaces flottantes sur le fleuve et dans le golfe St-Laurent n'offriraient pas beaucoup de résistance à des steamers à hélice puissants, l'absence de brume et de vagues durant les mois d'hiver est un avantage précieux en faveur de la navigation d'hiver. Le tout considéré, nous sommes d'opinion que la navigation d'hiver sur le fleuve et dans le golfe St-Laurent est non-seulement une chose possible mais praticable.

(Signé) Pierre Lapierre, Moïse Lachance, Cyprien Langlois, Laurent Tremblay, Michel Guenard, George Simard, Nestor Lachance, Pierre Ruelland, N. Curodeau, Théophile Coriveau, Isidore Noël, J. Tremblay, fils, Hilaire Jovin, J. B. Tremblay, Maxime Caron, George Lapointe, Charles F. Brown, Narcisse Charest, Elzéar Godbout, Marcel LeBel, Pierre Lachance, Joseph Hébert, G. B. Tremblé, Nicholas Paradis, Edouard Turgeon, Charles Pouliot, Ephrem Chamberland, Abraham Couillard Després, Magloire Nèques, Edouard Petigrew, J. B. Bernier, Joseph Dupille, Louis Laprise, Louis N. Lachance, Joseph Blouin, Hubert Raymond, Eusebe Thivierge, Paul Paquet, C. Raymond, Charles Normand, Norma Lachance.

Attendu qu'il est dans l'intérêt de ce pays en général, que la route du St-Laurent soit connue au monde commercial et reconnue comme la plus avantageuse ;

Attendu que pour atteindre son complet développement, il est nécessaire qu'elle soit ouverte de bonne heure le printemps et fermée aussi tort que possible l'automne ;

Et attendu que pour accomplir cela, il est nécessaire qu'un phare permanent soit construit à la Traverse, ce comité recommande au bureau de solliciter le gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates pour l'érection d'une jetée à tel endroit à la Traverse et de l'éclairer par une ou plusieurs lumières, suivant qu'il le jugera le plus convenable ;

Et attendu que ce comité croit que la plupart de la glace que l'on rencontre dans le golfe au mois de mai vient par le détroit de Belle-Isle, il suggère d'adresser une pétition au gouvernement fédéral pour lui demander de continuer la communication télégraphique jusqu'à cette île, au moyen d'un câble qui partira d'Anticosti, et cela en sus de la ligne nord que l'on est à construire le long de la côte du Labrador, de sorte que nous pourrons connaître le mouvement de la glace au printemps à Belle-Isle.

Le comité doit aussi faire rapport qu'il croit que la navigation du St-Laurent, par des steamers convenablement construits, durant tout l'hiver, est possible ; il reste à savoir si, pendant les mois rigoureux de l'hiver, elle peut être un succès commercial.

Le tout respectueusement soumis,

R. Dobell,
Président.

### Le prochain consistoire

Londres, 29. — Le correspondant à Rome du *Chronicle* dit : " Au consistoire qui sera tenu en cette ville le 21 janvier prochain, Mgr Machi, Mgr Annibale et l'archevêque de Catane recevront le chapeau cardinalice.

Trois évêques polonais recevront aussi la barette d'hiver. C'est là la conséquence des négociations britanniques avec la Pologne.

### En Afrique Orientale

Zanzibar, 29.—Le correspondant au Zanzibar du *Standard* dit : " Les arabes de l'intérieur rapportent qu'une révolution vient d'éclater à Uyunda et que le roi a été déposé par son frère. Si cette nouvelle est vraie, Emin Bey pourra se rendre à la côte."

### La politique intérieure de la Russie

Londres, 28.—Dans les cercles diplomatiques et dans les journaux officiels russes on déclare qu'un important changement est sur le point d'avoir lieu dans la politique intérieure de la Russie. Cela est dû aux impressions favorables faites sur le czar lors de son dernier voyage et aux témoignages de loyauté lorsqu'on apprit qu'il axait échappé l'accident arrivé au train à Borki.

### AU SOUDAN

Souakim, 28.—Osman Digna offre de faire conduire en sûreté un médecin anglais qui voudra venir soigner les blessés à Handoub.

Une enquête prouve que les épées brisées dans la dernière bataille étaient de manufacture allemande.

Moscou, 28.—Le projet de reformes administratives du comté de Tolstoe est sur d'être rejeté. Il rencontre l'opposition du czar et de la majorité des membres du conseil.

## LA CANDIDATURE BOULANGER

Les dépêches de Paris nous apprennent que le comité national républicain, en d'autres termes le comité boulangiste, a décidé de porter le général Boulanger candidat à la députation dans le département de la Seine, en remplacement de M. Hude, décédé. On avait annoncé déjà que les sénateurs et députés de tous les groupes répnblicains ont résolu de combattre le général Boulanger en lui opposant le neveu du député Baudin, tué sur les barricades en 1851.

La date de la future élection n'est pas encore fixée, et déjà on le voit, la question est carrément posée à Paris.

On ne peut se dissimuler que cette élection, même limitée à Paris aura, une signification qu'elle n'aurait pas ailleurs. Elles n'a pas les mêmes bases élémentaires que les élections qui ont donné des majorités au général Boulanger daas plusieurs départements.

Le succès du général Boulanger dans les trois départements a été un succès franchement antirépublicain. Il ne saurait en être de même dans le département de la Seine. Sans doute, le général Boulanger sera soutenu par les royalistes et les impérialistes. Mais, contrairement à ce qui s'est passé ailleurs, ce concours lui sera plus nuisible qu'utile, car les partis antirépublicains sont en minorité dans la Seine, et il y a très grande probabilité que l'alliance avec les monarchistes sera peu goûtée des partisans que le général Boulanger peut avoir dans les classes populaires.

Personne ne saurait douter, en effet, que la grande masse ouvrière de Paris et des environs ne soit républicaine. La foi républicaine est le credo populaire de la capitale depuis au moins deux générations, et rien ne peut faire supposer qu'elle soit disposée à y renoncer. M. Rochefort et M. Déroulède, le général Boulanger et son comité intime, auront beau affirmer que le mouvement qu'ils patronnent est favorable à la République, personne ne les croira en y voyant associés les orléanistes et les bonapartistes. Dans aucun cas donc, le suffrage de Paris ne pourra être considéré comme une déclaration antirépublicaine ; ce qui ne veut pas dire assurément que le succès de la candidature Boulanger soit impossible ; ni même qu'il ne dût pas être considéré comme fâcheux pour la République ; mais il serait le produit de combinaisons fortuites et tout à fait passagères. Si, au contraire. la candidature du général échouait, il faudrait y voir un véritable triomphe républicain, parce qu'il serait démontré que le parti républicain est supérieur à la coalition la plus redoutable qu'il ait encore rencontrée, celle des monarchistes et des mécontents de toute sorte groupés autour du drapeau boulangiste.

## RESPONSABILITE DES COMPAGNIES DES CHEMINS DE FER

### Jugement en faveur du Pacifique

Vendredi en cour supérieure siégeant à Montréal, M. le juge Davidson a rendu sa décision dans la cause de la veuve de J. B. Francœur contre la compagnie du Pacifique canadien, où la demanderesse réclamait $10,000 de dommages causés par la mort de son mari tué accidentellement il y a deux ans sur la voie du Pacifique à Cheimsford, Ont.

Le défunt était employé comme homme d'équipe pour poser les fils télégraphiques sur les poteaux le long de la ligne. Pendant qu'il travaillait à cette besogne il tomba entre deux chars et fut tué instantanément. La compagnie plaida que l'accident était un des riques inhérents à l'occupation du défunt. Il avait été employé dans ce service pendant deux ans et il était sensé connaître tous les périls auxquels il était exposé.

Comme aucune négligence avait été prouvée chez les employés de la compagnie, l'action devait être déboutée avec dépens.

### Echappé belle

Le sacristain de l'église de la paroisse St-Hyacinthe a été victime, ces jours derniers, d'un accident qui pouvait avoir des suites très graves. Il allumait des cierges à l'occasion des Quarante-Heures, quand le feu prit à son surplis. Il réussit à l'éteindre, mais non sans s'être brûlé légèrement les mains et la figure.

## LES CARTES DE VISISES

Chaque année, du 15 décembre au 15 janvier, plusieurs millions de cartes encombrent toutes les voies postales.

C'est un usage contre lequel on s'insurge, sans cesser de le subir, ce qui prouve qu'il a sa valeur.

C'est que ce petit morceau de carton, malgré son insignifiance apparente, joue un grand rôle dans l'histoire des relations sociales.

D'abord, il est polyglotte ; toutes les langues lui sont familières. Poignées de mains amicales, espoirs timides, rappels de créances, gratitudes d'obligés, remerciements d'estomac, canards financiers, renseignements cythéréens, la carte dit tout.

Elle vous offre des vœux de bonne année et des soupirs de condoléance ; vous félicite du mariage de votre fille et de la mort de votre belle-mère ; vous épargne l'ennui de faire des visites et le désagrément d'en recevoir ; dit à ce monsieur que vous serez enchanté de le voir ; à cet autre que vous seriez ravi de le tuer. Elle accompagne le présent où vous mettez votre cœur et le cadeau où vous videz votre bourse ; elle est bien, en un mot, l'intelligente et utile auxiliaire de ce siècle sans préjugés.

Ce n'est pourtant point une invention dont nous puissions prendre le brevet. L'usage de la carte de visite était connu, en Chine, il y a plus de mille ans, alors que nos barons chrétiens portaient encore leur écritoire au pommeau de leur épée. Mais la carte chinoise n'a de commun avec la nôtre que l'usage auquel on la destine.

Ce sont des rouleaux de papier dont le volume initial, déjà considérable, augmente au fur et à mesure que le rang du titulaire de la carte s'élève. Celle d'un vice-roi d'Orient, portée chez l'un de nos ambassadeurs, aurait pu entourer, de haut en bas, la colonne Vendôme.

Il n'y a pas encore bien longtemps que l'usage de la carte de visite s'est popularisé en France. Un registre recevait, chez le portier le nom des visiteurs ayant trouvé visage de bois. Puis on prit l'habitude de déposer sur le régistre son nom, inscrit d'avance sur une feuille de papier. De là à la carte actuelle, il n'y avait qu'un pas.

D'abord parurent les cartes mythologiques. C'était l'époque des lettres à Emilie. L'Olympe s'imposait au Parnasse. Les montagnes se rencontrent quelquefois pour se battre.

Tantôt le nom sortait d'un carquois, gentille façon de décocher une déclaration amoureuse, tantôt il se cachait dans un bouquet emblématique ; ce devait être à l'usage des cousins et des cousines. On le retrouvait dans les sourcils de Jupiter,—fantaisie de quelque Othello ;—on l'écrivait sur la massue d'Hercule qui pouvait à la rigueur symboliser le poignard d'Antony ; sur la peau du lion de Némée, qui ressemblait peut-être à celle de l'ours, et jusque sur la pomme de Paris.. flirtage normand !

C'était amusant comme une charade,—pour ceux que les charades amusent, s'entend !—Mais la mythologie mourut de vieillesse : on ne peut pas être et avoir été.

La Restauration s'accomplit. Le vent de la politiqne souffla sur ces inoffensifs morceaux de carton qui prirent de faux airs de drapeaux. Ce n'était que fleurs de lis, oriflammes et devises royalistes.

Revint l'Empire D'un bout à l'autre de la carte, agrandie pour la circonstance, l'Aigle, né le 18 brumaire et baptisé le 2 décembre, étendit ses ailes. Le nom s'écrivait dans les serres de l'animal.

Puis la carte se lassa d'être politique ; elle devint purement fantaisiste. D'abord, elle se moira, puis se teinta diversement, imita la porcelaine dont elle prit le nom.

On eut aussi, vers 1835, la carte dite artistique. C'étaient des chevalets, portant un nom, en guise de tableau ; une pierre moussue où les lettres s'enlaçaient au lierre ; un livre qu'un nom seul remplissait ; une lyre dont chaque corde chantait une syllabe ; une sphère où l'individu occupait la place d'un continent. Bref, la carte était chargée de trahir le caractère, les aptitudes et les aspirations de chacun.

Elle se trouva bien vite accablée comme un âne qui se rend au marché et la carte artistique tomba et resta dans le domaine du mauvais goût.

Cependant aujourd'hui où la fantaisie se fait rare, la carte de visite revêt encore des formes ou, pour mieux dire, émet des formules inattendues. Barnum et Prudhomme ne sont pas morts ; la faconde et la naïveté verront encore de longs jours. Il n'est pas difficile de rencontrer une carte dont le nom est muni de cinq à six lignes développant les droits du titulaire à l'attention générale. D'autres, mélancoliques ou drolatiques, vous apprennent, d'un mot, la teinte d'un esprit, la formule d'un caractère.

Il y a dans Paris un garçon pâtissier qui, après avoir longtemps cuisiné pour des estomacs artistiques, échoua, sur ses vieux jours, dans une compagnie d'assurances. Frappé aux moelles, comme un simple cordon, par cette déchéance profonde, il se fait fabriquer, chaque année, des cartes dramatiques portant, au dessus du nom, un couteau de cuisine et une plume entrelacés avec la désespérante devise : "*Nihi !*" Il ne croit plus à rien, le malheureux ! Avoir sustenté les nourrissons des muses ; avoir écrit soi-même, entre deux feux, un volume, aussi varié que la cuisinière bourgeoise, et végéter, aujourd'hui, sur un rond de cuir en compagnie dito. *Nihil.*

Sans parler latin, comme ci-dessus, la carte peut exprimer des sentiments infiniment joyeux : "Mlle Ida, boulevard Rochechouart, 8e arbre à gauche." (Historique et parisien).

Sans parler grec, elle a parfois une concision spartiate : "M. X.., célibataire." C'est tout, c'est assez. Les amis, stupéfaits, apprennent ainsi que le ménage était un faux ménage et les fournisseurs qu'ils ne doivent plus faire crédit à Madame X.

Cette liberté de la presse (à imprimer) sera d'un précieux secours pour les philosophes de l'avenir qui essaieront l'esquisse morale de ce brillant dix-neuvième siècle. Rien qu'avec ces morceaux de carton, on en reconstituerait l'histoire entière.

Voudra-t-on, par exemple avoir la mesure exacte de tout ce que l'aplomb peut tirer de la bêtise et de la crédulité humaines ? Une carte de financier et une carte de somnambule suffiront.

Désirera-t-on noter jusqu'où peut s'enfler la grenouille bourgeoise ? La carte d'un décoré,—procédé Limouzin —le révélera.

On lira sans peine nos appétits d'ambition sur nos cartes de visite ; d'argent sur nos prospectus et d'estomac sur nos menus. Le Panache, le Veau d'or et le Ventre. --cette trinité de dieux immortels,—devront à Guttenberg une carte de remerciement pour avoir vulgarisé leur existence. Quant à nous, nous gagnerons peut-être, à cette hantise de l'affiche, d'arriver à l'avenir photographiés,—c'est-à-dire plus laids que nature, mais à peu près reconnaissables.

Quel est le peuple, barbouillé par l'Histoire, qui pourrait en dire autant ?

E. MASSERAS.

## LES EXPORTATEURS D'ANIMAUX

TORONTO, 28.—La société des exportateurs d'animaux du Canada a tenu, hier, sa quatrième assemblée annuelle. On y comptait 150 membres sur un total de 350 que compte la société.

Le président a déclaré qu'il avait convoqué les membres deux mois plus tôt que d'habitude afin de les faire profiter des taux réduits par voies ferrées pour les fêtes de Noël.

Il a raconté en peu de mots l'entrevue que le comité spécial de la société avait eue en 1885 avec l'hon. M. Carling, et l'ordre en conseil qui suivit, accordant, à bord de chaque steamer, entre les ports, pour chaque tête de bétail un espace de deux pieds et huit peuces de largeur sur huit de longueur.

En 1887, l'inspecteur des animaux, à Montréal: sollicité par les compagnies de steamers diminua cet espace. Le ministre de l'agriculture, dans une entrevue, a été prié de faire rétablir l'espace accordé par l'ordre en conseil de 1885. Il a déclaré qu'il n'était pas au courant de cette réduction de 1887 et qu'il verrait à ce que la chose fut réglée sans délai.

L'état fourni par le trésorier accuse une balance en caisse à la banque de $2,756.28.

Le comité exécutif présenta ensuite un rapport long et détaillé à propos de la poursuite instituée par la compagnie de steamers Furness, de Montréal, contre deux membres de la société, messieurs Aikins et Flanagan. La société avait décidé de faire de cette poursuite un *test case*. Elle fit des avis légaux à Toronto, Montréal et en Angleterre. Dans chaque endroit la société apprit qu'elle avait peu de chances de succès. Alors elle décida de règler par un compromis. Quelle ne fut pas la surprise de la société quand elle reçut de ses avocats en Angleterre un mémoire de frais de 600 louis pour avis et consultation en cette affaire ? Cette question est laissée aux membres du comité exécutif de 1889 pour règlement.

La société fit ensuite l'élection de ses officiers avec le résultat suivant : président, M. John Dunn ; 1er vice-président, M. Flanagan, 2e vice-président, M. Robson ; trésorier, M. Thompson : secrétaire. M. Bickerdike, de Montréal.

Le président, M. Dunn, expliqua aux membres que les compagnies de voias ferrées en sont venues à la conclusion de n'accorder des billets de passage réduits qu'à ceux des membres qui exporteraient par année, de 10 chars d'animaux ou plus.

M. Cook a proposé qu'une taxe de 25 cents par tête de bétail soit imposée afin de s'assurer et de nommer des personnes pour veiller à ce que les animaux soient bien nourris durant la traversée et qu'une quantité suffisante de foin soit mise à chaque voyage à bord de ces steamers. Le comité se chargera de voir à l'exécution de cette proposition.

Par un vote de 27 contre 24 la société a rejeté la proposition faite de demander un acte de contitution légale.

### Les naturalistes américains

BALTIMORE, 28.—L'assemblée annuelle des naturalistes a commencée hier après-midi dans la salle du laboratoire de physique, à l'université John Hopkin.

### La dette de l'Etat de Pennsylvanie

HARRISBURG, PENN., 28.—Le gouverneur Beaver a annoncé hier que la dette de l'Etat avait été réduite dans le cours de l'année de $1,118,550. L'un des projets de M. Beaver est d'éteindre complètement cette dette et il y met toute son énergie pour arriver à ce but avant l'expiration de son terme d'office.

### Immense incendie

GRAND FORKS, DAKOTA, 28—De bonne heure hier matin, la ville d'Auburn, à 4 milles d'ici, a vu toute la partie d'affaires détruite par un incendie. Le manque d'eau et d'appareils contre les incendies ont rendu les propriétés une proie facile pour les flammes. Les pertes sont considérables, mais le montant n'en est pas encore connu.

### L'exportation du bois

WASHINGTON, 28—Le consul des Etats-Unis, M. Hotschkiss, à Ottawa, dans son rapport au département d'Etat, déclare à propos du droit d'exportation sur les bois qu'il y a des doutes graves sur la constitutionalité de la loi et que des efforts sont faits pour en assurer le rappel. Il dit que la mise à exécution de cette loi est très préjudiciable aux intérêts des manufacturiers dans le Nord du Michigan, qui achètent des limites à bois au Canada avec l'intention de remorquer leurs billots par les lacs de préférence à transférer leurs scieries au Canada.

### Emeute entre russes et americains

ST PAUL, 23.—Une émeute a eu lieu hier matin près de Tip, Dakota, entre des meunonites russes et américains. Une vente publique avait lieu sur la ferme d'un nommé Sink et un américain nommé Merchant acheta une douzaine de volailles. Quand il fut prêt de partir, il lui manquait deux volailles. Il s'en plaignit à Sink qui lui dit de choisir quelque autre volaille d'une égale valeur. Il choisit une oie et partit pour sa demeure mais il fut attaqué par huit russes qui se donnèrent l'oie comme étant leur propriété. Une bataille eu lieu ce qui attira d'autres personnes et bientôt il en résulta une bagarre générale entre près d'une vingtaine d'hommes. Un russe nommé Maya fut poignardé. A son tour il fendit le crâne d'un nommé Charles Johnson avec un joug, le blessant mortellement. Trois autres russes ont été gravement blessés. Cette émeute a causé beaucoup d'émoi dans le voisinage.

### Les chemins de fer

CHICAGO, 28.—Le *Railway Age* d'aujourd'hui a publié ce qui suit : "Le nombre de chemins de fer dans le pays a augmenté durant l'année de 7,120 milles de voies principales. De nouveaux chemins de fer ont été construits dans tous les 37 états et territoires à l'exception de deux : le Rhode Island et le Nevada.

"Le Kansas est encore le premier des états pour l'étendue de ces nouveaux milles de voies ferrées comme cela a eu lieu depuis plusieurs années. Vient ensuite la Californie.

"Les lignes ayant le plus de trafic sont le Chicago Kansas et Nebraska, 412 milles ; le St Paul Minneapolis et Manitoba, 373 milles, et le Southern Pacific qui, par ses divers embranchements, a 300 milles de longueur."

### Sinistres maritimes

PHILADELPHIE, PENN., 28.—La barque norvégienne *Alf*, capitaine Beach, ayant un équipage de 14 hommes et une cargaigaison de sucre est partie de Dimerara le 27 octobre dernier pour Philadelphie. On n'en a pas entendu parler depuis.

Les consignataires de la goëlette *Annie E. Hall* qui est partie depuis 40 jours pour Moorhead n'a plus donné de ses nouvelles et on la croit perdue.

Le brigatin américain *Sarah E. Emma* parti de Kingston, Georgie, pour Delaware Breakmater pour ordres est maintenant faits depuis 60 jours et on a les plus graves inquiétudes sur le sort de ce brigantin.

### Torturée par sa tante

Reed City, Mich., 29.—Une femme du nom de Swarthout a été arrêtée à Reed City (Michigan) sous l'accusation d'avoir odieusement maltraité sa nièce encore enfant.

La prisonnière a été arrêtée et écrouée à la prison en attendant son procès.

### Mères!

Le Castoria est recommandé par les médecins pour la dentition des enfants. C'est une préparation purement végétale, et les ingrédients qui y entrent sont publiés autour de chaque bouteille. Il est agréable au goût et absolument inoffensif. Il fait disparaître la constipation, régularise les intestins, calme les douleurs, guérit la diarrhée et les coliques venteuses, chasse la fièvre, détruit les vers et empêche les convulsions, flatte l'enfant et lui donne un sommeil rafraîchissant et naturel. Castoria est la panacée des enfants—l'ami des mères. 35 doses. 35 cts.

### Un combat avec un aigle

Un aigle s'abattant dans une rue et attaquant à l'improviste un passant inoffensif, voilà certes un fait aussi extraordinaire qu'incroyable et qui vient pourtant de se produire à Bridgeport (Connecticut).

M. F. B. Hubbart, un pharmacien de Bridgeport, marchait tranquillement dans une rue du quartier ouest de la ville lorsqu'un aigle s'est abattu sur ses épaules et l'a presque fait tomber. L'aigle, battant violemment des ailes, a enfoncé ses serres dans le cou du malheureux pharmacien, tout surpris de cette attaque imprévue. Il en est résulté une lutte de plus vives. L'oiseau de proie, d'un terrible coup de bec, a grièvement blessé M. Hubbard à la main. Le pharmacien en se défendant de son mieux, a réussi à faire lâcher prise à l'aigle et à le faire tomber à terre. Mais l'oiseau de proie au lieu de s'envoler, est revenu à la charge et a donné un autre coup de bec à M. Hubbard, au dessus du genou, lui déchirant le pantalon et lui lacérant les chairs. Mais, cette fois, M. Hubbard a saisi son étrange agresseur par les ailes et l'a fait prisonnier.

Dans ce combat extraordinaire M. Hubbard a reçu trois blessures qui, sans être graves, n'en sont pas moins douloureuses ; mais il est tout fier, dit-on, d'avoir capturé un aigle vivant.

### Saisie d'un navire américain

On vient d'apprendre que le brigantin américain *Josefa*, actuellement dans le port de Philadelphie, a eu avec la douane espagnole à Arroyo (Puerto-Rico) un différend qui pourrait donner lieu à un incident diplomatique.

Le *Josefa* appartient à des armateurs de New-York. A la suite d'un voyage à Arroyo, il déchargeait sa cargaison dans ce port lorsque la douane espagnole a découvert qu'il manquait vingt paquets d'amidon inscrits sur le manifeste du navire. Après de vaines recherches, le *Josefa* a été saisi et retenu à Arroyo jusqu'au paiement d'une amende de $4,000, bien que la valeur des articles manquants ne fût pas, affirme-t-on, de plus de $20. Après le paiement de l'amende, on a découvert que les paquets d'amidon avaient été délivrés par erreur à New-York à bord du trois-mâts barque *Josephus*, qui était amarré à côté du *Josefa* pendant que celui-ci embarquait sa cargaison. Mais les autorités espagnoles n'en ont pas moins refusé de rembourser l'amende ; le *Josefa* a quitté Puerto-Rico, et il vient d'arriver à Philadelphie.

M. James Brett, de New-York, un des propriétaires du *Josefa*, a dit qu'il avait fait toutes sortes de démarches auprès du gouvernement espagnol pour se faire rembourser l'amende, mais que n'ayant pas pu y réussir, il venait d'adresser une plainte au secrétaire d'Etat, M. Bayard à Washington. Dans sa requête, M. Brett demande l'intervention immédiate du gouvernement des Etats-Unis, et l'envoi des croiseurs *Yantic* et *Galena* à Puerto Rico, pour exiger sommairement une réparation.

### Ebouillanté

Un enfant de trois ans appartenant à M. L. Arsenault, à Métapédia, s'est assis l'autre jour dans une bouilloire remplie d'eau chaude et s'est fatalement ébouillanté des épaules aux pieds.

### Pont de glace

La glace est prise depuis la semaine dernière, entre l'endroit appelé le moulin de Noël, au bout de l'île d'Orléans, et l'Ange Gardien, sur la côte de Beaupré mais on ne fait que commencer à y passer, à cause de la pluie qui l'avait rendue dangereuse.

### Arrivée du colonel Rhodes

L'honorable M. Rhodes, ministre de l'agriculture, est arrivé à deux heures et demie samedi après-midi du comté de Mégantic. Un grand nombre de ses amis sont allés le recevoir au bateau et l'ont reconduit aux édifices du Parlement L'honorable M. Garneau qui remplit la charge de premier-ministre, conduisait le nouveau ministre dans sa propre voiture La procession comprenait une centaine de voitures et a défilé par les rues Dalhousie, Arthur, St-Pierre, Côte Lamontage, Du Fort et St-Louis. Un magnifique bouquet a été présenté à M. Rhodes par l'hon. sénateur Pelletier.

Cette démonstration se composait de principaux chefs libéraux de cette ville entre autres les honorables MM. Shehyn D. Ross, P. A. Pelletier, et MM. L. P. Pelletier, Dr Rinfret, C. Langelier, Miville-Dechêne, Dr De Grosbois, A. Carrier, G. Amyot, M. P., J. Turcotte et E. Vincent.

Rendu au parlement, M. Rhodes a remercié en anglais et en français ses amis de Mégantic et de Québec qui l'avaient aidé dans sa campagne électorale.

MM. L. P. Pelletier, Turcot, M. P. D. Stewart, d'Inverness, les honorables MM. Duhamel et D. Ross ont aussi adressé la parole.

# L'AN 1888

## REVUE RETROSPECTIVE

Dans quelques heures les portes de l'éternité se refermeront silencieusement sur 1888 et une ère nouvelle commencera

N'est-ce pas le temps de se recueillir et de ressusciter, par la pensée, le souvenir des faits les plus importants qui ont traversé l'année qui reçoit nos adieux ?

***

Pour l'univers catholique, l'événement capital de l'an 1888 a été la célébration du jubilé sacerdotal de Sa Sainteté le Pape Léon XIII.

Toute la chrétienté s'est unie dans une même pensée d'amour et de vénération pour acclamer, jusque dans les contrées les plus lointaines, le Père commun des fidèles.

Lors des fêtes splendides qui ont eu lieu à Rome, on est venu, par centaines. par milliers, de France, de Belgique, d'Espagne, d'Allemagne, de l'Amérique, de l'Afrique, pour témoigner de l'attachement inébranlable des catholiques au Saint Siége.

Les têtes couronnées de tous les pays, même protestants, même infidèles, se sont associées à ces manifestations et ont délégué auprès de Léon XIII des ambassadeurs chargés de lui présenter leurs hommages et leurs présents.

Tous ces témoignages spontanés d'amour et de vénération attestent la puissance grandissante de la Papauté.

Léon XIII captif est encore roi et impose le respect aux souverains. Quelle preuve plus éclatante de ce fait que la récente visite de l'empereur d'Allemagne au Vatican ! Tout altier qu'il fut, Guillaume II s'est incliné humblement devant la souveraine majesté de l'illustre Chef de la chrétienté !

***

La France nous a donné le spectacle d'un scandale qui a eu un retentissement dans les deux mondes.

Le trop célèbre Wilson, après s'être livré à un honteux trafic de décorations, s'est vu condamné par la justice de son pays comme un vil escroc et, dans sa rapide dégringolade, il a entraîné le président Grévy, coupable d'avoir couvert de sa haute égide les indignes manœuvres de son gendre.

M. Carnot, petit fils du grand conventionnel, a été alors précipité à la présidence de la République par la volonté quasi unanime des chambres, et presqu'en même temps l'on a vu s'élever à l'horizon politique une étoile destinée à projeter un vif éclat.

Le peuple acclame le "nouvel astre", jette des fleurs sur son passage et quatre circonscriptions électorales se disputent l'honneur d'être représenté par le général Bonlanger.

Jusqu'où ira le général Boulanger ? Nul ne le sait.

Sa popularité, soumise à de rudes épreuves, en est sortie intacte et plus consolidée que jamais. A l'heure où nous écrivons, le nom du général Boulanger est un drapeau, et l'immense majorité des français salue en lui l'homme de l'avenir, l'homme de la revanche nationale.

***

L'effondrement de la compagnie du canal de Panama a été une douloureuse surprise pour la nation française et pour tous ceux qui sympathisent avec elle.

Plus de trois cent millions ont été englouties dans cette colossale entreprise, et après tant de sacrifices, la France est menacée d'en perdre à la fois le contrôle et l'honneur de l'avoir exécutée aux trois quarts.

La France a besoin de concentrer toute l'énergie de sa volonté et de son patriotisme pour faire face à un pareil désastre et y remédier, dans la mesure du possible.

***

L'Allemagne a vu mourir coup sur coup deux de ses empereurs ; le vieux Guillaume, roi de Prusse depuis 1861 et chef de la Confédération germanique depuis 1871, et son fils, Frédéric III, emporté par une maladie cancéreuse, après un court règne de trois mois.

En montant sur le trône de ses pères, Guillaume II a tenu à rassurer l'Europe inquiète avec des paroles de paix et de conciliation. Etant donné les dispositions belliqueuses du nouveau monarque, ses déclarations pacifiques ont été accueillies avec une extrême défiance.

L'armement est plus formidable que jamais et, sous le prétexte de faire respecter leurs frontières, les puissances de l'Europe ont doublé et quadruplé le chiffre de leur budget militaire.

***

Le 11 avril dernier, un acte de haute portée sociale était posé par la comtesse d'Eve, régente du Brésil, en l'absence de dom Pedro. Par acte officiel, elle abolissait l'esclavage au Brésil et ordonnait la libération immédiate de tous les esclaves de l'Empire.

Ce noble et généreux mouvement a été immédiatement suivi d'un autre. Un éminent prince de l'Eglise, le cardinal Lavigerie, prenant, à son tour, en mains, la cause de ces déshérités de la vie parcourt en ce moment l'Europe pour intéresser toutes les nations à leur sort et demander la cessation du trafic des esclaves.

***

L'Irlande opprimée réclame avec instance des concessions de son orgueilleuse dominatrice. Deux hommes d'état, Parnell et Gladstone, se sont faits les champions de ses droits méconnus et combattent avec une vigueur et une opiniâtreté qui excitent l'admiration du monde entier.

Le jour où l'Angleterre cédera devant des revendications aussi légitimes que celles de la malheureuse Irlande, elle aura conquis la reconnaissance de tous les peuples.

***

L'élection présidentielle est l'événement le plus important de la grande Confédération américaine. La lutte qui a été très vive a porté sur le libre-échange et la protection. L'étiquette libre-échangiste a raccolé les plus nombreux partisans et le général Harrison a été déclaré l'élu de la nation.

L'élection de M. Harrison va tout probablement remettre en cause une question qui nous touche assez étroitement : celle des pêcheries.

Le Canada attend avec confiance la solution de cette importante question qui a déjà amené tant de froissements dans les relations des deux pays.

***

Pendant que dans la vieille Europe et même sur le continent américain, l'horizon reste chargé de nuages et que la société est prête, à chaque instant, à être ébranlée par des agitateurs qui se font les porte-voix d'idées et de revendications nouvelles, ici, au Canada, nous vivons dans la plus profonde sécurité.

C'est le résultat d'une politique large et sage, qui sait concilier les intérêts matériels du peuple avec ses intérêts moraux.

Le seul bruit qui vienne frapper de temps à autre nos oreilles—et celui-là est éphémère et sans péril—est causé par quelques ardents politiciens qui se disputent à coups de langue, la possession d'une circonscription électorale. Ces tournois n'ont rien de mortel. Les vaincus se portent aussi bien que les vainqueurs et on les voit généralement se résigner à leur sort d'assez bonne grâce.. jusqu'au jour de la revanche.

Nos luttes politiques ne sont pas exemptes d'acrimonie. On s'échangera même de durs horions dans la mêlée, mais sitôt le combat fini, il ne reste plus rien, rien que le souvenir d'une bataille perdue ou gagnée.

Les rancunes, les ferments de discorde, les paroles acerbes disparaissent avec le dernier coup de feu. Tout rentre dans le silence, et l'équilibre ou la paix du pays n'est pas plus dérangée par la victoire retentissante d'un parti que par l'écrasante défaite de l'autre.

D'ailleurs, depuis un peu plus d'un an, la politique se conduit de façon à contenter tout le monde. Ses faveurs et ses sourires vont indistinctement à tous les partis.

Cela s'explique par le partage du pouvoir, et des bénifices qui en découlent : Sir John, à Ottawa, pour les conservateurs et M. Mercier à Québec pour les libéraux,

Si Sir John est tout de tendresse pour ses amis politiques, M. Mercier n'est pas pas dur pour les siens. Le proverbe qui dit que l'on prend les hommes avec du miel et non avec du fiel est surtout vrai en politique. Il est peu de meneurs d'hommes qui soient aussi pénétrés de la vérité de cet adage que Sir John et M. Mercier.

***

Ottawa siége du pouvoir central, est toujours préoccupé des grands intérêts matériels du pays.

S'il mérite un reproche c'est celui d'être resté sourd en 1888 aux sollicitations de notre peuple qui lui demandaient un pont. Mais nous avons le pardon facile et il lui sera acquis si l'an 1889 le trouve mieux disposé à accéder à nos vœux.

***

A Québec, le règlement de la question dec Jésuites, —question pendante depuis nombre d'années—constitue un des actes les plus considérables de l'administration Mercier. Le premier-ministre de la province est sorti honorablement des difficultés amoncelées devant lui et a rendu ample justice à ceux qui furent les premiers pionniers du pays et pendant longtemps les seuls maîtres de l'enseignement.

***

Notre pays continue à être sillonné de chemins de fer et nous avons vu avec satisfaction que les gouvernements s'entendaient pour multiplier nos voies de communication et favoriser de leurs deniers ces entreprises nationales.

Le chemin de fer du Lac St-Jean, le chemin de fer de Témiscouata et le chemin de fer des Laurentides —pour ne parler que du district de Québec—doivent à la munificence de ces gouvernements d'être entrés dans le domaine des faits accomplis. Le commerce, l'industrie et la colonisation, ont tout à gagner des nouveaux débouchés qui vont s'ouvrir. C'est le bien être, c'est la richesse garantis à des milliers de colons disséminés sur un vaste territoire privé jusque-là de voies decommunications. Que la politique bienfaisante des chemins de fer continue à prévaloir et l'avenir du pays est assuré. Il est inutile de se le dissimuler, notre prospérité, notre agrandissement et notre développement sont à ce prix.

***

Puisque nous sommes à faire le bilan de l'année, nous devons au moins un léger souvenir à ceux qui ne sont plus.

La mort a fauché dru dans nos rangs et 1888 a apporté la tristesse et le deuil à bien des foyers.

Le clergé, la politique, les citoyens de tous les rangs et de tous les âges, tous ont payé un large tribut à la mort.

C'est par centaines qu'ils sont disparus de la scène du monde, ces parents que nous chérissions, ces amis de la veille que nous saluions avec bonheur, ces grands citoyens qui furent un ornement pour notre société.

Ils nous laissent, il est vrai, les uns, le souvenir de leurs vertus, les autres, le souvenir de grands exemples donnés, mais aussi que de vides produits, que de cicatrices encore saignantes il ont ouvert.

Dans le clergé : S. G. Mgr Dominique Racine, le premier évêque de Chicoutimi et l'un des plus ardents apôtres de la colonisation ; le R. P. Lefloch, de la congrégation des Oblats ; l'abbé Bonneau, de l'archevêché de Québec ; l'abbé H. Beaudet, curé de la Baie St. Paul ; S. G. Mgr Lynch, le premier archevêque de Toronto ; M. l'abbé Bardey, sulpicien, à Montréal ; le R. P. A. Caron, O. M. I. le R. P. Duguay, de la compagnie de Jésus, noyé accidentellement ; M. l'abbé Mongeau. curé de St. Rémi ; M. l'abbé G. Lamarche, curé de St. Bruno, et ancien directeur du journal le *Nouveau Monde* ; M. l'abbé Médard Caisse, ancien curé de Saint-Sulpice ; M. l'abbé Luc Désilets, curé du Cap de la Madeleine ; l'abbé D. A. Gravel, curé de Saint-Panoit ; l'abbé P. Levêque, de St-Hyacinthe ; MM. les curés Godbout, Lagueux et Parent ; le rév. L. T. Bernard, ancien curé de Ste. Claire ; l'abbé Roberge, curé de St. Michel d'Yamaska ; M. l'abbé Fréchette, curé de Batiscan.

Dans le monde politique : L'hon. M. Rivard, conseiller législatif, enlevé de ce monde à l'âge de 54 ans ; M. John Thornton, ancien député du comté de Stanstead ; M. Geo. Clayes, député de Missisquoi ; l'hon. J. B. Rolland, sénateur, à l'âge de 73 ans ; l'hon. M. Plumb, président du sénat ; l'hon. Thomas White, membre du cabinet d'Ottawa et l'un des politiciens les plus remarquables du pays; M. A. Gaudet, député de Nicolet, à l'âge peu avancé de quarante ans ; M. J. K. Ward, conseiller législatif ; M. Coursol, député de Montréal-Est à la chambre des Communes et ancien juge de la cour de de police à Montréal ; l'hon. J. Ferguson, sénateur ; M. Duchesnay, député du comté de Dorchester, à la chambre des Communes ; l'honorable M. Ross, sénateur et l'un des princes de la finance, dans ce pays ; l'hon. M. Fortin, sénateur, et ancien président de l'assemblée législative de Québec ; l'hon. M. Ferrier, sénateur.

Parmi les citoyens : MM. William Kerr, avocat distingué de Montréal ; James Oliva, avocat de Montmagny et ancien magistrrt de district ; Son Honneur le juge Globensky ; l'honorable juge Armstrong ; l'honorable juge Monck, à l'âge de 75 ans ; M. Côme Morissette, une brillante intelligence et l'un des membres les plus éminents du barreau québecois ; M. Olivier Rochette, grand fabricant de cuir de Québec et conseiller de ville ; M. Alphonse E. Demers, l'un des propriétaires du *Canadien* et de l'*Evénement* ; M. Buteau Turcotte, etc.

## CONTESTATION de LAPRAIRIE

Samedi matin, à onze heures, la salle d'audience de la cour de Révision de Montréal était bondée de spectateurs curieux d'entendre le jugement dans la contestation de l'élection de Laprairie.

Lorsque les juges Johnson, Jetté, Mathieu, Tait, Taschereau, Davidson et Wurtele eurent pris place sur le banc, il y eut beaucoup de désappointement parmi les assistants lorsque ces derniers constatèrent que le juge Loranger n'était pas assez bien pour pouvoir siéger.

A l'ouverture de la séance, M. Geoffrion, C. R., avocat du mis en cause, M. James McShane, dans la contestation de Laprairie, présenta la motion suivante :

"Qu'attendu que le mis en cause, l'honorable James McShane, n'a pas eu l'occasion de transquestionner le témoin Aimé Bourassa et que la déposition du dit témoin a été prise en l'absence du mis en cause et de ses avocats ; que la dite déposition a une grande importance dans l'instance ; qu'il ne soit pas procédé au jugement sur le mérite de l'instance contre le dit mis en cause avant que le témoin Bourassa ait été appelé et examiné de nouveau en présence du mis en cause et ses avocats et transquestionné par eux."

Cette motion resta sur la table du greffier et la cour déclara qu'elle en prendra connaissance à sa prochaine séance.

Le tribunal annonça que le jugement dans la célèbre contertation de Laprairie serait donné le 3 janvier.

Si ce jour-là le juge Loranger n'est pas assez rétabli pour paraître sur le banc, ses notes seront lues par un de ses collègues.

## EN DESACCORD

M. Longley, procureur-général de la Nouvelle-Ecosse, est un chaud partisan de l'annexion : c'est un fait connu depuis longtemps. Dernièrement il a voulu définir clairement sa situation dans une lettre que les journaux d'Halifax ont publiée. Voici la leçon que le procureur-général a reçue du *Telegraph*, de St-Jean, N. B., journal libéral :

Nous avons lu attentivnment la lettre écrite récemment par le procureur-général Longley, qui définit sa position au sujet de l'annexion, et nous pouvons dire qu'elle nous paraît loin d'être satisfaisante. "Je punirais, dit-il, avec toute la rigueur de la loi, des citoyens qui se réuniraient pour ourdir des complots dans le but de renverser l'autorité de la Reine, ou de conspirer dans l'ombre ; mais, je prétends que tout membre du parlement ou tout autre citoyen a le droit de prêcher l'annexion." La différence, ajoute le *Telegraph*, ne consiste que dans le choix des moyens pour arriver au même but, celui de la trahison. C'est un choix entre le poison lent et le poignard. Nous regrettons profondément qu'un homme doué de beaux talents comme l'est M. Longley, *prenne une attitude très dangereuse pour son pays et la plus nuisible aux intérêts du parti libéral....*

M. Longley reçut aussi une réplique de l'honorable M. Power, sénateur libéral. Dans la lettre qu'il a publiée dans le *Chronicle*, d'Halifax, nous trouvons les passages suivauts :

"Nous n'en sommes pas à une crise, dans notre existence nationale, et nous pouvons poursuivre notre route, continuer à discuter soit le tarif, soit la réciprocité, soit les droits provinciaux, etc., jusqu'à ce que l'Angleterre nous prévienne d'un changement devenu nécessaire dans nos relations, ou qu'une commotion imprévue nous force à nous occuper de notre avenir.

"En attendant, allons notre chemin et voyons à ce que le Canada soit aussi bien gouverné que possible dans les circonstances et d'après notre constitution. Faire autrement, serait manquer de tactique et jouer dans le jeu de l'ennemi..."

Citons encore ce que disait, il y a quelques jours, le *Recorder* d'Halifax, autre journal libéral :

"Il paraît que M. Harrison croit que "les Etats-Unis pourraient et devraient "recevoir le Canada d'une manière pai- "sible." Entendez-vous ? "Recevoir le Canada," C'est-à-dire que le Canada devra allez s'offrir sur l'autel de l'Oncle Sam ; car, pour recevoir quelque chose, il faut que quelque chose soit offerte. La folie peut-elle aller plus loin ? Il se trouverait peut-être un cinquième ou un sixième de la population canadienne pour appuyer le projet de M. Harrison. Mais il y a loin de ce chiffre à la seule moitié de la population, quantité au moins nécessaire pour opérer une union de ce genre. Que gagnerait-on, du reste, à discuter sérieusement une chose aussi manifestement ridicule....."

D'après ces quelques citations, on se convaincra facilement que l'annexion n'est pas en grande faveur au Canada, même dans la province que les libéraux de notre province nous représentent comme tendant déjà les bras aux Américains.

## CONCILIABULE

Les libéraux, dit la *Presse*, ont tenu un conciliabule hier à Joliette, pour le choix d'un candidat en opposition à M. Ed. Guilbault. Mais rien n'est sorti de ce caucus. On a simplement décidé d'empêcher une élection par acclamation à Joliette.

M. Hilaire Neveu qui s'est déjà fait battre n'a pas osé s'offrir une deuxième fois comme candidat libéral.

## L'ELECTION DE JOLIETTE

Les brefs pour l'élection fédérale à Joliette sont émis. La nomination est fixée au 9 et la votation au 16 janvier.

## Société d'horticulture de Québec

Voici la liste des nouveaux directeurs de cette société, élus jeudi :

T. Beckett, président ; E. C. Barrow, vice-président. Directeurs : J. M. Lemoine, lt.-col. Jos. Bell Forsyth, Hon. H. G. Joly, de Lotbinière, lt.-col. T. J. Duchesnay, Evan J. Price, l'abbé A. Audet, Dr J. B. Bolduc, D. Bell, R. R. Dobell, Auguste Dupuis, F. A. Falkenberg, secrétaire-trésorier.

## Un prêtre chloroformé

Sous ce titre, le *Telegraph* publie la nouvelle à sensation que voici :

"La résidence du desservant de Farnham Est, comté de Brome, a été enfoncée, mardi. Les voleurs, au nombre de trois, ont pénétré dans la chambre à coucher, et pendant que l'un d'eux appliquait le canon d'un revolver sur le front du prêtre, un autre lui faisait respirer du chloroforme, après quoi ils saccagèrent la maison et firent main basse sur tous les articles de valeur."

## La goëlette "Lady Belleau" renflouée

La dépêche suivante a été reçue hier au bureau du service des signaux :

"Manicouagan, 28.—La goëlette *Lady Belleau* a flotté hier, est sortie des glaces, et est arrivée hier soir à St. Pancrace. Elle n'est pas du tout avariée. Elle est sous la charge d'un équipage d'ici. Le capt. Caouette et ses hommes sont partis hier d'ici pour Québec, par voie de terre."

## LES PÊCHERIES

Les pêcheurs des Etats-Unis étaient anxieux de savoir si le gouvernement fédéral allait renouveler les permis de pêche accordés en vertu du *modus vivendi* et dont le terme pour quelques-uns expirait le 31 du mois dernier. Le ministre des pêcheries canadien vient de déclarer à un correspondant qu'il n'a nullement l'intention de changer à présent les règlements relatifs à l'octroi des permis et que le département n'a donné aucune nouvelle instruction.

Le *modus vivendi* doit embrasser l'espace de deux ans, et il n'y a aujourd'hui aucune raison de supposer que cette période sera abrégée.

Lorsque les permis furent accordés au printemps dernier, on fixa leur durée à un an, mais plus tard ce mode fut changé et l'on se conforma au système suivi à Terreneuve, c'est-à-dire que les permis furent limités à une année grégorienne. Ces derniers permis expiraient par conséquent le 31 décembre : mais il paraît qu'il y aura aucune objection à leur renouvellement.

Les droits perçus pour permis s'élèvent de quatre à cinq mille piastres.

La preuve que le *modus vivendi* a fonctionné d'une manière satisfaisante c'est que l'on n'a signalé aucune infraction aux lois de pêche et aucune saisie pendant la dernière raison.

## LE COMTE DE JOLIETTE

La campagne électorale est engagée sur toute la ligne du côté des conservateurs. Une grande assemblée a eu lieu samedi après-midi à l'hôtel de ville de Joliette, et elle a été aussi unanime qu'enthousiaste en faveur de la candidature de M. Guilbault. Toutes les paroisses y étaient représentées par un grand nombre de citoyens les plus influents.

Cette réunion était présidée par l'honorable M. Lavallée, conseiller législatif. M. Lavallée a promis de se jeter dans la lutte avec son ancienne ardeur et de contribuer de toutes ses forces au succès de l'élection du candidat conservateur.

Sir A. P. Caron, appelé par l'assemblée à adresser la parole, a été l'objet d'une véritable ovation. Les conservateurs se rappelaient le magnifique discours qu'il a prononcé l'automne dernier au pique-nique de Joliette, et ils ne lui ont pas ménagé leurs applaudissements. Le ministre de la milice a parlé pendant une heure et a passé en revue la politique fédérale, tout en exposant les immenses bienfaits qui ont résulté de la protection et de la construction du Pacifique, et en démontrant que la situation financère ne laisse rien à désirer et que le surplus des recettes sur les dépenses, pendant les mois écoulés depuis le 1er juillet, dépasse trois millions de piastres. Trois hourras furent poussés en l'honneur de Sir A. P. Caron lorsqu'il eut terminé son discours.

M. Martel, avocat, donna ensuite lecture d'une proposition signée par des électeurs importants de toutes les paroisses du comté, qui offraient de nouveau la candidature à M. Guilbault. Cette proposition a été accueillie par des applaudissements prolongés.

M. Guilbault se rendit au désir de l'assemblée en disant qu'il acceptait la candidature. Mon élection a été annulée, a-t-il ajouté, par l'imprudence d'un ami trop ardent et qui n'était aucunemement autorisé, et bien que je trouve trop dure la sentence qui en est résultée, je suis prêt à m'en remettre de nouveau au verdict des électeurs. J'ai la satisfaction d'avoir rempli mon devoir et d'avoir obtenu tout ce que les électeurs pouvaient raisonnablement attendre de moi, et, si je suis réélu, je continuerai de travailler dans l'intérêt du comté, de la province et du pays.

M. Joseph Tassé lui succéda sur l'estrade et compara la politique conservatrice et la politique libérale des vingt dernières années. Son discours fut vivement applaudi, et l'honorable M. Lavallée lui présenta publiquement les remerciements de l'assemblée.

M. McConville, ancien député, fut invité à parler ; ce qu'il fit en déclarant qu'il n'y aurait pas de division dans les rangs du parti conservateur et que celui-ci marcherait avec un ensemble parfait au combat et à la victoire. Il fut suivi par M. Renaud, avocat, qui s'exprima dans le même sens. Cette double déclaration produisit la meilleure impresssion.

En résumé, cette assemblée a été un grand succès pour le parti conservateur et a démontré que M. Guilbault est plus populaire que jamais. Sa réélection par une grande majorité, sinon par acclamation, ne laisse aucun doute dans l'esprit des hommes politiques de ce beau comté de Joliette.

## UN BEAU SOUVENIR

Il vient de paraître une petite brochure de 65 pages, ayant pour titre : *Triduum solennel d'actions de grâces célébré dans la basilique de Québec, les 6, 7 et 8 décembre 1888, en l'honneur du Bienheureux J. B. De La Salle, fondateur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes.* Comme le titre seul l'indique, c'est un magnique souvenir des fêtes dont nous avons tous été témoins au mois de décembre dernier. On a réuni dans cet ouvrage tout ce qui se rapporte à ce triduum : le mandement de Son Eminence le cardinal Taschereau ordonnant des actions de grâces publiques à l'occasion de la béatification de J. B. De La Salle, les sermons prêchés pendant ces trois jours de fêtes par M. l'abbé Roy, professeur du séminaire de Québec, par le R. P. Charland, dominicain, et par le R. P. Caron, S. J. ; et les appréciations des différents journaux sur ces solennités à jamais mémorables.

Cette brochure est donc un précieux souvenir bour tous ceux qui ont assisté à ces démonstrations de la piété chrétienne et pour tous les élèves passés et présents, des Frères des Ecoles chrétiennes.

## LE PRINCE DE GALLES

Le *Figaro* vient de publier un article sur le prince de Galles, fils aîné de la reine Victoria et héritier du trône d'Angleterre et des Indes. Voici la conclusion de cet article :

" Je ne sais ce que l'avenir réserve au prince de Galles ; lui-même est, assure-t-on, assez sceptique sur les destinées du système monarchique. Mais à tout le moins il fera un roi constitutionnel accompli.

" Si sa taille s'est épaissie, son esprit est resté affiné : l'homme rayonne par sa bonne humeur, par son franc-parler gaulois, par l'intensité de la sève qui coule dans ses membres. Il est intrépide : au sortir d'un bal, il ira inaugurer une exposition ou un monument avec la désinvolture de quelqu'un qui sort de son lit. Il se sépare par la table, l'exercice, une activité sans défaillance.

" Est-il libéral ou conservateur ? Il parle avec abondance de tous et de tout, et cependant nul ne sait si, dans son fort intérieur, il est pour M. Gladstone ou lord Salisbury. Comme membre de la chambre des lords, il n'a à son actif que deux ou trois votes en faveur d'un bill qui ne passe jamais, le bill qui autorisera les mariages entre beaux-frères et belles-sœurs.

" Par contre, quand il est froissé dans sa dignité ou ses sentiments de famille, personne ne se redresse avec plus de fierté que le prince de Galles, quelque haut placés que soient eux-mêmes ceux qui lui ont manqué d'égards. L'automne dernier, il a voyagé en Allemagne et en Autriche, en suivant un itinéraire bien curieux : il distribuait ses journées avec un art consommé pour se multiplier auprès de ceux-ci pendant qu'il évitait ceux-là, y compris son neveu, le nouvel empereur d'Allemagne.

" Depuis cent ans, l'Angleterre n'a pas été gâtée par ses rois, et c'est chez elle que le sexe faible l'emporte vraiment sur le sexe fort. Le prince de Galles remettra les choses au point. On n'attend pas de lui qu'il fasse oublier le règne glorieux de sa mère, mais on est convaincu qu'il saura le continuer.

## UNE COMMISSION

Le gouvernement anglais vient de nommer une commission chargée de diriger le mouvement de l'émigration des Crofters au Nord-Ouest. Cette commission se compose de lord Lothian, Sir Charles Tupper, lord Provost, de Glasgow, et M. Thomas Skinner.

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

Le rédacteur en chef du *Canadien*, M. J. I. Tarte, est arrivé mercredi à Québec.

M. Tarte a fait le voyage sur la *Bretagne*, qui a essuyé une succession de coups de vent avec mer toujours très grosse.

Notre directeur est dans un excellent état de santé.

## FRANCE ET CANADA

Le Canada français qui en cent vingt ans a vu sa population monter de 60,000 habitants à près de deux millions, fait envie à la vieille Europe.

Cette rapide croissance est pour elle un phénomène qui excite autant son admiration que son étonnement.

La richesse des nations—disait, l'autre jour un journal de Paris—ne consiste ni dans l'étendue des territoires, ni dans l'or et l'argent qui n'achètent que des mercenaires ; elle consiste dans le nombre des enfants de la patrie.

Au jour des combats, ajoutait la même feuille, rien ne remplace les soldats et le sang du sacrifice.

Et alors même qu'une nation serait opprimée, s'il lui reste la fécondité comme à l'Irlande et au Canada, elle couvre le monde, elle l'envahit en quelque sorte.

Cette fécondité est précisément ce qui manque à la pauvre France. Seule ou à peu près de toutes les nations de l'Europe elle reste stationnaire. Comme conséquence, elle perd sa force, elle perd la richesse produite par les bras.

On a répondu, il est vrai, que si les autres races d'Erope se multiplaient plus rapidement, cela dépendait de la nature même de ces races.

C'est une pauvre justification que celle-là, et un journal, *La Croix*, en fait justice. en donnant le Canada pour exemple :

Quand la France crut faire une si bonne affaire en cédant le Canada, en 1763 (comme elle a failli céder le Tonkin), il y resta 60,000 Français. Les nobles et les soldats retournèrent vers la mère patrie, le clergé et les cultivateurs ne le quittèrent pas.

Il résulta de cette situation un peuple humble et fidèle à Dieu, et dans ce pays les nombreuses familles devinrent ordinaires ; aujourd'hui encore, le chiffre habituel des enfants de chaque famille, chiffre qui parait déjà exorbitant ici, est de 12 à 15 enfants, or, il dépasse très souvent ce nombre et il atteint de 20 à 25.

Grâce à ces mœurs, les 60,000 Français demeurés, en 1763, au Canada, sont aujourd'hui, après 120 ans, au nombre de 2 millions ; or ce sont là des Français, de bonne race française, qui accomplissent la merveille inconnue à la mère patrie.

Si la France suivait les traditions de son ancienne colonie, d'après les chiffres ci-dessus, dans cent vingt ans, la population du pays monterait du chiffre actuel de 35 millions à un milliard 166 millions.

Nous absorberion l'Europe par la seule observations des commandements de Dieu, et si les 60,000 Français demeurés là-bas, il y a cent ans, étaient revenus parmi nous. en conservant leur vertu, nous aurions aujourd'hui déjà 37 millions au lieu de 35 millions, ce qui certes ne serait pas négligeable dans la pénurie actuelle.

Le petit peuple juif, quand il était fidèle à Dieu, mettait vite sur pied des armées de cent et deux cent mille hommes, chiffres qui semblent fantastiques, mais qui ne le sont point si l'on considère combien les nombreuses familles y étaient en honneur.

Au Canada, la population double en 25 ans ; si la France généreuse acceptait dans la famille la loi du sacrifice, notre génération ne passerait pas que nous ne soyons de beaucoup la première nation d'Europe.

## JUGEMENT IMPORTANT

Lundi matin en cour de pratique le juge Gill a prononcé son jugement dans la cause de D. Desloges contre la compagnie du Richelieu et d'Ontario.

Le demandeur réclamait $1,500 de dommages occasionnés comme suit : Le 22 juillet dernier le demandeur revenait d'un pèlerinage à Sainte-Ane de Beaupré et s'embarquant à Québec à bord du vapeur *Canada*, lorsqu'il tomba sur un truck très lourd placé vis-à-vis de la passerelle et se cassa la jambe gauche. Il fut obligé de passer un mois à l'Hôtel-Dieu de Québec et lorsqu'il revint à Montréal, il fut longtemps hors d'état d'exercer son métier de peintre qui lui donnait $2.50 par jour. Il fut prouvé à l'enquête que l'accident avait été causé par la négligence des employés subalternes de la compagnie.

La cour a accordé $500 de dommages au demandeur.

# AGRICULTURE

## LA SOCIETE LAITIERE DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Québec, décembre 1888,

Messieurs,

A cause de l'ouverture du Parlement à Québec, le 9 janvier, notre convention annuelle qui devait avoir lieu les 8 et les 10 janvier, a été remise forcément aux 23 et 24 du même mois. C'est à l'Assomption qu'elle se tient cette année, afin de donner à toutes les parties de la province l'occasion de bénéficier des avantages de nos conférences et de la réunion de nos membres. Les messieurs du Collège de l'Assomption ont gracieusement offert à la Société, pour la réunion, une des salles de leur institution.

La première séance commence le 23 à 10 heures de l'avant-midi, précises.

Seront présents comme conférenciers ; MM. les abbés Chartier, Montminy et Caisse, l'hon. M. Louis Beaubien, MM. E. A. Barnard, A. R. Jenne-Fust, Jules Pâquet, le Dr A. Bruneau, M. D., le Dr J. A. Couture, M. V. D. M. McPherson, de Lancaster, J. J. A Marsan, Ant. Casavant, J. C. Chapais, F. X. Thibault, Alexis Chicoine, Saül Côté J. A. McDonal, J. de I. Taché, etc, etc, etc.

Il sera exhibé à la convention plusieurs échantillons de beurre et de fromage, pour montrer les résultats de différentes fabrications. L'on montrera aussi des échantillons d'ensilage de divers silos.

☞ Il y aura comme à l'ordinaire des réductions de prix de passage sur les chemins de fer ; mais contrairement à l'habitude, les certificats nécessaires pour obtenir ces réductions ne seront expédiés qu'à ceux qui les demanderont. Envoyez pour cela une carte-poste au secrétaire à l'adresse indiquée, en disant par quelle ligne de chemin de fer vous aurez à passer et en donnant votre adresse d'hiver exactement.

☞ Tous ceux qui, à une époque quelconque, ont fait partie de la Société et tous ceux qui veulent assister à cette convention et se faire inscrire comme membres obtiendont sur demande spéciale au secrétaire les certificats qui viennent d'être mentionnés.

Les membres des Cercles Agricoles pourront aussi obtenir ces certificats en s'adressant au soussigné, par l'entremise de leur curé ou de leur président.

Il faut avoir ces certificats *avant de partir* pour obtenir la réduction. Demandez-les d'avance pour être sûr de les avoir à temps.

Tous ceux qui enverront immédiatement au secrétaire leur souscription pour 1889, ($1.00), recevront à temps ces certificats de chemins de fer ; l'envoi de cette souscription comptera pour une demande de certificat.

Ne manquez pas de venir à la convention et d'y inviter vos amis, ceux surtout qui ont quelqu'intérêt dans les fabriques de beurre et de fromage.

Nous vous serions obligés de faire annoncer cette réunion à la porte de votre église, les 13 et 20 janvier prochain.

Il vous sera peut-être intéressant de savoir que le nombre de nos membres a été cette année d'au-delà de 420 contre 294 en 1887 et 253 en 1886. Cela indique bien quel intérêt il y a à faire partie de notre association.

Inutile de répéter que le public intéressé est invité à assister à nos séances dont l'entrée est gratuite. Nous voulons, *avant tout*, que l'œuvre de la Société profite au plus grand nombre possible.

La direction présente à tous les souhaits de prospérité et de bonheur à l'occasion de la nouvelle année.

A L'Assomption, les 23 et 24 janvier 1889 !

Par ordre, J. DE L. TACHÉ,
Sec.-Trésorier.

## FAMEUX VERGER DE POMMES

Un Yankee qui a fait dernièrement un voyage à la Nouvelle-Ecosse, écrit ce qui suit à un journal de Cincinnati :

J'ai plus de confiance dans les pommes de la Nouvelle-Ecosse que dans ses mines d'or. Les vallées d'Annapolis et de Gasparaux renferment environ 600 milles carrés de terre arabe. Aujourd'hui un dixième de cette étendue, ou près de 40,000 acres, est planté de pommiers. Tout près d'un demi-millions de barils de Graveinstein, Baldwin Roi de Tompkins, Nonpareil, Russets, Ripston, Pippins, et autres variétés de pommes sont maintenant recoltés et exportés. Dans dix ans ces deux vallées produiront certainement de 5 à 10 millions de barils de pommes. On apprend à les connaître comme les meilleures variétés de pommes du monde et on ne peut fournir à la demande. Les marchés européens viennent d'apprendre l'existence de ces vergers, et la concurrence entre les acheteurs américains et anglais assurera toujours aux producteurs $3 ou $5 le baril en or. La méthode de l'expédition anglaise est intéressante et est un autre avantage pour le cultivateur de pommes de la Nouvelle Ecosse. Il n'a qu'à emballer ses pommes avec soin, étiqueter le baril, l'adresser à John Doe, ou John Roe, Londres, et l'amener à aucune station du chemin de fer. Qu'il envoie 100 ou 1000 barils, il n'éprouve plus d'anxiété, ses pommes vont directement à Halifax. Les agents des paquebots, qui sont pratiquement les agents des acheteurs de Londres en prennent soin. En trois semaines le cultivateur reçoit par la malle une lettre de change sur Londres pour les pommes qu'il a amenées à la station, et le prix est le plus élevé du monde. Ces facilités augmentent le désir de cultiver des pommes dans cette merveilleuse vallée. Environ 40 pommiers sont plantés à l'arpent et ils rapportent chacun de 3 à 7 barils qu'on ne vend jamais moins de $3 et dont on obtient quelquefois plus de $5. Toute la vallée est un verger et chaque fermier est riche ou sur le chemin de le devenir rapidement. Sur chaque ferme on plante de 100 à 10,000 nouveaux pommiers tous les ans. On peut considérer cette région comme la plus riche du monde et considérant les résultats actuels et les possibilités de l'avenir.



Guérison Positive
POUR LE
CATARRHE
— DONNE —
SOULAGEMENT
Immédiat
POUR
Rhume de Cerveau
Influenza, etc
Facilité employée
Ce n'est pas un Tabac, Poudre ou Liquide. Prix 50 et $1.00. Si vous ne le trouvez pas chez votre Pharmacien, il vous sera envoyé, port payé, sur réception du prix. Adressez,
FULFORD & CO., Brockville, Ont.

## LA PAIX OU LA GUERRE

**La France construira un nouveau chemin de fer pour la mobilisation de l'armée.**

Paris, 2—La France vient de se lancer dans une autre grande entreprise, qui est absolument nécessaire au point de vue militaire, et qui démontre les capacités et le courage de M. de Freycinet comme ministre de la guerre : c'est la construction d'un nouveau chemin de fer stratégique allant à la frontière d'Allemagne. Cette ligne coûtera 210,000,000 de francs ($42,000,000) à prendre sur le budget de l'année courante, et plus tard beaucoup d'autres millions sous forme d'indemnités et d'expropriations.

Lors du vote du budget de la guerre, à la chambre des députés, MM. Ribot et Jules Roche avaient annoncé qu'avant longtemps un crédit supplémentaire de 210,000,000 de francs serait nécessaire. L'emploi qu'on fera de cette somme est révélé par le *Figaro*, qui déclare qu'il n'y a plus d'indiscrétion à faire connaître en détail les plans de M. de Freycinet.

Ce projet est déjà connu du gouvernement allemand et des habitants des localités par où doit passer le futur chemin de fer ; ils en ont été informés, et les espions qui infestent les départements de l'Est de la France l'ont su depuis longtemps.

Pendant qu'il inspectait la frontière, M. de Freycinet a été vivement surpris de constater que la mobilisation sur la frontière de l'Est pourrait éprouver de nombreux et dangereux retards par suite d'encombrement sur le chemin de fer de l'Est. La ligne entre Paris et Avricourt est la principale route pour la mobilisation vers l'Est, mais cette grande artère n'a que deux voies, de sorte que l'encombrement ou le plus petit accident pourrait avoir des conséquences terribles et empêcher la mobilisation de toute l'armée française.

En conséquence le gouvernement a décidé de construire et d'achever en six mois une nouveile ligne de 85 kilomètres entre Vitry-le-Français et Lerouville. Cette ligne sera le chemin de fer stratégique le plus important qui ait été conçu en France depuis la guerre franco-allemande. Elle relie toutes les lignes de chemin de fer du nord, du midi et de l'est.

Le village de Lerouville est situé sur la rive gauche de la Meuse, à 4 kilomètres au nord de Commercy, et à 65 kilokilomètres de Metz. Vitry-le-François est sur la rive droite de la Marne, à 33 kilomètres au sud-est de Châlons. Les ingénieurs français ont commencé, il y a trois semaines, les travaux sur cette ligne qui sera achevée dans six mois.

### Banquet au général Boulanger

Paris, 1—Un certain nombre d'amis personnels du général Boulanger lui ont donné un banquet aujourd'hui. M. Paul Deroulède lui a présenté une canne à pommeau d'argent. Plusieurs discours ont été faits et félicitant tous le général

On croit maintenant que le général Boulanger est sûr de sortir victorieux de la lutte électorale dans le département de la Seine.

## UNE TRAGEDIE

**Ce que raconte un témoin oculaire du meurtre**

### Incidents

Voici de nouveaux détails sur cette terrible tragédie que nous annoncions lundi dernier.

Le coroner Jones a commencé lundi à Montréal son enquête dans l'affaire du meurtre commis dimanche matin par James Benson sur sa femme, Bridget Doyle, âgée de 27 ans. A l'arrivée du prisonnier une foule considérable de curieux stationnait aux abords de la maison, et c'est avec difficulté que la police a pu maintenir la circulation libre. La maison où la tragédie a eu lieu porte le numéro 1208 rue St. Jacques. Les époux Benson tenaient un petit magasin de bonbons, etc. Le local est divisé en trois pièces. Le magasin occupe le devant, la cuisine se trouve au milieu de la chambre à coucher contenant deux lits doubles en arrière.

Le meurtrier Benson a été amené vers 10 heures et demie. C'est un suédois, court de stature avec une figure très intelligente. Il porte une moustache et les favoris coupés courts. Il a conservé une attitude des plus indifférentes pendant les procédés qui ont eu lieu. M. George Cooke, suivait les débats en faveur du prisonnier.

Le docteur S.J. Girard, qui demeure à quelques portes de chez Benson, dit que lorsqu'il est arrivé la défunte vivait encore, mais était dans un état comateux. La balle a pénétré au-dessous du sein gauche. La victime n'est morte qu'environ une heure après. Le révérend Père Plante de l'église de Ste-Cunégonde est arrivé à temps pour lui administrer les derniers sacrements. Le revolver dont s'est servi le meurtrier est du calibre 32 "American Reperter." La victime porte les marques de coups sur les deux yeux et au bras gauche.

D'après les explications du docteur ces coups remontent à plusieurs jours. Après avoir fait visiter le corps par le jury, le coroner a donné ordre aux docteurs Girard et Mount de faire l'autopsie du cadavre et de donner le compte-rendu de leur examen *post mortem*.

Frank Singer, celui qui a été blessé en même temps rapporte que lorsque Benson a tiré sur lui, il n'était pas en compagnie de la femme, mais qu'il dormait profondément sur une chaise dans la chambre de devant. Il n'a reçu qu'une seule balle qui lui a traversé l'avant-bras gauche et lui a pénétré dans la cuisse. Sa blessure n'est pas dangereuse. Il en sera quitte pour quelques jours de réclusion à l'hôpital.

Lorsque le sergent Choquette du poste de la rue des Seigneurs a été averti par l'accusé qu'il venait de tuer sa femme, il le fit arrêter, et courut de suite où la tragédie avait eu lieu.

Il a trouvé la femme étendue sur le dos sur le plancher où elle était tombée entre le poêle de la cuisine et la cloison de la chambre à coucher. Il la fit déposer sur son lit et dit à Scanlan, le premier témoin entendu à l'enquête, d'aller chercher un prêtre. Lorsque Benson a remis son revolver au sergent, en se livrant, il y avait deux chambres vides.

Singer a été arrêté et sera tenu en prison pour assurer sa comparution comme principal témoin à charge.

C'est un jeune homme âgé d'environ 27 à 28 ans, très joli garçon, grand de 6 pieds et portant une épaisse moustache noire.

Le premier témoin entendu est :

John Scanlan, mécanicien chez M. Robert Mitchell dépose et dit : Je connais John Benson, le prisonnier. Je venais souvent le voir. J'ai couché chez lui dans la nuit de samedi à dimanche et j'étais présent lorsque le meurtre a eu lieu. L'accusé est venu me chercher chez moi vers minuit me demander de le protéger chez moi pour la nuit. Je lui ai demandé: Qu'est-ce qu'il y a ? Il m'a répondu : J'ai eu encore une querelle avec ma femme. Je lui ai conseillé, comme je l'avais souvent fait auparavant, de retourner chez lui. Il m'est arrivé souvent d'avoir à faire la paix entre lui et la défunte. Je suis revenu avec lui. Il y avait alors chez Benson, Thomas Daly, Denis Boston, James Boston et deux autres jeunes gens dont je ne me rappelle pas les noms. J'ai remarqué que la défunte était un peu sous l'influence de la boisson. J'ai parlé à la défunte et je me suis couché environ un quart d'heure plus tard. Je me suis endormi de suite et j'ai été éveillé d'abord par deux personnes qui sont venues dans la chambre et m'ont sorti du lit. Le prisonnier à ce moment jouait de l'accordéon et ils m'ont fait danser un ou deux pas de "cavalier-seul."

Les autres qui étaient présents dansaient aussi. J'ai bu de la boisson ce soir-là. Je ne peux pas dire si les autres buvaient aussi. Je suis allé me recoucher après cela et je me suis levé vers 6 heures et quand je suis entré dans la salle j'ai vu John Kylie, Frank Singer, John Barning et John Daly. Ce dernier était endormi sur le sofa. En arrivant je leur ai dit. "Bonjour mes amis" et je demandai à l'accusé qu'elle heure il était. Il m'a répondu 6 heures. La défunte m'a répondu la même chose.

Benson est alors allé dans la cuisine vers le poêle et en passant près de sa femme qui était debout près du poêle elle a voulu l'empêcher de passer en le poussant et lui disant : "Va-t-en John Benson, va-t-en." L'accusé revint alors sur ses pas et je m'aperçus qu'il était très excité. C'est à ce moment que j'ai vu l'accusé.

FAIRE FEU SUR SA FEMME

Je m'écriai "Mon Dieu Benson qu'avez-vous fait ?" J'étais tellement excité que je n'ai pas vu tomber la défunte. Je me suis sauvé par la porte de côté et c'est à ce moment que j'ai entendu

LE SECOND COUP DE FEU

Rendu sur la rue, j'ai vu Singer et Denis Boston ensemble. J'ai demandé à Singer. "J'ai été blessé ?" Il m'a répondu c'est moi, je suis tiré dans la main et dans la jambe. Il ne s'est écoulé que quelques secondes entre les deux coups de feu. Singer saignait abondamment à la main. Je lui ai dit d'aller chez un médecin. Il est allé chez le Dr Girard qui demeure voisin. Je suis revenu chez Benson et j'ai vu le petit garçon qui pleurait et madame Benson étendue sur le dos sur le plancher près du poêle. Elle vivait encore. Je me suis rendu dans la chambre et je me suis habillé et je suis allé chercher le médecin et le prêtre. Je n'ai pas vu le sang sur le plancher.

Avant d'apercevoir la défunte étendue à terre, j'ai rencontré l'accusé qui sortit de la maison. Il allait alors se livrer à la police. C'est dans la cuisine que les coups ont été tirés. Quand je suis entré chez le docteur, Singer était en train de faire panser ses blessures. Il était couché sur un sofa.

Il m'a dit qu'il était blessé au bras et à la jambe. Je suis revenu chez Benson avec le docteur et là j'ai vu le sergent Choquette qui m'a dit d'aller chercher le prêtre. Je suis revenu avec le père Plante, de Sainte Cunégonde. La défunte vivait encore. Elle a été administrée.

Je sais que le prisonnier et sa femme ne vivait pas en bons termes. Ils se querellaient souvent. Depuis environ trois semaines, la défunte était presque toujours ivre. Le mari et la femme portaient souvent les marques des coups échangés. Un soir surtout, je me rappelle qu'il est venu me chercher pour faire la paix entre eux. Cette fois-là j'ai eu beaucoup de difficulté à les apaiser, mais j'ai réussi.

Après ce témoignage l'enquête est ajournée à jeudi.

---

Le Pectoral-Cerise d'Ayer guérit les Rhumes, la Toux, et la Consomption ; c'est un expectorant anodin sans pareil.

---

### LES EVICTIONS A DONEGAL

**Une maison barricadée. — Les huissiers repoussés.—Un sergent blessé.— Capitulation.—Acclamations de la foule.**

DUBLIN, 2.—Les évictions à l'héritage Olphert, comté de Donegal, et qui ont donné occasion à une série de troubles. La maison du forgeron nommé Odonnell était fortement barricadée.

Les huissiers furent repoussés et la police essaya ensuite de s'emparer de la police en enfonçant la maison.

Le sergent McCombe fut blessé à la joue et la jambe. On le frappa à la tête avec une pierre.

Des applaudissements accompagnaient chaque succès et des acclamations étaient lancées chaque fois qu'on repoussait une attaque.

Finalement les soldats ayant reçu ordre de faire l'assaut de cette maison, les assiégés, sur l'avis du Père Stephens, se rendirent.

Trois personnes ont été arrêtées. Quand on les a emmenés une foule nombreuse les acclama à outrance. Le Père McFadden était au nombre des spectateurs et il s'est joint aux acclamations de la populace.

### Nouvel assassinat en Irlande

DUBLIN, 2.—Un fermier nommé Brown, qui avait pris possession d'une ferme de laquelle les fermiers avaient été évincés, a eu une chicane aujourd'hui avec quatre hommes à propos de l'occupation de cette ferme. Ces quatre hommes se sont jetés brutalement sur Brown et l'ont assassiné.

---

### Le Panama subit une tempête

Londres, 2.—Le steamer français *Panama*, venant de Baltimore et arrivé à Limerick le 27 décembre dernier, a subi une cyclone, le 11 décembre, qui l'a mis sur le côté. Des mers défoncèrent la chambre de l'engin et éteignirent les feux. Le capitaine Chabot voyant que le steamer allait périr, sacrifia tout ce qu'il y avait sur le pont pour le sauver. Enfin, le steamer se releva après avoir été quatre heures sur la bande.

---

Pour ses étrennes, on donne un cheval à roulettes à Bébé, qui le repousse avec dédain en disant :

—J'en veux un en viande.

### Héroïsme d'un pompier

Un incendie a éclaté vers une heure dimanche matin dans une boutique de barbier, rue Notre-Dame, à Montréal, tenue par M. G. Byrnes. Avant l'arrivée des pompiers, l'étage supérieur de la maison était en flammes.

A l'arrivée des hommes du nouveau corps de sauvetage, on leur annonça qu'il y avait des femmes et des enfants en arrière. Ils montèrent à travers les flammes et la fumée, mais durent reculer tous à l'exception du pompier Arthur Brière qui les précédait. Un cri d'horreur s'éleva alors de la foule en bas lorsque l'on vit revenir les autres pompiers après avoir laissé leur malheureux compagnon à son sort.

Ce dernier, cependant, a fait preuve d'un courage et d'une bravoure remarquable. Il continua sa route périlleuse jusqu'à une chambre où il trouva trois petits enfants à demi suffoqués par la fumée. Les prenant dans ses bras, il réussit à gagner la galerie en arrière et déposa son précieux fardeau dans la cour.

Brière entra une seconde fois dans la maison et en retira une femme qui était sans connaissance et qu'il déposa aussi dans la cour.

Notre brave pompier non content du sauvetage héroïque qu'il venait d'accomplir, il retourna dans ce qui paraissait une fournaise ardente et au bout de quelques instants, il apparut portant une autre femme inanimée dans ses bras. Si ce n'eût été que le courage et le dévouement dont le brave Brière a fait preuve, il serait de notre triste devoir d'avoir à enregistrer la mort de cinq personnes. Les autres pompiers ont travaillé avec beaucoup d'ardeur à circonscrire l'incendie et ont pleinement réussi. Les dommages sont estimés à environ $1000.

Nous espérons, dit le *Monde*, que le comité du feu saura reconnaître d'une façon digne les services rendus par le pompier Brière. Si jamais un brave a mérité une médaille d'honneur, c'est certainement lui.

---

### Accidents

—Une dame Richard, demeurant rue St-Ours, a fait une chute très grave sur la glace et s'est fracturée un bras, et infligée à la figure une large blessure.

Le Dr Larochelle lui a donné ses soins,

—Un journalier du nom de Alfred Lavoie, travaillant au pont métallique que le gouvernement provinciale fait construire sur la rivière Malbaie, s'est grièvement blessé en tombant d'une hauteur de quinze pieds sur la glace. C'est en voulant se baisser sur un échafaudage pour ramasser un outil qu'il perdit l'équilibre.

On s'empressa autour du malheureux qui avait perdu connaissance, et le médecin craint pour ses jours.

Il est père de famille et a plusieurs petits enfants.

---

### Enquête de coroner

A l'enquête tenue lundi par M. le coroner Belleau, sur le corps de Mme Marie Cornelia Knower, femme de M. Alphonse Gravel, manufacturier d'Etchemin, morte subitement dimanche soir, en montant un escalier à la résidence de son beau-père, à Lévis, les jurés ont rendu un verdict de "mort de syncope causée par une maladie organique du cœur." Mme Gravel était âgée de 40 ans et elle laisse sept enfants.

---

### Désastres maritimes en 1888

Voici une statistique des désastres arrivés en 1888 à des bâtiments en destination ou faisant voile des ports canadiens. Le nombre total est de 304. 90 ont été perdus complètement ; 86 ont été avariés en venant à la côte ; 57 ont eu leur coque et leurs agrès endommagés par la tempête ; 48 ont eu des abordages et 23 ont été avariés par les glaces. En 1887, il n'y a eu que 260 désastres provenant des mêmes causes.

---

### Allant mourir de faim

"Depuis trois mois je ne pouvais prendre un repas complet ou faire une seule journée de travail. J'achetai une bouteille des *Burdock Blood Bitters*. L'appétit revint dès que je commençai à m'en servir et dans l'espace d'une semaine, je me sentais un homme nouveau. Il est étonnant de voir ce qu'une bouteille a pu me faire." C'est là ce qu'écrit Arthur Allchin, de Huntsville, Muskoka, qui a souffert de la dyspepsie.

---

Ceux qui souffrent de la dyspepsie, des vents, de la bile, de constipation ou de migraine, peuvent facilement se guérir en faisant usage du *Remède du Dr Sey*.

---

### Conseil de l'instruction publique

Les hon. MM. Masson et F. Langelier ont été nommés membres de la sectien catholique du Conseil de l'instruction publique, en remplacement de l'hon. M. De Boucherville et de Son Honneur le juge Routhier, démissionnaires.

---

La Salsepareille d'Ayer arrête les décharges dégoûtantes des catarrhes scrofuleux, en guérit la maladie.


MÈRES! MÈRES!! MÈRES!!! MÈRES!!!!

NOUS ATTIRONS VOTRE ATTENTION SUR

LE TRESOR DES NOURRICES

DU DR. PICAULT

Pour empêcher les Convulsions chez les Enfants qui font leurs Dents.

C'est un remède sûr, et sur lequel on peut compter ; il est agréable à prendre ; il ne peut faire aucun mal ; il procure un soulagement immédiat ; il calme toutes les douleurs. A VENDRE PAR TOUS LES DROGUISTES.

20 octobre 1888.—1a—e-el

CASTORIA

pour les Bébés et les Enfants.

"Le Castoria est un remède si propre à l'enfance que je le recommande comme supérieur à toutes les médecines connues."
Dr. H. A. ARCHER,
111 So. Oxford St., Brooklyn, N. Y.

Le Castoria guérit colique, constipation, Les aigreurs d'estomac, diarrhée, éructation, Vermifuge, sommifère, il aide la digestion, Et cela, c'est un fait, sans autre médication.

THE CENTAUR COMPANY, 77 Murray Street, N. Y.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria,
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore,
Quand elle fut plus grande, elle disait: Je l'adore;
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.


---

### Les aliénés

L'asile de Beauport ayant en ce moment le nombre de patients pour lequel il a contracté avec le gouvernement, des instructions ont été données pour que les malades qui pourraient survenir soient internés dans la maison de santé du Dr Mackay, à Ste-Foye.

---

### Ecrou de la prison

Il y a en ce moment dans la prison du district 101 détenus dont 15 femmes. Voici les causes d'incarcération.

| | |
|---|---|
| Incapables de quitter la prison par maladie | 5 |
| Condamnés par les tribunaux | 2 |
| En vertu de l'ordonnance de police | 42 |
| Conviction sommaire de larcin | 12 |
| Autres convictions sommaires | 8 |
| Attendant leur procès et sans caution | 1 |
| Non jugés | 6 |
| De la prison de Montréal | 25 |

---

### Tué par son cheval

Il paraît que ces jours derniers, un cultivateur de Valcartier s'est fait tuer par un cheval qu'il avait acheté à Québec.

---

### DECES

GRAVEL.—Le 30 courant, en la ville de Lévis, est décédée subitement à l'âge de 40 ans, Madame Marie Cornélia Knower, épouse bien-aimée de Alphonse Gravel, manufacturier d'Etchemin.

POITRAS.—Au faubourg St-Jean, de Québec, le 29 du courant, à l'âge de 24 ans et un mois, M. Albert Poitras, époux de dame Georgiana Maheux.

LETOURNEAU.—Le 28 du courant, à l'âge de 77 ans, madame Archange Paradis, veuve de feu sieur Ambroise Létourneau.

LANTIER.—A St-Roch de Québec, le 26 du courant, à l'âge de 28 ans, Madame Obéline Giguère, épouse du docteur Gabriel Lantier, de St-Paul de Manitoba.

BUSSIÈRE.—Est décédé en cette ville, le 26 décembre, Marcéus Bussière, épicier, à l'âge de 29 ans.

LABONTÉ.—Est décédé en cette ville, le 24 décembre, Wilbrod Labonté, à l'âge de 30 ans.

BLAIS.—A St. Roch de Québec, le 26 du courant, à l'âge de 32 ans, Louis Edmond Blais, fils cadet de feu Louis Eugène Blais, épicier.


DRUNKENNESS

Or the Liquor Habit, Positively Cured by Administering Dr. Haines' Golden Specific.

It can be given in a cup of coffee or tea without the knowledge of the person taking it; is absolutely harmless, and will effect a permanent and speedy cure, whether the patient is a moderate drinker or an alcoholic wreck. It has been given in thousands of cases, and in every instance a perfect cure has followed. It never fails. The system once impregnated with the Specific, it becomes an utter impossibility for the liquor appetite to exist, etc.

JOB JOB JOB

A. E. BOISSEAU

52 et 54

Rue de la Couronne

ST-ROCH

VESTES EN LAINE
Pour Hommes et Dames
Collerettes en Pelleterie
BAS DE LAINE
18 cts. la Paire
ETOFFES A ROBES
Etoffes à Manteaux
ETC., ETC.

— AUSSI —

CASQUES

DE TOUTES SORTES.

Châles de Fantaisie

Pour être Vendus toujours au

Prix de Liquidation

A. E. BOISSEAU
52-54
RUE DE LA COURONNE
ST-ROCH

L'Enfant pleure, il veut son Castoria

## BONNE ANNÉE!

L'histoire rapporte qu'au moyen-âge, la sagesse populaire empruntait fréquemment aux Livres saints certaines devises pour en orner ensuite le frontispice des maisons.

L'une d'elles mérita longtemps la préférence, parce que, disait-on, elle portait infailliblement bonheur à ceux qui l'adoptaient.

Elle se lisait comme suit :

*Paix à cette maison et à tous ceux qui l'habitent !*

En ce dernier jour de l'année, nous sommes assuré de recevoir l'assentiment de nos estimables lecteurs en détachant pour eux cette devise.

La paix du cœur n'est-elle pas après tout un bien inestimable et c'est parce parce qu'ils la convoitent aussi ardemment que nous-même que nous la leur souhaitons.

Il y aurait de quoi, s'est écrié un philosophe, faire bien des heureux avec le bonheur qui se perd dans le monde.

Nous voudrions, nous, humble journaliste, avoir, en ce jour, le pouvoir de recueillir toutes les *miettes* de bonheur qui se perdent sans profit pour le servir à nos amis dans le deuil, pour les donner à ceux qui nous lisent comme une faible compensation aux malheurs qui ont pu les atteindre dans le cours de l'année 1888.

## MORT DE M. ALEX. MURRAY

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Alexandre Murray, le président de la compagnie du Richelieu et de la ligne de steamers "Beaver" et l'un des directeurs de la Banque de Montréal.

M. Murray était indisposé depuis quelques jours mais sa maladie n'avait aucun caractère alarmant. La maladie a changé tout à coup et samedi matin à quatre heures il rendait le dernier soupir à sa résidence, à la Côte Saint-Antoine, Montréal.

M. Murray était un citoyen bien connu et très estimé. Homme d'affaires et citoyen intègre, il inspirait beaucoup de confiance et il était à sa mort le président de deux grandes compagnies de navigation.

---

La majorité exacte de M. Dickey à Cumberland est de 1057 voix.

La petite ville d'Amherst qui ne lui avait donné que 27 voix de majorité à l'élection précédente lui en donne cette fois 130.

## NOUVEAUX AIDES-DE-CAMP

La *Gazette du Canada* de samedi publie la nomination des officiers suivants comme aides-de-camp dans l'état-major du gouverneur-général, lord Stanley :

1o Le lieutenant-colonel P. A. Landry, du 61e bataillon de Montmagny et l'Islet ; 2o le lieutenant-colonel J. R. Armstrong, du Nouveau-Brunswick ; 3o le lieutenant-colonel J. Rennington ; 4o le lieutenant-colonel A. Curran, de Halifax ; 5o le lieutenant-colonel G. D. Dawson, de Toronto ; 6o le lieutenant-colonel E. G. Prior, M. P., de la Colombie Anglaise ; 7o le major Short ; 8o le major Provost, du 65e bataillon, de Montréal.

Le lieutenant-colonel Hewitt Bernard est nommé aide-de-camp honoraire.

Ces nouveaux aides-de-camp assisteront l'état-major actuel de lord Stanley, lorsque le gouverneur-général visitera les villes où ils demeurent.

## LE NOUVEAU CHEMIN DE FER D'ARGENTEUIL

Le règlement soumis par la paroisse de Saint-André pour obtenir l'approbation ou la désapprobation des contribuables du paiement d'une subvention de $10,000 à un chemin de fer devant relier Saint-André au chemin de fer du Pacifique Canadien à Lachute, a été voté à l'unanimité samedi dernier.

L'on espère que cette ligne de chemin de fer sera en opération en août prochain, et qu'elle formera un chaînon du chemin de fer du Grand Nord qui doit être construit de Québec à la rivière Ottawa, près de Saint-André, Qué., viâ le chemin de fer de Jonction des Piles, Saint-Jérôme et Lachute.

## LA NOUVELLE ANNÉE

Quelques heures encore, et le monde commencera une nouvelle année. Celle qui finit aujourd'hui et s'engouffre dans l'éternité laisse peu de faits émouvants à enrégistrer dans l'histoire de l'humanité. Elle a passé, comme les autres, avec son cortège de joies réelles, de vains plaisirs, de souffrances, de larmes, de deuil. Heureux si, grâce à l'inspiration du sentiment chrétien, le bonheur et l'adversité ont pu également être méritoire pour une vie meilleure.

Que sera la nouvelle année ? C'est le secret de la Providence, qui n'abandonne jamais ceux qui s'efforcent d'être dignes de ses bienfaits. Tous peuvent les espérer, en travaillant avec ardeur à les mériter.

Fidèles lecteurs, nous vous souhaitons une heureuse année. Nous faisons des vœux pour que la paix et le bonheur règnent à vos foyers, et que l'an qui commence vous apporte la prospérité.

---

On écrit d'Ottawa que M. l'abbé J. A. Plantin, partira le 19 janvier prochain pour l'Europe. Le but de son voyage est de faire connaître le Canada comme champ d'immigration aux agriculteurs des Cevennes, région montagneuse et froide de la France, habitée par une population laborieuse, économe, stable et pleine de vigueur.

---

M. Lareau vient de terminer le second volume de cet important travail. L'ouvrage sera mis en librairie dans quelques jours.

Le second volume comprend l'histoire du droit canadien sous la domination anglaise.

Nous devons féliciter M. Lareau d'avoir mené jusqu'au bout une œuvre aussi considérable.

L'ouvrage qui est en deux volumes est en vente chez MM. J. O. Filteau et Frère, libraires, rue Buade.

## LA FORCE DES PARTIS

Les élections de jeudi mettent la chambre au complet.

L'*Electeur* suppute maintenant les forces respectives des deux partis dans l'Assemblée législative et arrive au résultat suivant :

| | |
|---|---|
| Ministériels | 41 |
| Oppositionnistes | 23 |
| Orateur | 1 |
| | 65 |

Ce qui porterait la majorité ministérielle à dix-huit voix.

A la dernière session, la majorité ordinaire du gouvernement Mercier était de huit à neuf voix.

## LA CONTESTATION DE JOLIETTE

Les plaidoieries dans la contestation Joliette étaient fixés à samedi. Les honorables juges Taschereau, Gill et Mathieu composaient le tribunal ; MM. Renaud et McConville représentaient le pétitionnaire er M. Choquette le défendeur. L'honorable juge Taschereau fit observer qu'à son tour la cour ne serait pas prête à entendre les plaidoiries cet après-midi, vu que les juges étaient engagés en d'autres causes. D'ailleurs, depuis plusieurs semaines la cause était ajournée de semaine en semaine, et les avocats étaient responsables de ces retards. La cause fut rayée du rôle et ne sera plaidée que lorsqu'une nouvelle inscription sera produite.


### Les sourds seront guéris

Il y a des cas remarquables de guérison de la surdité par l'usage de l'Huile Jaune d'Hagyard, le grand remède de la famille contre la douleur, l'inflammation, etc. L'Huile Jaune guérit le rhumatisme, les maux de gorge et le croup. C'est un remède utile pour toutes les maladies intérieures et extérieures.


### Dégâts sur la rivière Etchemin

Durant les trois jours de pluie que nous avons eu dernièrement, la débacle s'est faite sur la rivière Etchemin, qui est très rapide. Les glaces très fortes, ont en partie démoli le moulin à farine et à scie de M. le major Fournier, à Ste-Claire.

A St-Anselme les glaces ont barré la rivière qui est sortie de son lit et s'est fait une trouée à travers les terres, causant des dommages assez considérables.

## CHRONIQUE DU GOLFE

VIII

### QUESTION DES PECHÉRIES

(*Suite*)

3. *Le traité signé à Washington en 1888 était-il un règlement final de cette question des pêcheries, et était-il acceptable ?*

A la première partie de cette question je réponds que, dans mon opinion, le traité de 1888 n'était pas un *règlement final* de cette question qui restera toujours ouverte aussi longtemps que nous n'aurons pas trouvé le moyen de faire partager aux Américains nos privilèges en par eux nous donnant un équivalent quelconque.

Je prétends humblement qu'aussi longtemps que le gouvernement canadien sera forcé de tenir en activité une flotte de croiseurs pour protéger nos pêcheries et nos pêcheurs, il y aura toujours conflit, ou au moins occasion de conflit.

Or, même si le traité de 1888 eût été ratifié par le Congrès américain, nous aurions été forcés, par la nature même de ce traité, d'avoir sur les lieux de pêche le même nombre de croiseurs pour en faire respecter les clauses.

Pense-t-on, par exemple, que les Américains n'auraient pas abusé du privilège que nous leur donnions de venir dans nos ports, pour acheter de l'appât sans payer de licence et faire maintes autres choses qui leur sont défendues.

Croit-on que les pêcheurs de la République voisine, inactifs et perdant leur temps en dehors des trois milles, résisteront à la tentation de venir charger leurs bateaux dans nos baies poissonneuses s'il n'y a pas là un croiseur pour les tenir à la distance voulue ?

Le traité n'était donc pas un *règlement final* de la question, dans toute la force du mot *final*, mais plutôt un acheminement vers une solution finale et, je l'admets, un pas immense fait dans cette voie.

Maintenant, ce traité était-il acceptable ?

Je n'hésite pas à répondre : oui.

***

Mon lecteur n'a pas oublié que je parle ici au point de vue des intérêts du Dominion, et surtout au point de vue des intérêts des pêcheurs de la Province de Québec. Mais même si je plaidais la cause américaine, je dirais encore ! Ce traité était acceptable.

La meilleure preuve que, pour nous, ce traité était acceptable, c'est le fait que Messieurs les libéraux, à la Chambre des Communes du Canada, tout en le condamnant généralement, comme ils pensaient convenable de le faire, n'ont formulé aucune plainte sérieuse et positive. L'on a dit et l'on a répété sur plusieurs tons que le Canada avait tout concédé, mais l'on n'a pas précisé, ce qui est très significatif ; et le traité a été adopté unanimement.

Personne ne s'attendait a ce que M. Laurier, Cartwright, Mills, Davies et autres complimentassent Sir Charles Tupper et le gouvernement canadien sur leur succès à Washington. Tout naturellement ces messsieurs devaient se lever en Chambre et dire : " Ah ! si nous avions été là, nous. Nous aurions un bien meilleur traité. Vous avez trop cédé, il fallait tenir plus ferme etc. etc "

Toutes ces déclarations qui seront publiées dans le Hansard sont pour la galerie, mais le fait que l'opposition n'a pas soumis la ratification de ce traité à un vote est la meilleure preuve qu'il était ce que nous pouvions obtenir de mieux sous les circonstances.

Et si nous prenions la peine d'examiner ce traité article par article, nous pourrions facilement nous convaincre que nos commissaires ont fait leur devoir à Washington, et ont soutenu nos intérêts d'une main ferme.

En effet, mettons tout esprit de parti de côté et étudions froidement les faits.

***

Quelle était notre position sous le traité de 1871 ?

Les Américains, moyennant une idemnité de $5,000,000 qu'ils ont été condamnés à payer en 1877, moyennant l'entrée de notre poisson en franchise sur leurs marchés, pouvaient venir pêcher dans nos eaux, partager nos richesses, jouir des mêmes privilèges dont nos pêcheurs jouissent eux-mêmes. Nos meilleurs fonds de pêche, nos baies les plus poissonneuses leur étaient cédés. Ils pouvaient, quand bon leur semblait, venir y jeter leurs engins destructeurs. Nos voies ferrées étaient à leur disposition. Enfin, ils étaient maîtres chez nous comme nous le sommes nous mêmes et nos magnifiques pêcheries couraient grand risque d'être bientôt épuisées.

Et quelle aurait été notre position si le traité de février 1888 eût été ratifié par le Sénat américain ?

1o. Toutes nos baies les plus importantes, les plus riches en poisson, fermées aux pêcheurs des Etats-Unis.

2o. Toutes les pêcheries du littoral, jusqu'à une distance de quatre milles, réservées aux pêcheurs canadiens.

3o. Reconnaissance de notre prétention que les pêcheurs américains n'avaient pas el droit de venir acheter de l'appât dans nos hâvres, s'y ravitailler et y transborder leurs cargaisons puisque, pour jouir de ces privilèges, ils auraient eu à payer un droit assez élevé et que ce privilège ne leur était accordé que pour deux ans.

Et si, dans deux ans, les Américains eussent voulu être raisonnables, s'ils eussent consenti à laisser entrer notre poisson en franchise sur leurs marchés, nous leur aurions alors accordé le droit, non pas de pêcher dans nos eaux, mais de venir acheter leur appât de notre population maritime, et, transborder leurs cargaisons et les expédier par nos voies ferrées.

Ces concessions, très importantes, je l'admets, pour les Américains qui ne peuvent profitablement faire la pêche sans venir chez nous chercher leur provision de boitte fraîche, et sans avoir l'avantage de faire transporter leurs cargaisons de poisson par nos voies ferrées ou nos bateaux à vapeur, étaient honorables justes et équitables, ne nous coûtaient guère, puisqu'elles tendaient plutôt à augmenter notre commerce et à donner plus de trafic à nos chemins de fer et en outre ouvraient le marché américain à nos produits de la mer.

***

Au point de vue de la conservation de nos pêcheries, et, par consequent, de l'intérêt de notre population maritime, le traité de 1888 était donc une amélioration sur celui de 1871, et nous devons regretter qu'il n'ait pas été sanctionné par toutes les parties interressées.

J'ai dit, que même au point de vue des intérêts americains, le traité de 1888 était acceptable, et tous ceux qui ont suivi de près cette question admettront avec moi que, n'eut-ce été l'approche des élections présidentielles, il aurait été certainement accepté par les Chambres américaines. C'est sur un vote exclusif de parti qu'il a été rejeté ; et la discussion qui a eu lieu au Sénat américain avant que ce vote fut pris, restera pour prouver que les orateurs *républicains* ont voulu surtout faire un appel au peuple : car tous leurs discours ont le ton des harangues populaires, et sont faits évidemment en vue des élections qui approchent.

Ces mêmes hommes qui ont fait rejeter le traité au Sénat des Etats-Unis, aujourd'hui qu'ils ont le pouvoir, n'oseraient pas et ne pourraient pas décemment demander au Canada pour leur pays ce qu'ils disaient leur appartenir avant que Harrisson eut remplacé Cleveland.

En somme, le traité de 1888 ayant été rejeté par une des parties contractantes, tout est maintenant à recommencer.

Que va-t-il arriver ? Je n'en sais rien. Plusieurs se sont posé la même question et ils n'en savent pas plus que moi.

Nous ne pouvons que conjecturer en basant nos suppositions sur ce qui s'est passé jusqu'à présent, sur la discussion qui a eu lieu à ce sujet, tant au Parlement canadien qu'au Congrès américain et dans les journaux des deux pays.

Quelle serait, au point de vue des intérêts canadiens, la meilleure solution de cette question importante pour nos populations maritimes et peut-être pour l'avenir de toute la confédération canadienne.

Je me permettrai de donner mon opinion sur ce grave sujet dans une autre lettre.

(*A suivre*)

RAOUL.

## Les horreurs de Londres

**Une nouvelle atrocité—Le pendant des crimes de Whitechapel—Un enfant assassiné et son corps affreusement mutilé—Arrestation du meurtrier.**

LONDRES, 29.—Le cadavre mutilé d'un jeune enfant a été trouvé dans une dépendance d'une maison à Bradford, ce matin. Il a été reconnu comme celui de John Gill, âgé de huit ans, qui fut vu la dernière fois glissant sur la glace avec quelques compagnons.

Ce petit garçon avait été brutalement assassiné. Les bras et les jambes avaient été enlevés du corps et ensuite attachés au corps. Les oreilles avaient été coupées et enlevées. Il y avait deux blessures de couteau à la poitrine et le cœur et les entrailles avaient été enlevés. Les dépouilles mortelles, quand on les découvrit, étaient enveloppées dans un linge grossier.

Un laitier a été arrêté sous soupçon d'être l'auteur de ce crime. Ce petit garçon accompagnait parfois ce laitier dans ses courses. Ce laitier fut le premier à reconnaitre et identifier le cadavre et il est certain que le cadavre fut déposé dans cette dépendance de la maison entre quatre et sept heures du matin.

*Plus tard*—Le laitier incriminé et dont le nom est Barrett, a été conduit devant le magistrat cette après-midi et mis en accusation pour le meurtre. Le garçon fut vu pour la dernière fois en la compagnie du prisonnier et quand l'enfant fut perdu on demanda à l'accusé s'il pouvait indiquer où il était. Barrett prétendit qu'il ne connaissait pas cet enfant. Un sac taché de sang et un couteau s'ajustant à la blessure à la poitrine du défunt ont été trouvés dans la maison du prisonnier. Barrett a été renvoyé en prison en attendant qu'il subisse son procès.

La nouvelle que le cadavre d'un enfant assassiné avait aussi été trouvé à Keihley est fausse.

### HISTOIRE ETRANGE

**Une jeune fille trouvée après une disparition mystérieuse**

Montréal, 29.—Hier matin, M. W. A. Smith et M. Greenshields, avocats de la couronne, se sont présentés devant les honorables juges Dorion et Church, pour plaider la requête de Mlle Victoria Trempe qui demande la mise en liberté de sa jeune sœur Adeline Trempe, actuellement au couvent du Bon Pasteur.

L'affidavit produit à l'appui de la requête, contient les faits qui suivent : Il paraît qu'il y a trois ans, la jeune Adéline, dont la mère était protestante, s'engagea chez M. Giles, sur la rue Sherbrooke, pour y travailler le jour, retournant le soir chez elle, rue Visitation. Sa sœur, la pétitionnaire, la remplaça un jour pour l'envoyer faire une commission sur la rue Guy.

La requérante allègue que c'est la dernière fois qu'elle vit sa sœur Adéline. Elle avait appris plus tard que cette dernière avait été attirée chez une tante sur la rue Saint-André, puis que plus tard elle avait été envoyée pour cinq ans au couvent du Bon Pasteur. Elle prétend que cette condamnation fut obtenue par les fausses représentations des parents qui la retenaient. On aurait réussi à la faire revêtir de haillons et à la conduire devant la cour du Recorder en cet accoutrement. Dans l'intérêt de l'enfant, la cour l'aurait naturellement envoyée dans cette institution.

Pour obtenir la mise en liberté de la jeune fille, la requérante par ses avocats, conteste la validité du committimus et demande l'annulation de la sentence, qui aurait été obtenue sous de faux prétextes. L'avocat de la demande s'est adressé au couvent pour avoir une copie du committimus, mais la chose a été refusée, vu que c'était un jour de fête religieuse. Il devra avoir cette copie pour la produire devant la cour.

Le greffier de la cour du Recorder produisit le dossier de cette cour. L'honorable juge en chef Dorion déclara que le procédé de faire transporter ainsi au greffier des documents judiciaires dans ses poches, était très irrégulier. Toutefois la cause sera entendue aujourd'hui.


### Vigueur

En conservant ou en rendant à l'estomac, au foie et aux intestins la vigueur nécessaire pour remplir leurs importantes fonctions, le *Remède du Dr Sey*, est l'un des plus sûrs préventifs contre les maladies contagieuses.

### Il les précède tous

J'ai fait usage du baume pectoral d'Hagyard dans ma famille depuis nombre d'années et je trouve qu'il surpasse tous les remèdes pour la guérison des rhumes, etc. Je puis surtout le recommander pour les petits enfants.—Alex. **Moffatt, Millbrook, Ontario.**

## UN MARCHAND EN FUITE

**On découvre des faux pour $2,000**

Un confrère de Montréal racontent qu'il y a quelques semaines, un marchand irlandais de Valleyfield quitta inoppinément cette petite ville, où il n'a pas reparu. Cet homme, qui jouissait d'une estime universelle, administrait cependant ses affaires d'une façon déplorable.

Depuis son départ, on a découvert qu'un grand nombre de billets, qu'il a fait escompter à la succursale de la banque Jacques Cartier, à Valleyfield, sont des billets forgés. Notre homme avait coutume de faire escompter une foule de petits billets signés par les cultivateurs des alentours, ou ses autres pratiques. Les pièces forgées sont des billets semblables. Il y en a pour environ $2,000.

On pense que depuis un certain temps, l'individu en question avait l'esprit dérangé.

Il a toujours vécu avec beaucoup de simplicité et d'économie ; telle était la confiance qu'on avait en lui que M. le curé lui-même lui avait rendu des services en lui endossan quelques billets et qu'il se trouve encore responsable pour un montant de $90. On croit que notre homme est rendu aux Etats-Unis.

## L'ÉCHAFAUD!!

**Les adieux du condamné à ses enfants.—Sa dernière nuit.**

Brandon, Man., 29.—Le meurtrier Webb, qui a assassiné sa femme le 1er septembre dernier, a été pendu hier matin. Jeudi, le condamné a fait ses derniers adieux à ses enfants et la scène a été des plus touchantes. Webb, à genoux, prit ses trois petites filles dans ses bras et pria Dieu de les garder et de les guider. Le Rév. F. Flewellyn passa toute la nuit avec le prisonnier et le shérif Clément resta dans sa cellule jusqu'à deux heures du matin. Comme il se préparait à sortir, Webb lui dit : "Ne vous occupez pas de moi, je suis correct." A six heures, jeudi soir, il prit son repas ordinaire et à minuit il prit un léger réveillon. A huit heures, le bourreau fit son apparition dans la cellule de Webb et à huit heures et trois minutes, le lugubre cortège se dirigea vers l'échafaud. Webb marcha d'un pas ferme. Le bonnet noir fut descendu sur sa figure et le nœud ajusté à son cou.

Le Rév. M. Flewellyn commença récitation du *Pater* et aux paroles "Que votre règne arrive ", la trappe s'ouvrit et le condamnée fut précipité dans le vide. La mort a été presque instannée. Pas un muscle ne bougea et l'on n'a pas remarqué un seul mouvement du corps. Quarante minutes environ après la pendaison le corps fut descendu et l'on procéda à l'enquête ordinaire. Le Révd. M. Flewellyn a demandé le corps au procureur général, afin de le faire inhumer décemment.

## LE DRAME DU MANITOBA

**Nouveaux détails sur l'horrible tragédie du jour de Noel**

Winnipeg, 29—La cause immédiate des difficultés qui existaient entre les deux époux est la boisson, mais à part cela il s'élevait souvent des disputes résultant de l'intimité du mari avec une autre femme.

Haffield partit de Holland le jour de Noël au matin avec un voyage de produits pour Norquay. Il était alors assez sobre, mais il avait du whiskey avec lui. Rencontrant des amis en route, il insista pour les faire boire avec lui, et en approchant de chez lui il manifestait des signes d'ivresse. Mme Haffield qui était sur le point de devenir mère, et qui connaissait la brutalité de son mari lorsqu'il était ivre, s'enfuit à son approche. Il la poursuivit et la frappa à coups de poing. C'est tout ce que se rappelle Haffield. D'autres racontent le reste de l'histoire.

Le plus prochain voisin, nommé Elder, en revenant chez lui le soir du jour de Noël, y trouva les trois enfants de Haffield au lit, mais comme la famille s'était déjà souvent réfugiée chez lui, et qu'il savait la peur que l'on avait lorsque le mari et le père était en boisson, n'eût d'autre surprise que celle que lui causa l'absence de Mme Haffield. Le lendemain matin de bonne heure, Haffield arriva chez Helder et il demanda aux enfants de revenir à la maison avec lui, mais ils le supplièrent de les laisser où ils étaient.

Haffield était sombre et il partit pour chez lui ; Elder le suivit. En arrivant chez Haffield, Elder lui demanda où était sa femme, mais le mari fit mine de ne pas le savoir. Elder commença à faire des recherches, lorsque Haffield le rappela avec excitation en disant : " J'ai trouvé ma femme et elle est morte."

La pauvre femme gisait là à quelques verges de sa porte, les bras étendus et la figure toute massacrée et sanglante et rendue complètement méconnaissable. Un manche de fourche était brisé en trois morceaux et maculé de sang. Elder accusa Haffield d'avoir assassiné sa femme et Haffield répliqua : " Oui, je l'ai frappée avec ma main." Haffield demeura dans la maison pendant qu'Elder allait chercher les autorités pour le faire arrêter, car il n'y a pas de coroner dans la localité.

**Meurtre mystérieux**

New-York, 29. — Kate Van Winkle, une jeune fille de dix-neuf ans, a été trouvée vers deux heures du matin très grièvement blessée d'un coup de revolver, au coin de Grand street et de Bowery. La blessée, dont l'état est très critique, a été transportée à l'hôpital Saint-Vincent et elle refuse obstinément de dire le nom de son meurtrier.

**Drame sanglant**

Wolcott, N.-Y., 29.— Un fermier du nom de James Green, s'étant pris de querelle avec sa femme, lui a coupé la gorge avec un rasoir, et s'est ensuite mortellement blessé de la même façon.

**Le mystère de Philadelp**

Philadelphie, 29.—La police n'est pas encore parvenue à établir l'identité du malheureux dont le cadavre, coupé en morceaux, a été trouvé par des enfants dans le Fairmount Park.

Cependant on a trouvé, paraît-il, dans l'un des lugubres paquets dans lequel était enveloppé le cadavre, des débris d'un journal sur lequel était écrits au crayon ces mots : " Kohler, au Koelbe Hoboken hôtel ", et une femme du nom de Kohler, tenant une pension bourgeoise à Hoboken, a cru, d'après le signalement du défunt publié dans les journaux, reconnaître en lui un de ses anciens pensionnaires nommé George Heitzel. Mais les déclarations de Mme Koehler, à ce sujet, sont très vagues : elle s'est même contredite plus tard en disant que le défunt devait être non plus Heitzel, mais un autre de ses anciens pensionnaires nommé Krentzmann.

D'autre part, des centaines de personnes sont allées voir le cadavre à Philadelphie, mais aucune ne l'a reconnu. L'examen médical a démontré que le défunt ne s'adonnait pas à la boisson et que le corps avait dû être dépecé par un boucher ou par quelqu'un ayant quelques notions d'anatomie. En somme le mystère est aussi profond que le premier jour, et, bien que tous les détectives de la ville aient reçu l'ordre de s'occuper de l'affaire, l'enquête n'a donné jusqu'à présent aucun résultat.

**Un meurtrier de douze ans**

Philadelphie, 29—Une bagarre a eu lieu entre gamins blancs et gamins nègres, âgés de dix à quatorze ans. Un petit nègre, Robert Gray, âgé de douze ans, ayant été frappé par une pierre, au cours de la bagarre, a couru chez ses parents, s'est emparé d'un revolver, et, revenant sur le lieu du combat, a tiré sur un gamin blanc, James Ford, âgé de quatorze ans, et l'a mortellement blessé. Le jeune meurtrier s'est enfui et, aux derniers avis, on n'avait pas encore pu le retrouver.

**Nouvelle victime de l'électricité**

Toledo, Ohio, 29.—Frank Meyers, employé comme cuisinier dans un restaurant de Toledo (Ohio), en fermant un contrevent en fer, a heurté par mégarde un fil de lumière électrique et a été tué sur le coup.

**Suicide d'un politicien**

Cincinnati, 29. — L'ex-juge Robert Johnson, l'un des politiciens les plus influents de cette ville s'est donné la mort en se tirant un coup de revolver dans la tête. M. Johnson était âgé de soixante ans environ, et l'on suppose que c'est le chagrin que lui a causé la perte récente de sa femme qui l'a poussé au suicide.

**La Russie et le Vatican**

Londres, 29—Le correspondant à Rome du *Daily News* dit qu'une grave difficulté a surgi dans les négociations engagées entre M. Iswolsky, envoyé de la Russie et le Vatican. M. Iswolsky, dit le correspondant, se plaint de ne pas avoir pleins pouvoirs pour agir ; il dit qu'il est arrêté à chaque instant par la nécessité d'en référer à son gouvernement pour le moindre petit détail.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord*, de Berlin, dit qu'elle saluerait avec plaisir la conclusion d'une entente entre la Russie et le Vatican, entente qui, dit-elle, profiterait à l'Allemagne en détruisant à jamais la croyance d'après laquelle les Polonais, par leur opposition à tout ce qui est Allemand, défendent les intérêts catholiques.

## LE GENERAL BOULANGER

**Ses amis appuieront sa candidature à Paris.—On pense qu'il obtiendra 300,000 voix.**

Paris, 29.—Les amis du général Boulanger prétendent qu'il obtiendra à Paris au moins 300,000 voix. Si cette prédiction un peu emphatique vient à se réaliser, le résultat en sera principalement dû aux attaques furibondes des organes opportunistes qui ont été lancées contre le général avec une telle abondance qu'elles ont provoqué la folie enthousiaste de ses amis. Le gouvernement semble avoir conçu l'espoir de réussir à battre Boulanger en lui opposant trois ou quatre candidats radicaux, et il a chosi dans ce but, en plus de MM. Vaquerie et Baudin, les conseillers municipaux Hovelacque et Darlot. Le plus que le gouvernement puisse obtenir par cette manœuvre sera de rendre un second tour de scrutin nécessaire ; mais d'autre part, le général Boulanger y gagnera un grand nombre de votes conservateurs qui, autrement, seraient douteux. L'impression générale est que Boulanger a décidément de grandes chances de se rapprocher d'une manière sensible du pouvoir auquel visent tous ses efforts lors des prochaines élections générales. Tout, même la conduite du gouvernemeut, semble venir en aide aux prétentions du général.

## LE "MONDE" TRIOMPHE!

**Deux huissiers dans le pétrin**

Montréal, 29—Poirier et Desjardins sont deux huissiers de Montréal qui sont dans le cas des individus qui vont chercher de la laine et reviennent tondus. Il y a cinq ou six mois le *Monde* publiait un rapport des exploits de ces deux messieurs. La moutarde leur monta au nez et ils s'empressèrent d'intenter une action en dommage contre les propriétaires du journal, croyant que le tribunal leur accorderait quelques centaines de piastres.

Hier matin le juge Davidson a rendu dans la cause une décision qui établira un excellent précédent. Le juge a dit que dans cette action il s'agissait de deux huissiers, Poirier et Desjardins, qui, dans une misérable cause de quatre piastres et quelques centins avaient fait des frais de saisies de vente, etc., s'élevant à environ $24.00.

La chose avait été rapporté par les journaux et les demandeurs ont cru que le tribunal leur donnerait un certificat de bonne conduite. Les demandeurs n'ont pas plaidé justification du libelle, mais la justification de l'article a été clairement établie par la preuve même des demandeurs. Le savant juge en déboutant l'action contre le *Monde* a dit qu'il avait obligé le protonotaire d'être présent lorsqu'il prononcerait le jugement, afin qu'il connaisse les accusations graves qui pèsent sur deux huissiers et qu'il ouvre une enquête sur leur conduite.


COMMENT LE
CATARRHE
PEUT ÊTRE GUERI

LISEZ-EN LA PREUVE

TORONTO, rue Clarence, 3 déc. 1888.
MM. Fulford & Cie., Brockville,

Messieurs—Je remarque dans vos circulaires que vous êtes toujours heureux d'entendre ceux qui ont bénéficié de vos remèdes. Je désire faire connaître ici, les facultés extraordinaires de guérir qu'a votre Baume Nasal. J'ai été affligé pendant trois ans, de ce que les médecins appellent le Catarrhe avancé, et ai essayé tout ce que j'ai pu trouver dans la ville, comme remède pour la guérison du Catarrhe, et rien ne pouvait me soulager d'une manière satisfaisante, jusqu'à ce qu'un jour, un ami me conseilla d'essayer votre Baume Nasal, qui me fit plus de bien que tous les autres remèdes que j'avais employé auparavant et qui m'avaient été que nuisibles. J'étais beaucoup affligé du crachement et du graillonnement, surtout le matin, de telle sorte que ma gorge était continuellement dans une condition alarmante, mais maintenant, je commence à savoir ce que c'est que de pouvoir parler librement. Je ne manquerai pas de le recommander à mes amis qui souffrent d'une maladie semblable.

Sincèrement votre,
T. D. DLLOYD,

Ottawa, 34 rue Daly,
3 mai 1887.

Je constate avec plaisir que le Baume Nasal m'a soulage du catarrhe d'une manière très appréciable. Je n'en ai pas employé une bouteille entière, mais les matières nauséabondes du cerveau, qui s'échappaient dants la gorge ont complètement cessé. Je respire à l'aise maintenant ; j'ai meilleur sommeil, et de je ressens et apprécis la merveilleuse qualité du "Baume Nasal." Ses mérites pour les afflictions et les maladies ca-Catarrhales ne peuvent pas être exagérées, et comme une GUÉRISON, je le crois SUPÉRIEUR.

Votre, etc.
JAMES C. TENNENT.

W. H. BABEL, Berve, Ont., dit :- Je regarde comme mon devoir de vous écrire, afin de vous apprendre le résultat de votre Baume Nasal, chaque fois que je l'ai employé. J'ai beaucoup souffert de cette maladie dégoutante, le Catarrhe, et j'ai essayé plusieurs remèdes, mais aucun soulagement ne se fit sentir, excepté quand j'achetai une bouteille de Baume Nasal. Je l'ai employé suivant la direction et je fus complètement guéri. Je prends beaucoup de plaisir à le recommander à tous ceux qui viennent à mon atelier et sont souffrants du Catarrhe.

M. THOMAS ROCHE, Rochefort, Ont., dit :— J'ai rigoureusement souffert du Catarrhe et n'y ai trouvé du soulagement qu'en faisant usage du Baume Nasal. Je n'avais jamais cru pouvoir trouver une guérison si certaine. C'est dommage que tous ceux qui sont affligés du catarrhe ne connaissent et ne fassent usage de ce remède merveilleux.

Sudbury, Ont., 5 mai 1888.
MM. Fulford & Cie.

Messieurs.—Je puis exposer que j'ai été atteint du catarrhe pendant sept ou huit ans, et cette maladie était accompagnée de symptômes conséquants, tels que respiration impure, l'écoulement constant de matières nauséabondes du cerveau s'échappant dans la gorge, graillement et crachement, surdité partielle, bourdonnement dans les oreilles, douleur souffrante à la tête et au-dessus des yeux. J'ai employé des poudres et me suis appliqué les douches, mais toujours inutilement; le résultat n'avait pour effet qu'un soulagement temporaire, suivi de symptômes ordinaires qui devenaient plus graves. Les résultats obtenus par le Baume Nasal sont : une respiration pure, plus de ces écoulements désagréables dans la gorge, (conséquemment moins de graillonment et de crachement), l'ouïe plus délicat et plus de maux de tête. En effet je suis d'opinion qu'un usage continuel du "Baume" guérira les cas de catarrhe les plus désagréables.

Avec sincérité votre,
ALEX BURNS,

Brockville, 20 fév. 1887.
MM. Fulford & Cie.

Messieurs,— Pendant quelques années, j'étais atteint d'un cas de Catarrhe qui me faisait beaucoup souffrir et j'étais rarement exempt du mal de tête catarrhal. J'ai essayé plusieurs remèdes sans succès. Une bouteille de Baume Nasal m'a complètement guéri.

Avec sincérité, votre, etc.
GORDON A. STARR, Agent C. P. R.

**Avertissement :** La réputation que le BAUME NASAL a acquise par sa merveilleuse propriété de guérir, a amené quelques personnes de peu de scrupule à placer des Imitations en vente qui ressemblent beaucoup à la forme de nos paquets et sous des noms semblables aux nôtres par la prononciation. Méfiez-vous de toutes les préparations du nom de "Nasal Cream," "Nasal Balm," etc. Demandez le BAUME NASAL et voyez à ce que vous l'ayiez. Si vous ne pouvez pas obtenir le BAUME NASAL de votre marchand, nous vous l'enverrons franc de port sur réception du prix : 50 centins et $1, en s'adressant à

**FULFORD & Cie, Brockville, Ont.**

Procurez-vous notre Brochure "Gems of Wisdom."

VÉRITABLES GRAINS de Santé du docteur FRANCK

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS

Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à l'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que : *Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau*, etc.

TRÈS IMITÉS ET CONTREFAITS

Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES

1f 50 la 1/2 boîte (50 grains)—3 fr. la boîte (105 grains). Notice dans chaque boîte.

A *Québec* : Pharmacie de M. MORIN, et les bonnes Pharmacies.

*Intéressante Découverte* Brevetée

PARFUMS ESS.ORIZA SOLIDIFIÉS

PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)

*Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer*

(la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)

L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie

207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS

*Se vendent dans toutes les principales Parfumeries, Phcies et Drogueries du Monde.*

ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

THES A BON MARCHE

Pour la qualité quelques-uns les égalent, mais il n'y en a pas qui les surpassent

**Reçus justement et en vente :**

Bon thé japonais, demie-feuille,(fort et doux). 6cts.
Bon thé du Japon en feuille écrasé, (très-fort), 8cts.
Bon thé du Japon en feuille, écrasé (fort et d'usage), 10cts
Thé japonais de choix en feuille, 15cts.
Thé japonais, en feuille, de choix 20cts.
Thé de choix extra, (fort et odoriférant), 25cts.
Choix extra, la plus belle qualité de la récolte de mai, 30cts
Bon Twankay, (fort et doux), 12cts.
Choix Hyson Twankay, 15cts.
Choix Hyson Twankay, (fort et d'usage), 20cts.
Hyson Twankay, (qualité pure et supérieure, 25cts.
Choix extra, Hyson Twanky, (qualité magnifique), 30cts.
Hyson nouveau, (thé de l'Inde), 20cts.
Hyson ancien, 20cts

Oolong (Formosa) 50cts. la lb., Assam, Darjeeling, Cachar et Sylhet, Kangra Himalayas,) Neighérries(Madrs), Souchong, Pouchong et Congous, Pekoe, Orange Pekoe, Flowery Pekoe et autres variétés spéciales de thé de l'Inde, Ceylon Japonais et de Chine, (noir et vert), les meilleurs qui aient jamais été importés au Canada

EN VENTE PAR

A. WATTERS
RUE DE LA FABRIQUE

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris
QUINIUM LABARRAQUE
Ce VIN est le Tonique par excellence, fortifie les épuisés par la maladie ou les excès.

Autorisé par Arrêté ministériel
QUINIUM LABARRAQUE
Ce VIN fortifie les Estomacs délicats, augmente l'appétit, facilite la digestion.

Médailles d'Or Expositions de Paris Sydney Melbourne
QUINIUM LABARRAQUE
Ce VIN agit merveilleusement contre l'Anémie, la Chlorose, les Pertes blanches.
FABRICATION : Rue L. FABRE, 19, Faubourg Saint-Denis, PARIS

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition du Hâvre 1887

CORS AUX PIEDS

*Durillons, Œils-de-Perdrix, etc.*

CORICIDE RUSSE



GUERISON CERTAINE

et sans douleur dans l'espace de 4 a 6 jours par le

CORICIDE RUSSE

Spécifique unique (Consulter le Prospectus).

Dépôt général : PHARMACIE CENTRALE, 50, Faubourg Montmartre, PARIS

A *Québec* : Dr Ed. MORIN & Cie

# On demande un Malade gai

J'allais dire :—Je m'en rapporte au plus imbécile, est-il possible de formuler sérieusement un pareil désir ?—Mais personne ne se croirait celui que j'interroge et j'aime mieux poser la question au plus intelligent, certain, comme cela, que tout le monde me répondra : Non, non, non, pareille demande n'est pas sérieuse.

Eh bien si, elle avait été insérée sérieusement dans les journaux et se terminait ainsi : " Il sera soigné, logé, nourri, entretenu et aura de l'argent de poche. Sa seule obligation sera la lecture des journaux à haute voix.—S'adresser au bureau du journal."

De sorte que cette annonce étant tombée sous les yeux de Léon Salicorne, jeune homme très farceur et, particulièrement *épateur de bourgeois*, il n'hésita pas à être le malade gai, bien qu'il ne possédât que cette dernière condition, se promettant de se laisser choyer, dorloter et bien nourrir, sans compter la pinte de bon sang qu'il allait se faire aux dépens du naïf auteur de la demande.

Mais celui-ci n'était pas du tout un naïf, c'était l'hypocondriaque le plus désagréable du monde ; M. Brabançon (c'était son nom) semblait rendre toute l'humanité responsable de ce qu'il avait échoué dans toute ses tentatives, depuis le baccalauréat jusqu'à une demande de préfecture, en passant par la candidature législative et même municipale, les entreprises industrielles, les inventions, enfin, je le répète, dans tout. Son humeur s'en était aigrie, une maladie de foie s'en était suivie ; de là obligation, pour lui, de garder la chambre et d'avaler des drogues abominables.

Un jour, il lui arriva une grande nouvelle, un testament dont les premières dispositions faillirent le guérir comme par miracle ; une vieille tante venait de mourrir, lui laissant une fortune d'un million ; une clause arrêta net la guérison.

La défunte était une ancienne pécheresse repentie à l'âge où elle ne pouvait plus pécher et qui s'était jetée dans la dévotion. Elle avait fait un vœu : celui de recueillir, chez elle, un malade, de le soigner, de lui donner tout le bien-être possible. Le malade mort ou guéri, elle en prenait un autre, et cela devait durer dix ans. Or, se sentant près de sa fin à l'expiration de la neuvième année, elle chargeait son légataire de compléter le vœu dont le terme n'expirait que dans un an.

Telle était la condition imposée à Brabançon le grincheux.

—Comment, se dit-il, me voilà forcé de faire un hôpital de mon appartement ! Je n'ai pas assez de la mère Tubéreux, ma femme de ménage, qui m'horripile avec ses cuirs et ses pataquès, j'aurai avec cela un malade que j'entendrai geindre jour et nuit et dont la conversation aggravera mon mal !

Et voilà comment M. Brabançon en arriva à cette idée saugrenue de demander un malade gai par la voie des journaux.

***

C'est singulier, dit-il un jour à la veuve Tubéreux, tout en se faisant la barbe, personne ne répond à ma demande, depuis plus d'une semaine qu'elle est publiée.

—Vous ne trouverez pas ça, monsieur, lui répondit la brave femme en repassant ses rasoirs; moi qui garde des malades depuis plus de vingt-z-années....

—Appuyez sur le cuir, dit Brabançon en se savonnant le menton.

—C'est ce que je fais, monsieur ; eh bien, depuis vingt-z-années....

—Appuyez plus fort.

—Bon ; eh bien, je n'ai jamais trouvé qu'un tas de porcs-épics.... je ne dis pas ça pour monsieur, qui est agréable dans son genre.

—Qu'est-ce que vous appelez mon genre, veuve Tubéreux ?

—Je veux dire que monsieur est agréable sans l'être.

—Merci.

—Il n'y a pas de quoi, monsieur ; je le dis comme je le pense.

—Merci encore ; vous êtes pleine de délicatesse.

A ce moment, la sonnette fut si violemment agitée que Brabançon se mit le pinceau savonneux dans l'œil et que la veuve Tubéreux sursauta sa chaise, en disant :

—Ah ! jour du bon Dieu ! s'il est possible..

—Qui se permet de sonner ainsi ? hurla l'homme agréable sans l'être.

—C'est le malade gai, répondit une voix.

La colère de Brabançon tomba comme par enchantement.

—Il y en a un ?.. fit la veuve Tubéreux stupéfaite.

Et sur l'ordre impérieux de son maître elle alla ouvrir.

Salicorne entra, poussa un éclat de rire et Brabançon cette fois fut agréable en l'étant.

—Monsieur, dit le nouveau venu, j'ai lu ce matin seulement, votre demande et j'accours : Ah ! ah ! ah !.. J'arrive !.. me voilà ! ah ! ah ! ah !

—Pour gai, vous l'êtes, dit Brabançon, mais quelle est votre maladie ?

—Je n'en sais pas le nom, monsieur, je dors comme un loir, je ronfle comme un Avergnat, je mange ! vous n'avez pas idée de ça ; je vous tortille un gigot, un canard, une omelette au lard.. Vous verrez, c'est un joli travail.

—Alors, dit la mère Tubéreux c'est donc pire que *mille aunes de cretonne*, que je me suis laissé dire que c'était un fameux mangeur.

—Mais, fit Brabançon, je ne vois pas quelle maladie..

—Et les souffrances, monsieu, vous trouvez que ce n'est rien ?

—Ah ! vous souffrez..

—Atrocement.

—Et vous êtes gai malgré cela ?

—Moi gai ?.. Je suis un phénomène pathologique qui stupéfie la Faculté, elle n'y comprends rien, plus je souffre, plus je suis gai ; quand j'ai mes crises c'est à ne pas tenir à côté de moi, tant j'ai la gaieté bruyante.

—Et à quoi attribuez-vous ces crises douloureuses ?

—Voilà : je suis musicien ; un jour, j'ai avalé le bec de ma clarinette, depuis ce temps-là, quand il fait de l'orage, mon bec se met à chanter dans mon estomac.

—Est-ce qu'il se moque de moi ? se demanda Brabançon :—C'est extraordinaire, fit-il, sans trahir son doute.

—Comment, mais c'est-à-dire, mon cher monsieur, que vous me croirez si vous voulez, je suis peut-être le seul instrumentiste qui joue de la clarinette intérieurement.

—Alors, vous êtes musicien de profession ?

—Oh ! non, simple amateur.

—Ah ! et de votre état, vous êtes ?..

—De mon état, je suis professeur de massue.

—Ça y est, pensa Brabançon, il veut me faire poser :

—Mais..pardon dit Salicorne, je prendrais bien quelque chose.

—C'est très juste ; ma femme de ménage va nous préparer ce qu'il nous faut.

Et il parla à voix basse à la mère Tubéreux, puis la renvoya.

Les deux hommes restés seuls, Brabançon se mit en devoir d'achever sa barbe, interrompue par l'arrivée de son prétendu malade :

—Lisez-moi le journal pendant que je me raserai, lui dit-il, ce sera votre unique occupation ici....Lisez-vous bien ?

—Moi ? J'ai été lecteur de l'empereur des Fifrelins, un original, cet empereur ; c'est lui qui s'était fait bâtir un palais de 2 kilomètres de long, sur 45 centimètres de profondeur, ce qui le rendait très difficile à meubler.

—Va, mon bonhomme, se dit Brabançon, tu blagueras moins tout à l'heure.

Et sur son invitation, le docteur prit un journal et improvisa le fait-Paris ci-après :

—Un événement bien étrange vient de se passer dans la rue Maubuée ; chacun se rappelle le marchand de marrons du No 7, dont les soirées musicales étaient si recherchées. Mardi dernier, ses salons étaient remplis de la fine fleur de la société de Saint-Flour et d'Aurillac. Sa fille, la belle Georgina qui, grâce à son talent sur le biniou d'Auvergne, vient de contracter un si brillant engagement avec le café-concert du *Limaçon borgne*, venait d'exécuter une bourrée entraînante quand on s'aperçut de l'absence du maître de la maison. Quelques invités firent remarquer que le père de Georgina avait été entrevu se glissant dans un endroit mystérieux ; l'absence de leur hotte..

Ici, le lecteur s'arrêta et parut chercher à comprendre : hotte ? fit-il..l'absence de leur hotte..de leur hôte sans doute..Ah ! non..c'est bien hotte.. la hotte dans laquelle il met ses marrons.

Et il continua, pendant que son auditeur pensait : J'aurai mon tour tout à l'heure.

—L'absence de leur hotte trouvait ainsi une explication bien naturelle. Cette opinion réunissait tous les suffrages et l'on allait passer outre, quand un cri déchirant se fit entendre. On se précipite dans la pièce d'où partait la voix, on regarde : personne !....On écoute : rien ! tout à coup, une voix faible et qui semblait sortir des entrailles de la terre, fit entendre ces paroles ; adieu, ma fille, plains ton malheureux père qui meurt empoisonné ! et la voix ajouta : Il y a deux sacs de marrons derrière mon lit, ce sera ta dot !

C'est tout, dit le lecteur ; maintenant, je prendrai bien quelque chose.

—J'ai donné des ordres, répondit Brabançon avec un sourire étrange ; la mère Tubéreux prépare un bain de moutarde..

—Pour un homard, s'écria joyeusement Salicorne, bravo ! je l'adore.

—Elle nous prépare aussi de la tisane.

—De champagne ? pour arroser le homard.

—Non, de chiendent.

—Hein ?..

—En attendant le médecin que j'ai envoyé chercher.

—Un médecin ? balbutia le mystificateur inquiet.

—Naturellement, pour vous examiner, tirer son diagnostic et ordonner le traitement.—Eh bien, vous ne riez plus ?

—Si ! si !..fit le faux malade avec un sourire qu'il semblait extraire à l'aide d'une machine à vapeur ;—mais cet Esculape va tout gâter, se dit-il.

—Je ne vous connais pas, moi, ajouta l'exécuteur de la clause testamentaire ; le premier escroc venu peut se faire héberger chez moi, en simulant une maladie, auquel cas je le ferais arrêter et traduire en police correctionnelle.

—Ah !..traduire en..

—Et condamner : emploi de manœuvres frauduleuses pour se faire remettre des aliments, effets, argent, etc. ; article 405 du code pénal, un an à cinq ans de prison ; je connais la loi, j'ai fait mon droit.

Salicorne devint vert.

***

La mère Tubéreux entra, portant sur un bras, une robe de chambre et un bonnet de coton, plus deux bols de tisane qu'elle déposa sur un meuble.

—Allons, dit Brabançon, en attendan le médecin, mettez ceci.

Et on lui passa la robe de chambre, puis on le coiffa du bonnet de coton.

—Ah ! que je suis donc fâché d'être venu ici, pensa le malade malgré lui, pendant qu'on l'installait dans un fauteuil.

—A présent, mère Tubéreux, servez-nous la tisane, dit Brabançon, puis, à sa victime : vous paraissez souffrir, c'est le moment ordinaire de votre gaieté, voyons, soyez donc gai !

Le malheureux Salicorne prit le bol qu'on lui présentait et s'écria en riant jaune :

—Que la fête commence !

—Très bien ! dit l'impitoyable tourmenteur ; buvons !

Et Salicorne but, non sans une grimace épouvantable.

—A ce moment, un coup de sonnette retentit.

—C'est le médecin, dit la mère Tubéreux en allant ouvrir.

Il entra :

—Est-ce que ça va pire ? demanda-t-il avant de saluer

—Il ne s'agit pas de moi, docteur, mais du malade que voici. Veuillez l'examiner et nous dire son mal.

Le docteur regarda Salicorne :

—Oh ! il a bien mauvaise mine, dit-il.

Et c'était vrai.

Il lui prit le poignet pour lui tâter le pouls :

—Oh ! fit-il en hochant la tête, il grelotte.

Ce qui était exact.

Après le poignet, ce fut la langue que le faux malade dut tirer et (art merveilleux d'Esculape) notre docteur trouva une maladie grave à un gaillard plus solide que le Pont-Neuf qui est sans cesse en réparation.

—Comment, il va me droguer ! gémit le pauvre diable avec effroi.

Quant à son hôte, il n'en revenait pas :

—Mais, s'écria-t-il, le sujet est d'une gaieté bruyante, il mange comme quatre hommes, et même le caporal avec.

Et la Faculté n'ayant jamais tort :

—Alors, riposta le médecin, ça n'en est que plus grave ! et il trouva la maladie :

—C'est, dit-il, ce que nous appelons boulimie.

—J'ai la boulimie, exhala le patient terrifié.

—Qu'est-ce que c'est que ça ? demanda Brabançon, de plus en plus dérouté.

Et le docteur expliqua : boulimie, anomalie de la digestion, faim excessive qu'il ne faut pas confondre avec la cynorexie qui n'st autre que ce qu'on appelle vulgairement faim canine ; causes : affection cérébrale ou hystérique.. très grave !.. excessivement grave !..nécessitant des réactifs énergiques.

—J'ai, dit Brabrnçon, fait préparer un bain de moutarde.

—Parfait, y plonger le malade, deux heures maintenant et deux heures ce soir, diète absolue ; adieu, je reviendrai demain.

Sur ce, le docteur sortit.

—Jamais ! s'écria Salicorne furieux ; je ne suis pas malade et je ne veux pas..

—Ah ! tu l'avoue donc, misérable escroc !..et cet âne de médecin qui vient nous dire.. Alors je vais te traîner en police correctionnelle.

—Ça m'est égal ; qu'est-ce que je vous ai escroqué ! Un bol de tisane que vous m'avez fait boire de force ; allons au tribunal, ça me va, je lirai votre annonce et le public se moquera de vous, et il faudra l'expliquer votre annonce.

—Bigre ! pensa Brabançon, mais mon legs universel sera attaqué par les autres parents, si l'on sait que j'ai voulu frauder la clause du testament.

—Va te faire pendre ailleurs, dit-il, et poussant Salicorne par les épaules, il le jeta dehors d'un coup de pied humiliant pour la dignité de notre épateur de bourgeois.

Restait toujours la fameuse clause, mais ceci regarde le légataire. Qu'on me lègue un million aux mêmes conditions, je fais mon affaire du malade gai, je trouverai cela dans le monde politique.

JULES MOINAUX.

## CONCOURS DE BEAUTÉ

Les concours de beauté se multiplient. C'est à Turin que s'ouvrira, le 25 janvier, le prochain tournoi. Il durera trois jours pleins. Celle à qui sera décernée la pomme touchera mille francs en or et un riche étendard en velours ; la deuxième aura un oriflamme brodée d'or et un riche bijou orné de diamants ; la troisième une bannière, et la quatrième une simple écharpe. Le comité offre aux dames qui prendront part au concours toutes leurs dépenses de séjour dans un hôtel de premier ordre.

## AU CHAPEAU CLARISSE HARLOWE

Les commis-voyageurs sont volontiers facétieux et habiles, on le sait, dans l'art d'écouler comme étant le dernier mot du bon ton les marchandises plus ou moins passées de mode.

Un de nos Gaudissarts avait trouvé moyen de *céder* à la maison Tom Burrow, l'une des mieux achalandées d'Oxford street, à Londres, tout un assortiment de chapeaux de femmes, délaissés par nos Parisiennes, et qu'il avait pompeusement décorés, pour la circonstance, du nom harmonieux de chapeaux Clarisse Harlowe—"Clarisse Harlowe hats !"

—On ne voit que cela à Paris en ce moment, lui avait-il dit en manière de péroraison.

Et fort de cette assurance, Tom Burrow en avait fait une ample provision.

Chose étrange, ces chapeaux n'eurent pas plus de succès en Angleterre qu'en France. Peut-être étaient-ils réellement excentriques, peut-être encore étaient-ils simplement de bon goût ? L'une et l'autre raisons me paraissent également de nature à expliquer l'ostracisme dont ils avaient été frappés. Toutefois, étant donné les idées bizarres de nos voisins d'Outre-Manche en matière de toilette, la dernière nous paraît la plus plausible.

Donc le stock tout entier des fameux couvre-chefs lui était resté pour compte.

Il n'avait cependant rien ménagé pour *lancer l'article ;* ni les mots traditionnels de " latest french fashion",— dernière mode française,—s'étalant dans ses vitrines, en lettres chatoyantes, ni les hommes-sandwich se suivant à la queue leu leu ; ni même les voitures réclame peintes de couleurs voyantes et qui, huit jours durant, promenèrent par la ville l'inscription suivante :

PORTEZ! PORTEZ!! PORTEZ!!!

LE CHAPEAU CLARISSE HARLOWE

Eh bien, malgré tout cela et au grand étonnement de Tom Burrow on ne portait pas du tout le chapeau Clarisse Harlowe. Aussi commença-t il à croire qu'il vait été dupé, ce dont il fut tout à fait ertain lorsqu'il se fut plus amplement enseigné.

Avoir été joué par un habile placier le touchait fort peu ; ce qui le vexait, c'était de ne pouvoir jouer les autres. Allait-il, pour sortir de là, être obligé de liquider à bas prix ou bien par une suprême et ingénieuse réclame lui fallait-il tenter encore d'imposer aux *misses et ladies* l'étonnant couvre-chef ?

Tel était l'objet de ses réflexions depuis plusieurs jours. En véritable négociant anglais qu'il était, Tom Burrow se décida pour ce dernier parti et eut promptement trouvé l'annonce destinée à le tirer de ce mauvais pas. Dès le lendemain, en effet, on pouvait voir à la quatrième page de tous les journaux de Londres un entrefilet ainsi conçu :

" 12345. T. B. Esquire.—Richissime américain, propriétaire d'un puits de pétrole, de nombreuses mines d'or, d'argent, de cuivre, de zinc et autres autres métaux, ainsi que d'une ligne de chemin de fer, désire épouser une jeune fille sans dot, jolie, instruite et de bonne familie. Rendez-vous vendredi prochain à Grosvenor square, de 2 à 4 heures. Les prétendantes à sa main devront porter, en signe de reconnaissance, un chapeau Clarisse Harlowe."

CHAPEAUX CLARISSE HARLOWE

*Dernière mode parisienne*

MODELE EXCLUSIF DE LA MAISON

TOM BURROW & Cie

Oxford-Street.

L'effet de ces magiques annonces ne se fit pas longtemps attendre. Dès le lendemain, le magasin d'Oxford-Street était littéralement assiégé par toutes les jeunes filles à marier de Londres et en quelques heures le stock tout entier des chapeaux Clarisse Harlowe était enlevé.

Je dois même dire que Tom Burrow réalisait sur la vente un sérieux bénéfice, car en homme pratique il avait profité de la vogue momentanée de ses chapeaux pour en augmenter considérablement le prix.

La journée terminée, notre négociant se frottait joyeusement les mains en pensant à la façon aussi ingénieuse que rémunératrice dont il s'était tiré d'affaire quand l'idée lui vint de jouir jusqu'au bout de son triomphe en allant le vendre di suivant à Grosvenor-Square assister au défilé des fameux chapeaux.

Au jour dit, il confia la garde de son magasin à son premier commis et se rendit au lieu du rendez-vous.

Une fois arrivé, il s'assit sur un banc, alluma un excellent cigare et attendit. Deux heures sonnèrent bientôt à l'horloge de Buckingham-Palace et il vit alors arriver, un à un, tout l'assortiment des " Clarisse-Harlowe hats." A trois heures, il était au grand complet, la place en était jonchée. N'était le décor environnant, il se serait cru encore dans son magasin. Il contempla avec une certaine satisfaction ce spectacle qui le remplissait d'aise. Il daigna même sourire,—en dedans,—comme tout Anglais qui se respecte.

Les " Clarisse Harlowe hats " sillonnaient maintenant Grosvenor Square en tous sens se regardant avec un étonnement mêlé de dépit de se trouver si nombreux.

Le quart, la demie, les trois quarts, quatre heures sonnèrent tour à tour sans que le richissime Américain à marier annoncé par les journaux eût paru.

Les " Clarisse Harlowe hats " commencèrent à flairer une mystification et se retirèrent tristement penchés. Quelques-uns avaient même fusionné et commentaient, avec une certaine véhémence, leur commune infortune.

A quatre heures un quart Grosvenor Square avait repris son aspect accoutumé. Un seul chapeau Clarisse Harlowe flanqué d'une vénérable gouvernante s'y profilait encore ; mais, jugeant une plus longue attente vaine, il partit à son tour.

Machinalement Tom Burrow le suivit et profita de la clarté d'un bec de gaz pour dévisager le minois qu'il abritait. Il faut croire qu'il était avenant car il persista dans sa poursuite.

Tout en marchant la réflexion lui était venue. Pourquoi ne se marierait-il pas ? Tôt ou tard il faut faire une fin. Et puis, dans le commerce, surtout dans le commerce de nouveautés, une femme est un objet de première nécessité. Certes il y avait loin de Tom Burrow au richissime Américain de l'annonce, propriétaire d'un puits de pétrole, de nombreuses mines d'or, d'argent, de cuivre, de zinc et autres métaux, ainsi que d'une ligne de chemin de fer. Mais enfin, il était un des négociants les mieux posés d'Oxford-Street, pour ne pas dire de Londres et la femme *sans dot* qui l'épouserait ne ferait pas un mauvais rêve..

Il en était là de ses réflexions quand il vit la jeune fille s'arrêter devant une maison de respectable apparence et s'apprêter à y pénétrer. Brûlant alors ses vaisseaux, il s'approcha d'elle.

—Mademoiselle, lui dit-il, je suis l'auteur de l'annonce 12,345. Tom Burrow Esquire. Je ne suis pas il est vrai le richissime Yankee promis mais je crois néanmoins être en situation de faire le bonheur de la femme qui consentirait à porter mon nom et....

—Aoh ! fit la gouvernante, donnez-vous la peine d'entrer.

Tom Burrow obéit et il faut croire que Minny Hayden,—c'était le nom de la jeune fille,—lui plut définitivement et qu'elle accepta les explications qu'il lui fournit au sujet de sa supercherie, car un mois après elle était sa femme.

Le chapeau qu'elle portait le jour du fameux rendez-vous de Grosvenor square figure maintenant sous globe dans la vitrine du magasin de nouveautés d'Oxford Street qui a pris pour enseigne :

AU CHAPEAU CLARISSE HARLOWE

SAINTE-LUCE.

### Immigration de Crofters

LONDRES, 28.—La nomination d'une commission canadienne de Crofters est annoncée. Les membres de cette commission sont le marquis de Lothian, Sir Charles Tupper, M. King et M. Thomas Skinner. Ils sont autorisés à choisir des familles Highlands pour venir s'établir au Canada.

### Accident de chasse

LONDRES, 28.—Cornelia Prattee, sœur de lord Donallay, a été tuée aujourd'hui dans une expédition de chasse, à Nenagh, comté de Tipperary. Son cheval butta et elle tomba de selle. Ses pieds s'accrochèrent dans les étriers et elle fut traînée sur une assez longue distance.

### Explosion—22 pertes de vie

ROME, 28.—Une dépêche récente reçue de Messine aujourd'hui, annonce que 22 personnes ont péri dans une explosion dans un magasin de cette ville.

### M. Bright

LONDRES, 29.—M. Bright a pu s'asseoir dans un fauteuil, hier soir, et a causé avec ses amis. Ce qui prouve un changement permanent pour le mieux.

# JEAN CANADA

PAR

RAOUL DE NAVERY

Ceux-ci comprennent que l'heure d'une lutte terrible commence, et Panthère-Aigle, qui brûle du désire de se distinguer, saute par-dessus le buisson et se trouve en face de l'animal que la douleur rend furieux.

L'ours se dresse sur ses pattes de derrière, et avec un élan irrésistible il se précipité sur Panthère-Aigle, puis l'étreint avec une telle violence qu'un soupir étouffé échappe à l'Indien. Ses deux bras, paralysées par les pattes du monstre, ne peuvent manier la couteau qu'il tient à la main, et il périrait infailliblement, si Plume-d'Aigle se précipitant sur l'ours ne lui enfoncèrent son couteau à scalper entre les deux épaules.

Panthère-Aigle et l'ours tombent ensemble sur le sol ; le poids de la bête écrase l'homme, mais l'Indien se débarrasse de son adversaire qui, dompté par la douleur, se roule sur l'herbe en poussant des cris furieux. Alors les chasseurs étaient en imprécations. Ils insultent l'ennemi qui ne sait pas souffrir.

—Nous le croyons un héros, un père de la forêt, dit Plume-d'Aigle en s'adressant à l'ours agonisant, et tu te plains, et tu gemis comme un squaw. Si tu m'avais blessés au lieu de subir l'effort de mes armes, j'aurais souffert en guerrier intrépide, et je serais mort avant de donner le spectacle de ma douleur. Tu fais honte à la tribu des ours.

Mais la bête monstrueuse n'entendait aucune des paroles des Hurons, elle continuait à se tordre dans les spasmes de l'agonie. Avant que le sang s'écoulât par une large blessure, le corps de l'ours fut agité de soubresauts douloureux, ses pattes se roidirent, puis l'énorme corps demeura immobile.

Il fallait songer à le rapporter au village. On ne se pensa pas un instant à dépeser sur place une proie si belle, et quatre des plus jeunes chasseurs formant une civière à l'aide de fortes branches y placèrent celui dont les apparitions dans l'île formaient une sorte de légende.

La troupe reprit joyeusement la route du village.

Elle venait de s'engager dans une partie difficile et très-boisée de l'île, quand un froissement de l'herbe avertit les Indiens de se tenir sur leurs gardes. Ils s'arrêtèrent subitement, et le bruit qui les avait frappés se rapprochant d'une façon lente, ils ne tardèrent point à apercevoir la tête plate d'un serpent dont les yeux rouges flamboyèrent en apercevant les Indiens. Ceux-ci bien qu'armés et braves, car la mort de l'ours pouvait être considérée comme une action d'éclat, au lieu de chercher à tuer le reptile d'un coup de mousquet ou à lui abattre la tête d'un revers de tomahawk, s'arrêtèrent en prodiguant les signes d'un respect profond. Puis s'inclinant vers le sol, ils poussèrent devant le serpent à sonnettes d'épaisses bouffées de tabac, alternant cet hommage par des génuflexions et des protestations d'amitié et de soumission pour celui qu'ils ont coutume d'appeler " leur grande-père." Le serpent à sonnettes rassasié d'honneurs et à demi asphyxié ne tenta même pas de menacer ses adorateurs fidèles, il reprit sa marche lente à travers les hautes herbes et disparut dans les buissons.

—Atahocan protége ses Efants Rouges dit Plume-d'Aigle la prise de l'ours et la rencontre du serpent sont des preuves de sa bonté ! Aussi après quelques lunes ses fils reconnaissants célèbreront de grandes fêtes.

Le retour des chasseurs fut un triomphe. Le cadavre de l'ours fut promené autour de la grande place, et comme la journée était très-avancée, il fut décidé que le lendemain seulement on procéderait au dépeçage et au partage de l'énorme bête.

Sur le seuil des cabanes les squaws, occupés à préparer la bouteille de sagamitz, s'entretenaient avec admiration des exploits de la journée, et se réjouissaient à la pensée de recevoir leur part du gigantesque gibier. L'heure du repas venue, suivant leur habitude Halgan et Tanguy entrèrent dans une cabane, s'assirent en silence au foyer et attendirent qu'on leur offrit une part du repas du soir. Ils avaient choisi la hutte de Panthère-Aigle, et le marquis sachant que le jeune homme comprenait suffisamment l'anglais lui adressa la parole en cette langue.

—Mon frère a fait une chasse heureuse lui dit-il.

—Le couteau de Panthère-Aigle manque rarement son but, répondit le jeune homme. Mon frère a-t-il jamais chassé l'ours ?

—Non répondit Tanguy, mais les sanglier presque aussi redoutables, et les loups qui sont nombreux dans mon pays.

Panthère-Aigle secoua la tête.

—Les chasseurs ont frappé le vieil ours ; les chênes étaient des glands que le monstre suivait encore sa mère, mais qui peut dire si l'ours est mort.

—Comment, demanda Tanguy, mon frère rouge l'a vu roidi, exsangue.

—Le grand sorcier a souvent répété aux Indiens qu'un esprit redoutable habitait le corps du vieil ours, qui sait si l'esprit mauvais ne le ranimerait pas. Heureusement, le sorcier a emporté l'ours mort dans une caverne et de lourdes pierres ont été roulées dans l'entrée pour l'empêcher de s'enfuir, mais nul ne saurait résister aux esprits !

Tanguy s'efforça de faire comprendre au jeune sauvage que l'être mort ne pouvait dans aucun cas renaître à la vie, mais le jeune homme secoua la tête, l'opinion du sorcier avait sur son esprit une influence bien autrement grande que les attestations du prisonnier.

Après le repas, Tanguy et Halgan quittèrent la hutte et se promenèrent sur la grande place. Ils affectaient de témoigner une grande confiance et de garder une complète tranquillité d'esprit ; le peu d'espoir qui leur restait étant de parvenir à endormir la surveillance de leurs gardiens et de profiter de la première occasion de fuite que le hasard leur présenterait.

Leurs blessures se trouvaient complètement guéries ; ils avaient retrouvé leurs forces et avec elles, l'énergie. Sans doute, si l'heure de la mort sonnait pour eux ils la subierait avec courage, mais ils gardaient comme un devoir d'y échapper s'il leur était possible, et de tout risquer pour retrouver Hervé et rejoindre Jean Canada.

Tandis que les prisonniers étaient debout, appuyés contre le tronc d'un magnifique sumac, Jeune-Liane s'avança vers eux. Elle semblait sous le poids d'une tristesse profonde, et ses mains, qui tenaient un bouquet de chèvrefeuille sauvage, tremblaient vivement tandis qu'elle essayait de nouer sa gerbe odorante.

Tanguy s'aperçut vite de l'émotion de la jeune fille. Nuage-Rouge et Jeune-Liane, seules parmi toutes les femmes huronnes, avaient témoigné aux prisonniers une compassion affectueuse. La jeunesse de Jeune-Liane, sa beauté, ajoutaient leurs grâces à la bonté brillant dans son regard. Les souvenirs qu'elle avait gardés de son enfance contribuaient à adoucir son âme ; elle ne pouvait oublier que sa mère avait dû jadis la vie à la générosité d'un blanc, et bien qu'il en coûtât à sa timidité et peut-être à son orgueil, elle venait rougissante mais pourtant résolue, apprendre aux prisonniers ce qu'elle avait le pouvoir de faire pour les sauver. Du reste, la jeune fille n'était pas sans espoir de réussir. La douceur de Tanguy, la reconnaissance du capitaine lui avaient appris que ses bonnes paroles, ses attentions touchantes trouvaient leurs cœurs reconnaissants.

Depuis longtemps Jeune-Liane hésitait à entamer un entretien difficile, il fallait qu'elle fut véritablement forcée par la gravité des circonstances pour ne point le remettre encore. Obligée de dévoiler le fond de son âme, elle choisissait l'heure tardive où le jour s'éteint dans le crépuscule, ec ne me permet qu'à la calté de la lune de voir la pâleur du visage et les larmes tombaient des yeux attristés.

—Mes frères sont guéris, dit la Jeune-Liane de sa voix harmonieuse, ils ont repris la force de leurs membres, et pourront désormais se livrer à la chasse ou suivre le sentier de la guerre avec les braves. Mes frères doivent s'accoutumer à la vie des indiens ; la hutte de branchages couverte de peaux de bisons, la couche de mousse ou de sassafras procure un sommeil paisible. Les forêts sont remplis de daims et de chevreuils ; les lances et les harpons atteignent le poisson dans les eaux du lac ou le long des fleuves. Mon jeune frère ne compte pas encore assez de neiges pour avoir cessé d'aimer la vie.

—Pauvre Jeune-Liane ! dit Tanguy d'une voix profonde, le nombre des jours vécus se mesure aux douleurs éprouvées.

—Avant d'être prisonnier des Hurons mon frère a donc beaucoup souffert.

—Si j'ai souffert ! s'écria Tanguy. Ma femme est morte de l'excès de ses douleurs. Mon pays est en proie à une guerre intestime qui fait couler le plus pur du sang français sur l'échafaud. On a pillé et brûlé mon manoir héréditaire, enfin, je ne reverrai peut-être jamais Hervé, le seul être qui m'attachât au monde.

—Mon frère le Visage-Pâle a perdu la compagne de sa jeunesse ?

—Oui.

—Que lui reste-t-il à chérir

—Un enfant !

—Un enfant ! répéta Jeune-Liane avec une douceur infinie.

La jeune fille hésitait encore à parler. On sentait que les phrases dites jusqu'à ce moment avaient seulement pour but d'amener une proportion ou une confidence grave. Le nom d'Hervé prononcé par Tanguy avec une expression de tendresse passionnée lui fournit sans doute la transition qu'elle cherchait pour lier la seconde partie de son discours à la première, car elle répéta pour la seconde fois : " Un enfant ! " avec un timbre si rempli de compassion et de tendresse que le marquis y puisa presque une espérance.

— Oh ! dit-il de quelle reconnaissance je serais pénétré pour la créature qui me permettrait de le revoir. De quel sacrifice ne serais-je point capable pour lui prouver ma gratitude !

—Ainsi, demanda Jeune-Liane, tu chéris cet enfant plus que la vie ?

.. Hervé est l'unique bien qui m'attache au monde.

La main d'Halgan se posa sur l'épaule de Tanguy.

—Ingrat ! dit-il.

—Oh ! pardonnez-moi, mon père ! répondit le marquis, pouvez-vous me faire un reproche de rester trop profondément attaché au souvenir de votre fille !

La jeune Iudienne reprit sans qu'il parût exister aucune liaison entre ce qu'elle venrit de dire et les pensées qui se faisaient jour dans son cœur.

—On a vu des étrangers devenir les hôtes, les amis des Hurons qui les avaient vaincus. La nation les adoptait ; ils marchaient avec elle dans les sentiers de la guerre, et poursuivaient le gibier sur ses territoires de chasse. On leur bâtissait un vigwam au village, une jeune fille de tribu s'asseyait à leur foyer, et dans la vie tranquille des bois ils oubliaient les cités bruyantes. La Jeune-Liane a vu jadis dans sou village un étranger accepter de la sorte l'adoption d'un sachem. Les vieillards ont le droit de réclamer le prisonnier comme un fils devant remplacer les enfants morts durant la guerre. La jeune Indienne orpheline peut sauver de la mort l'étranger qu'elle a choisi pour époux.

Jeune-Liane s'arrêta ; un sanglot montait à ses lèvres.

Tanguy prit dans ses mains la main de l'Indienne.

—Que la Jeune-Liane réponde à son frère, son cœur doit ignorer la trahison et ses lèvres le mensonge. On a parlé parmi les chefs de la mort des prisonniers.

—On en a parlé.

—Le jour en est-il fixé ?

—Ce jour est proche.

—La Jeune Liane se souvenant que sa mère avait été protégé par un étranger veut payer sa dette en sauvant un captif. Ma sœur est bonne et compatissante. Mais elle oublie qu'un Français ne peut s'allier aux Hurons ami des Anaglais qu'un chrétien ne saurait être l'époux d'une femme adorant le Grand Esprit et vénérant les Manitous.

Jeune-Liane plia les genoux devant Tanguy et Halgan.

—La fille des bois est ignorante, dit-elle, son mari, son maître lui enseignerait la religion. Liane a grandi au milieu des Hurons, elle n'a jamais commis le mal. Elle sait qu'elle est une faible plante que nul arbre n'étaie : elle accepterait d'être la servante, l'esclave du Visage-Pâle, afin de lui sauver la vie et lui rendre son fils.

—Oui, la jeune vierge indienne est capable de se sacrifier, dit Tanguy profondément ému. Elle trouvera un époux de sa nation qui la rendra heureuse, elle se souviendra que l'étranger l'a chérie comme une sœur, mais que tout s'oppose à ce qu'il fonde avec elle un nouveau foyer.

—Les Visages-Pâles sont fières, reprit l'Indienne avec une humilité croissante, je le sais, ils croient les enfants des Hurons à peine de devenir les servantes de leurs femmes. Hélas ! la Jeune-Liane obéissait à son cœur en offrant sa vie à l'étranger qui la dédaigne. Si elle avait connu un autre moyen de le sauver, elle l'aurait choisi, que mon frère accepte la vie des mains de la fille des bois. Quand les sachems les auront unis, elle ouvrira toute grande la porte du vigwam où il aura refusé de dormir. Il sera libre de s'en aller loin bien loin. Ou plutôt, elle ne l'abandonnera même pas aux hasards d'un terrible voyage, elle montrera avec lui un canot d'écorce, elle guida à travers les détours du fleuve, et quand elle verra devant elle les grands rapides, elle lui dira. Mon frère est libre ! quant à elle, l'Esprit de la paix sans trouble, le doux Esprit de la mort l'endormira dans ses bras.

L'Indienne était agenouillé ; ses bras tombaient sur ses genoux autour desquels montaient les branches fleuries du chèvre feuille. Ses longs cheveux noirs retenus par un baudeau semblable flottaient derrière elle comme un voile de deuil. Sea grands yeux inquiets se levaient sur Tanguy avec angoisse.

Celui-ci étendit la main sur le front de la jeune fille prosternée.

—Sois bénie ! dit-il, sois bénie au nom de ta pitié ?

—La Jeune-Liane a mis son âme et ses pleurs aux pieds de l'étranger, dit-elle, l'étranger a dédaigné sa douleur offrande.

Elle cacha son visage dans ses mains et pleura ; puis prêtant l'oreille à un bruit de pas qui s'approchait, et relevant son visage baigné de pleurs, elle ajouta d'une voix déchirante .

—C'est la mort ! c'est la mort ! si les étrangers repoussent le salut que la fille des bois venait leur offrir.

Au même moment, un jeune Indien s'avança vers les prisonniers, et les avertit d'une voix grave qu'on les attendait dans la cabane du conseil.

Jeune-Liane se releva d'un bond, adres sa rapidemant quelques questions en langue huronne au messager des sachems, puis voyant Halgan et Tanguy se disposer à le suivre, elle s'affaissa sur le sol, et cachant son front dans le bouquet de fleurs sauvages, elle répéta avec des sanglots :

—La Jeune-Liane sera maudite.. la Jeune-Liane n'a pu payer la dette de reconnaissance de sa mère.

## XIV

APPARITION

Le trépas des prisonniers avait été retardé afin qu'il fut possible de l'entourer d'une pompe plus grande. On désirait d'abord que les captif se trouvassent complètement guéris de leurs blessures ; ensuite on voulait joindre la fête de leurs supplice à des cérémonies religieuses destinées à rendre grâce à Areskoui, le dieu de la guerre, des avantages remportés par les Hurons sur une tribu d'Abenaquis avec laquelle ils étaient en querelle à propos d'un territoire que chacune des deux nations réclamait.

Après ce double succès de chasse et de guerre, la tribu pouvait s'abandonner aux féroces jouissances que lui permettait le spectacle de la mort des deux Européens, elles devraient être d'autant plus raffinées qu'Halgan et le marquis, après avoir prouvé leur valeur durant la nuit de l'attaque de la Maison-des-Rapides, avaient gardé une fermeté d'âme admirable depuis leur arrivée dans les Milles-Iles. Un des sachems frappé de la vaillance de Tanguy offrit aux chefs de l'adopter : cette idée qui eut peut-être rencontré des sympathies dans une autre occurrence fut repoussée dans la crainte de mécontenter les Anglais.

Les chefs réunis dans la cabane du conseil avaient fumée en silence depuis plus d'une heure, quand Plume-d'Aigle se leva et après avoir exalté la vaillance des guerriers et la sagesse des sachems, il rendit de ses actions un compte élogieux se vantant d'avoir dirigé la double expédition de l'incendie de la demeure de Jean Canada et la destruction de celle de Tanguy.

—Les Hurons ont renversé le chaudron de la guerre, dit-il, leurs tomahawks ont soif du sang des Visages-Pâles. Les guerriers de notre tribu verront faiblir l'ennemi qu'ils ont fait prisonnier, car le Huron seul sait mourir en héros et répéter son chant de mort au milieu des tortures. Avant de partir pour une expédition nouvelle, immolons aux morts les prisonniers et vengeons les guerriers partis pour les chasses heureuses.

La conclusion du discours de Plume-d'Aigle reçut l'unanime approbation des chefs, et il fut décidé que l'on manderait les captifs pour leur apprendre quel sort les attendait le lendemain.

Ce fut un des plus jeunes guerriers, Panthère-Aigle, qui fut choisi peur annoncer à Halgan et à Tanguy que les mandaient dans la cabane du conseil.

Jeune-Liane ne s'était pas trompée sur la nature du mandat de Panthère-Aigle. Elle comprit que l'arrêt de mort des prisonniers venait d'être prononcé.

Si attendue que fut cette nouvelle, Liane en fut frappée comme d'un coup de massue ; cependant un moment un libre cours à sa compassion pour ceux qu'elle eût souhaité sauver, elle se releva du sol sur lequel elle était couchée, et prenant sa course vers sa cabane, elle s'appuya contre les parois, guettant la sortie des malheureux qui refusaient de lui devoir leur salut.

Halgan et Tanguy entrèrent dans la hutte du conseil appuyés l'un sur l'autre les longs cheveux blancs du capitaine formaient une opposition complète avec la tête élégante et fière, mais prespue rasée de Tanguy.

Les cheveux coupés à l'abbaye de Léhon n'avaient pas encore eu le temps de croître suffisamment pour se boucler sur son front et son cou. Mais loin d'altérer le caractère de sa physionomie, cette particularité lui donnait peut-être une expression plus arrêtée et plus mâle.

Les Indiens observèrent quelque temps ces deux hommes, ensuite Plume-d'Aigle prit la parole avec une douceur apparente.

—Le retour des Hurons dans le village des Iles a été accueilli par des crisde deuil, fit-il en regardant tour à tour chacun des chefs assis autour du foyer. Car si les guerriers rapportaient du butin, ils veapprendre à des femmes, à des pères que leurs fils, leurs maris dormaient sur les bords du fleuve. Ils sont partis pour le pays des chasses heureuses. les vaillants guerriers ! Et cependant ils se plaignent que les Hurons les oublient. Les morts n'ont point d'esclaves là bas pour aiguiser leurs javelots, charger leurs armes et rapporter le gibier. Ils accusent leurs fils, leurs amis, leurs compagnons de perdre leur mémoire. Ils s'indignent, ils attendent qu'on envoie les rejoindre ceux qui les ontfrappés de la balle on du couteau. Les Visages-Pâles ne sont pas des squaws ils sont des hommes, ils paieront la dette du sang.

—Hurons, répondit Tanguy, oui, nous sommes des hommes, et nous comptons parmis les vaillants.

Dans la guerre et sur les flots nous avons fait notre devoir, et, Dieu aidant, nous espérons le remplir encore. Si notre constitution nous traduit, si les nerfs torturés cèdent à la violence de la douleur, nous n'en aurons pas moins donné toute notre vie l'exemple de la bravoure. Laissez-moi vous dire, sans espérer que ces paroles trouveront de l'écho dans vos âmes, que nous n'avons point déterré la hache. Aucun de nous n'habite le Canada depuis longtemps. Nous y sommes arrivés depuis moins d'une année, et jamais nous avons songé déclaré la guerre aux Peaux Rouges. Le Grand Ononthio les aimait. Je vous dis ces choses non point pour implorer votre pitié, mais afin de vous faire comprendre qu'en nous condamnant vous commettez une injustice. Nous ne vous avons pas attaqués et vous avez brûlé la hutte de Jean Canada et massacré nos serviteurs. Que le sang des innocents retombe sur ceux qui le font verser !

—Les Entvnts-Rouges doivent honorer les morts ; nos paroles sont tombées dans l'oreille de deux grands chefs, dit Tête-Rouge.

—Ainsi demanda Halgan, nous mourrons demain.

—Demain, répéta Plume-d'Aigle.

Tanguy serra Halgan dans ses bras. Ils allaient sortir tous deux quand Jeune-Liane pénétra dans la hutte.

—Pour le temps qui leur reste à vivre dit-elle, je serai l'esclave de ces deux hommes.

—C'est ton droit répondit Plume-d'Aigle.

Les deux prisonniers furent reconduits non pas dans la hutte qu'ils occupaient depuis leur arrivée, mais dans une cabane beaucoup plus spacieuse. Dans la crainte que la pensée des tortures qu'ils devaient subir devant la peuplade assemblée les fit songer à chercher dans les flots un trépas moins douloureux, on entrava leurs membres, et deux guerriers furent chargés de veiller sur les captifs et de se tenir à l'entrée de la hutte.

Ceux que les chefs honoraient de cette mission étaient des fils de sachems, connus pour leur bravoure, et le choix que l'ont fit de ces jeunes hommes suscita plus d'une jalousie parmi les Indiens que leur âge empêchait d'avoir part aux grands eexpéditions, et qui, avides de se distinguer, aspiraient à fournir des preuves de leur courage.

Jeune-Liane prépara la venaison et le riz sauvage dans la cabane des prisonniers Elle ne pleurait plus. On eût dit qu'un espoir lointain la soutenait, en dépit de la condamnation prononcée. Peut-être pensait-elle que sa proposition, mal accueillie per Tanguy avant la condamnation qui venait de l'atteindre, lui semblerait acceptable, désirable même, au moment où un acquiescement rendrait la vie à Tanguy et remettrait son enfant dans ses bras.

Le marquis et Halgan semblaient à peine s'apercevoir de la présence de la jeune fille. Pendant les heures qui désormais leur seraient comptées, ils ne voulaient s'entrenir que de Dieu et de la mort. Tanguy n'avait pas quitté l'abbaye de Léhon depuis assez de temps pour avoir perdu la ferveur qui lui fit longtemps souhaiter la robe de bure de ses doctes et saints compagnons. Mais, il faut l'avouer, l'existence d'Halgan livrée à tous les hasards de la lutte contre les corsaires, du commerce et des voyages ; cette vie passée sur des plages lointaines, sans églises et sans prêtres : ces courses à travers les océans ; ces haltes rapides en Bretagne, cette fièvre d'aventures sans fin plus ardente, lui avait fait non pas oublier d'une façon complète, mais du moins négliger les devoirs qu'inspire la foi. A l'heure solennel où il allait paraître devant le Juge suprême, il s'effrayait d'avoir peu songer à Dieu, et se demandait s'il pouvait attendre une entière miséricorde de Celui qui, si longtemps, l'avait oublié.

Dans ce cœur ardent en dépit de l'âge, dans une imagination active, cette pensée prit subitement la proportion d'un ombre désespoir. L'effarement de l'éternité s'empara du vieux capitaine. Jusqu'à ce moment il avait vécu le front haut, défiant que l'on trouvât un plus honnête homme que lui, mais en ce moment, quand il repassa les longues années dépensées sans se souvenir de l'accomplissement des plus impérieux devoirs, il courba la tête et murmura avec l'accent de la terreur :

—Le jugement ! le jugement !

Il ne songeait point aux tortures que devaient lui faire subir les sauvages, il ne redoutait point les épreuves que lui imposerait leur barbarie, mais il se demandait quel compte il rendrait au Seigneur des années passées. Les oublis, les

négligences. les fautes prirent à ses yeux les proportions d'irrémédiables crimes, et le mot qui l'épouvait revint sur ses lèvres avec un cri de terreur.

Tanguy s'agenouilla. Il prit dans ses mains les mains du capitaine, et d'une voix respirant une tendresse profonde et une conviction inébranlable, il dit à Halgan.

—Vous avez raison, père, la justice éternelle nous doit faire trembler, car nous sommes tous de pécheurs devant elle.. Mais la bonté de Dieu est infinie, sa miséricode nous couvre. le sang de Jésus nous protège, et notre mort unie au souvenir de la passion sera comptée comme le juste châtiment mérité par nos fautes. Pleurez, mais croyez ; repentez-vons, mais ne cessez point d'espérer.. Si nous avons ici un prêtre nous courberions le front devant lui, nous le supplierions de rendre l'innocence à notre âme..Nous sommes seuls, mais Jésus le prêtre éternel étend au-dessus de nous ses bras sanglants. O mon père ! mon père ! prions Dieu nous écoute, prions, les anges nous environnent ; prions, la mort approche.. Tenez, il me vint à cette heure une pensée consolante entre toutes. Vous avez entendu les paroles de Liane, vous savez que sur un mot de moi la liberté m'eût été rendue. Vous eussiez joui du même privilège si vous eussiez consenti à vivre de la vie des Indiens, à accepter logis et leur religion. Nous serons moins des prisonniers que des martyrs, car une apostasie nous sauverait tous deux.

—Tu as raison, Tanguy, dit Halgan, merci, merci, mon fils, mon fils ! Nous allons mourir fièrement, mourir en hommes, en chrétiens, et Dieu dans sa bonté nous réunira avec celle que nous avous perdue.

Le souvenir de Blanche appela à Tanguy celui de son fils ! Où était-il ? Que devidrait-il ! Où se trouvait à cette heure celui qui tant de fois l'avait arraché au péril ? Hervé ! ce failble enfant était le dernier lieu rattachant le marquis à la terre. En songeant à lui Tanguy pleura.. Puis, rassemblant les forces de son âme, il le mit entre les mains de Dieu et s'agenouillant dans la cabane avec le capitaine, tous deux prièrent à haute voix.

Le marquis récitait les psaumes de David, ces admirables chants de la douleur et du repentir. Ces deux hommes y trouvaient tour à tour l'expression de leur immense fortune, et les larmes du Roi Prophète leur apportaient une suprême consolation.

Les jeunes Indiens qui les entendaient à travers la muraille de troncs d'arbres et de peaux de bison se dirent :

—Les Visages-Pâles répètent leur chant de mort !

Tandis qu'Halgan et Tanguy s'efforçaient de tourner vers le ciel leurs dernières pensées une scène étrange et à laquelle la clarté de la lune prêtait un éclat fantastique, se passait sur la partie la plus déserte de l'île. Une baie commode et profonde se creusait en cet endroit entre deux langues de sable formant d'étroits promotoires. Au-dessus de cette crique les branches des grands arbres retombaient comme un mouvant rideau ; l'eau bleue étincelait sous les cascades de lumière, et les îles variées d'aspect, hautes ou basses, couvertes d'herbes ou couronnées de géants végétaux, formaient une opposition de plans et de perspectives dont rien ne saurait rendre la grâce et l'harmonie. Au milieu de cette langue féerique surgit un canot d'écorce, conduit avec des précautions infinies. Les paigaies s'enfonçaient dans l'eau sans bruit, aucune parole ne s'échangeait entre l'adolescent maniant les rames et une créature bizarre qui se tenait debout près de lui ; elle était vêtue à la façon indienne, et la longue chevelure blanche vue aux rayons de la lune semblait brillante comme de l'argent filé ; à ses pieds se tenait immobile une lourde masse noire dont il était impossible de définir la nature.

—L'endroit est bon, dit la jeune fille. Ce n'est pas la première fois que Nonpareille pénètre dans ces îles plus difficiles à reconnaître que la maille d'un filet de pêche avec la maille voisine. Les Hurons sont des chiens rusés, mais les enfants des Algonquins sont des aigles à la vue perçante.

L'Indienne sauta sans bruit à terre. L'adolescent l'imita, puis la lourde masse brune s'ébranla à son tour, et suivit la jeune fille qui caressa doucement sa large tête.

Nonpareille s'appuya sur l'épaule de l'adolescent.

—Patira, dit-elle tu es peint des couleurs de guerre des Hurons, et nul ne s'aviserait de recounaître en toi un Visage-Pâle. Si tu habitais le pays des Algonquins, nos frères te surnommerait le Cœur Vaillant. Mais à quelque nom que tu répondes, tu restes dévoué à ceux que tu aimes. Nul n'a le droit de t'empêcher de verser ton sang pour tes amis. Ecoute seulement les paroles d'une Enfant-Rouge qui connaît les ruses des Hurons. Prends garde ! Il faut ramener ici les prisonniers, et ne pas s'exposer sans raison. Laisse-moi agir d'abord et pénétrer dans le village. Les Hurons sont endormis, il me sera possible d'examiner à loisir les cabanes. Si les Hurons m'aperçoivent, ils me prendront pour un esprit et ne me causeront aucun mal. Que mon jeune frère se rassure, Mingo ne me quittera pas.

La petite Indienne flatta l'ours énorme qui vint se frôler contre elle avec une attitude à la fois intelligente et soumise.

—J'ai peur ! j'ai peur pour toi ! dit Patira d'une voix émue.

—Mon jeune frère ne peut m'aider dans la visite de reconnaissance que je vais tenter. Quand j'aurai besoin de lui je viendrai le chercher.

Patira hésitait, les instances de Nonpareille l'emportèrent sur son impatience et il consenti à attendre dans la baie le retour de Nonpareille.

La jeune fille s'éloigna des arbres dont l'ombre ensevelissait à la fois Patira et le canot. Elle marchait légèrement, suivie par l'ours Mingo qui, la tête levée, aspirait l'air et semblait, lui aussi chercher une piste connue.

Nonpareille ne tarda point à entrevoir les premières huttes composant le village des Indiens. Elle marchait de préférence dans l'ombre projetée par les arbres, étudiant d'un regard rapide la topographie des lieux. Quand elle se trouva sur la place ménagée pour les dances et les tortures, elle ne put s'empêcher de frémir, en voyant se dresser à l'une des extrémités un poteau peint de couleur rouge, et qui semblait de sang versé. Non loin de ce poteau la grande hutte avec les idoles grossières frappa ses regards.

—La prison ne doit pas être éloignée de la cabane du conseil, pensa Nonpareille.

Elle s'avança en redoublant de précautions, puis tout à coup, elle s'arrêta ; le son de deux voix parvenait jusqu'à elle. Une main appuyée sur la tête de Mingo, comme pour lui imposer silence, penchée en avant. anxieuse et haletante, Nonpareille écoute encore.... Son cœur battait avec une telle violence qu'elle ne put durant un moment distinguer quels accents s'élevaient dans la nuit. Mais son premier trouble apaisé, elle reconnut dans les paroles prononcées les prières que lui avait apprises le père Flavien, et joignant les mains avec une expression de gratitude infinie, elle bénit le ciel qui lui faisait retrouver vivants ceux qu'elle avait cru perdus.

Marchant alors avec une légèreté d'oiseau, elle tourna la cabane dans laquelle se trouva Halgan et Tanguy consacrant à la prière ses heures suprêmes de leur vie. Mais à peine lui fût-il possible d'entrevoir la porte de la cabane, qu'elle aperçut les deux Indiens commis à la garde des prisonniers. Que faire ? Renoncer à pénétrer auprès d'eux ? Rejoindre Patira et réclamer son aide ? Mais Patira ne pourrait venir à bout de deux jeunes gens soit en les bâillonnant, soit en employant un moyen plus terrible, sans que les gardiens de Tanguy poussassent des cris capables de réveiller tout le village ? Le seul résultat obtenu serait alors de doubler le nombre de victimes.

Mais Nonpareille connaissait trop bien le caractère superstitieux des Indiens pour ne point garder une dernière espérance. Elle pensa que l'étrangeté de sa chevelure, la sveltesse aérienne de sa personne, l'apparission du colossal Mingo pourraient frapper de terreur, du moins pendant un moment, les sentinelles Indiennes. Pourvu qu'elle eut le temps de couper les liens des captifs et de les entraîner hors de la cabane, elle se croyait sûre du succès. La nuit se prolongerait une heure encore ; si les captifs rejoignaient, aux premières clartés du matin le cours régulier du Saint-Laurent ils seraient sauvés, car les Hurons, surpris par la hardiesse de cette évasion, hésiteraient alors à les poursuivre.

Nonpareille résolut d'agir avec une naïve audace. Une main appuyée sur la tête de Mingo, et l'autre grispée sur le manche d'un couteau, la Fille-aux-cheveux-d'argent quitta subitement la zone d'ombre dans laquelle jusqu'à ce moment demeurait cachée, et elle apparut en pleine lumière.

Les rayons de la lune l'enveloppaient d'une douce lueur. Son costume indien presque sans plis la faisait paraître plus grande, et rien ne saurait donner l'idée de sa beauté bizarre quand elle apparut aux yeux des gardiens de Tanguy et d'Halgan, fière et digne enveloppée de sa chevelure ruisselante.

Cette apparition inattendue jeta dans l'âme des jeunes gens un trouble doublé par la vue de l'ours géant qui se tenait à côte de la jeune fille, balançant sa grosse tête avec un mouvement monotone, dans lequel les Indiens crurent voir une menace terrible.

Depuis longtemps leur tribu croyait, d'après le récit du vieux chef, qu'il est impossible de causer la mort de certains patriarches des bois, animaux protégés par les esprits. Leur donner la chasse est un crime, faire couler leur sang attire sur la tribu d'irréparables malheurs. Longtemps on avait cru que dans l'île que l'ours tué dans la journée par les chasseurs appartenait à cette race de bête prévilégiées qui doivent être respectées du plomb, et du fer, et qui si on les attaque, si on les frappe jusqu'à ce que s'écoule la dernière goutte de leur sang, reprennent la vie par un inexpliquable phénomène, et se vengent cruellement des imprudents chasseurs. Bien qu'ils sussent que l'ours gigantesque tué dans la journée avait été enfermé dans une caverne près de laquelle veillait le grand sorcier ,les jeunes Indiens furent subitement convaicnus que Mingo, dont la taille égalait pour le moins celle de l'ours chasseur de miel, était la même bête ranimée par un prodige, et que l'Esprit présidant aux chasses était cette créature bizarre, entourrée de cheveux brillants, et qui les considérait avec une expression de colère.

D'un brusque mouvement les deux indiens se reculèrent devant Mingo et Nonpareille. Adossés à la cabane ils éprouvaient pour la première fois le sentiment d'une terreur profonde. La Fille-aux-cheveux-d'argent fit un signe, Mingo se leva, en étendant vers les gardiens des captifs ses pattes gigantesques. Ceux-ci tombèrent agenouillés sur le sol, touchant la terre du front ; Mingo posa une de ses pattes sur l'un des corps frissonnants, tandis que Nonpareille repoussait du pied le second des Indiens.

Dans la cabane les captifs continuaient la récitations des psaumes de la mort. Ils avaient perdu l'espoir de recouvrer leur liberté ; leur âme planait au-dessus de ce monde, et quand la porte d'écorce de la cabane fut soulevée par Nonpareille, ils n'entendirent point son pas léger.

L'enfant posa la main sur les le bras de Tanguy et dit de sa voix musicale :

—La Nonpareille et Hatira ont veillé. Les gardes dorment. Venez !

D'une main sûre elle coupa les cordes végétales entourant les bras et les jambes des prisonniers, mit un doigt sur les lèvres pour leur imposer silence, puis elle gagna avec eux le seuil de la hutte.

Les deux sentinelles le visage collé contre la terre n'avaient fait aucun mouvement. Nonpareille passa la main sur la longue fourrure de Mingo, celui-ci lâcha l'Indien dont le corps palpitait sous sa patte gigantesque, et suivit Nonpareille qui regagnaient avec les prisonniers abrités d'une façon si merveilleuse l'ombre des chênes et des érables.

Aucun mot ne fut échangé entre l'Indienne, Halgan et Tanguy, Nonpareille précédait les prisonniers, prêtant l'oreille se demandant si le stratagème qui lui avait réussi ne serait pas déjoué par l'adresse d'Indiens moins crédules. Tanguy et Halgan avançaient avec lenteur au milieu de la partie boisée de l'île. La lumière de la lune ne leur permettait point de se rendre compte des obstacles accumulés sur leur passage. Les bras en avant, tâtonnant au milieu des troncs d'arbres géants et des massifs d'arbustes, ils gagnaient du terrain avec une peine. Ce que Nonpareille avait osé faire quand elle se trouvait seule avec Mingo, elle ne l'osait plus. La petite Indienne avait conscience du prestige que son apparition devait causer, mais elle savait aussi que la superstition éveillée par son aspect disparaître du moment où l'on devinerait qu'elle avait pénétré dans l'île afin de délivrer les prisonniers.

Ceux-ci avançaient cependant, ou approchait de la baie dans laquelle Patira attendait l'arrivée de sa compagne ; encore un quart d'heure peut-être et les captifs pouvaient compter sur le salut qui prenait pour eux les proportions d'un miracle, quand un hurlement prolongé se fit entendre. Nonpareille n'eut pas un seul instant de doute sur la nature de ce cri dans lequel la rage et la menace se confondaient.

L'évasion des prisonniers était connue dans le village.

En effet, dès que les sentinelles ayant entendu s'éloigner l'ours dont l'aspect les avait si fort terrifiés, dès qu'ils crurent que la Fille-aux-cheveux-d'argent avait disparu avec lui, ils se relevèrent lentement, et promenèrent autour d'eux des regards dans lesquels la curiosité se mêlait à un reste de crainte. Quand ils revint la place déserte, le courage leur revint, ils se redressèrent sur leurs pieds, et par un subit instinct, ils soulevèrent ensemble la natte servant de porte à la cabane des prisonniers.

Cette cabane était vide.

En un instant les Indiens comprirent qu'ils venaient d'être les dupes d'une machination habilement ayant pour but d'enlever les prisonniers. La vision de la Fille-aux-cheveux-d'argent, l'apparition du gigantesque Mingo qu'ils avaient pris pour l'ours centenaire de la forêt survivant à ses blessures, leur parurent une double fantasmagorie ; le méchant esprit les avaient aveuglés afin d'endormir leur surveillance, et l'étrange créature aux cheveux blancs qui leur était apparue sous la lueur des rayons de la lune était une évocation faite par l'un des Visages-Pâles, habiles dans l'art des sorciers.

Alors, avec une hâte d'autant plus grande, connaissant l'énormité de leurs torts, ils avaient hâte de les réparer, les deux Indiens poussèrent de grands cris, annonçant par des mots entrecoupés l'évasion des prisonniers, et mettant cette catastrophe sur le compte de l'étrange aventure qui leur était arrivée.

En un moment les hommes valides furent debout.

Jeune-Liane, accourut, avec une promptitude d'autant plus grande que, tenue éveillée par la douleur, elle n'avait pas quitté ses vêtements. Son visage trahissait un grand trouble. Une mortelle pâleur s'étendait sur son visage, et, s'adressant à l'ainé des deux jeunes homme, elle lui dit d'une voix brève.

—Pourquoi mon frère met-il les féroces chasseurs sur la trace des daims blessés. La Fille-des-bois espérait que la Couleuvre d'or songeait à lui bâtir un wigwam. Mais comment la Jeune-Liane pourrait-elle consentir à unir sa vie à celle de la couleuvre, si au lieu d'être inoffensive, elle la voit prête à darder le poison qui donne la mort.

L'Indien tessaillit et regarda attentivement la jeune à la lueur indécise des torches qui commençaient à s'agiter sur la place. On allait poursuivre les hommes comme on avait l'habitude de chasser le chevreuil.

Un frisson parcourut les membres de l'Indienne. Elle oublia ce qu'elle avait pris pour le dédain de Tanguy, afin de se souvenir des paroles de bénédiction qu'il lui avait adressées. L'idée de sa mort lui sembla si terrible qu'elle eût préféré tomber sous les coups de ses compatriotes à l'idée de le voir de nouveau prisonnier des Hurons.

—La Couleuvre n'est point coupable, dit-elle, les sachems sont des sages, ils ne porteront point d'accusation contre lui qui a demandé à me bâtir une cabane. Mais comment Jeune-Liane croirait-elle que son mari se montrera indulgent et bon pour elle, s'il lui refuse la première qu'elle demande.

—Et cette grâce implorée par la Fleur-des-Bois.

—Est le salut des Visages-Pâles.

—Jeune-Liane est sous l'influence d'un esprit malfaisant, dit Couleuvre d'or d'une voix âpre. Sa langue est fourchue comme celle de la vipère. Ses paroles sont d'une couleur, et d'une autre couleur sont ses pensées. Le jeune guerrier remplira son devoir.

—Son devoir est de ramener les captifs..

—Et de les lier demain au poteau des tortures.

Liane poussa un cri d'angoisse, étendit les bras du côté de Couleuvre d'or, et lui en s'éloignant.

—Jamais je ne franchirai le seuil de ton wigwam.

Couleuvre d'or regarda partir la jeune fille, puis il courut de cabane en cabane appelant les chefs et les conjurant de lui aider à reprendre les prisonniers.

En peu de temps une troupe nombreuse d'Indiens se trouva réunie sur la place. La plupart tenaient en main des tortures résineuses, et d'après l'ordre de Plume-d'Aigle, ils se dispersèrent dans des directions opposées, et se dirigèrent vers les bords de l'ile afin de mettre les prisonniers dans l'impossibilité de quitté l'île. Ce qui rassurait un peu les Indiens sur cette éventualité, c'était la certitude que Tanguy et Halgan se trouvaient sans embarcation, tandis qu'un moment suffisait aux Hurons pour lancer une flottille sur le lac.

Bientôt à travers la forêt s'agitèrent une centaine de torches. Les Indiens les brandissaient en poussant des cris aigus, des cris de mort et de vengeance que les captifs ne pouvaient manquer d'entendre tandis qu'ils fuyaient à travers le sombre dédale de la forêt.

Tanguy, Halgan et la Fille-aux-cheveux-d'argent précipitaient leur course vers le delta des Milles-Iles. Une fois arrivés à l'endroit où Patira les attendait avec le canot, ils avaient l'espoir, presque la certitude d'échapper à leurs ennemis. Ils ne songeaient pas encore que la haine des Hurons changerait la nuit en un jour factice.

Nonpareille et Mingo qui, d'abord, protégeaient la fuite de Tanguy et de son compagnon, en surveillant à distance ce qui passait dans le village, avaient pris les devants. La jeune fille avait hâte d'avertir Patira ; elle ne pouvait de nouveau compter sur le succès qu'en voyant les deux Français dans le canot d'écorce. Hélas ! la nuit qui aidait à son œuvre de dévouement ne rarda pas à faire place à une illumination rougeâtre. Soit volonté, soit maladresse, le feu mis à un bouquet d'arbres par la torche d'un Indien provoqua bientôt un incendie, et des clartés inattendues se répandirent sur le rivage et sur les eaux.

Halgan et Tanguy couraient, haletants brisés ; sentant que le salut dependait de la rapidité de leur course, ils allaient comme le vent, suivis par les flammes qui semblaient les pousser vers le fleuve.

Patira dans le moment même où ses amis se sentaient environnés d'un double péril tremblaient à la pensée que son œuvre patiente et le dévouemeut de Nonpareille resteraient inutiles. Il les appela d'une voix déchirante au risque de trahir le secret de sa cachette.

En dépit de l'instinct de la Fille-aux-cheveux-d'argent, grâce auquel il avait suivi la trace du capitaine et du marquis de Coëtquen, il ne croyait pas devoir prendre trop de précautions pour attirer au plus vite ceux qu'il espérait encore sauver. Trois fois son appel se perdit dans les sifflements de l'incendie et dans les clameurs des Hurons pousuivant leur proie ; enfin la voix de Tanguy répondit à celle de Patira et un instant après le marquis entrait dans le canot que l'adolescent venait de dégager.

Halgan saisit la Fille-aux-cheveux d'argent comme il eut fait d'un enfant la plaça dans le canot, y entra lui-même tandis que l'ours y tombait lourdement et se couchait aux pieds de sa jeune maîtresse.

—Les rames, donne-moi les rames ! dit Halgan.

Patira les passa au capitaine et celui-ci les manœuvrant avec une force doublée par l'imminence du péril, fut loin du bord en quelques coups d'aviron.

—Alors seulement il osa regarder derrière lui.

A la lueur du bouquet de bois qui flambait, Patira aperçut la horde d'Indiens accourant du centre de l'ile vers ses bords. Les premiers Hurons qui virent le canot poussèrent des cris de stupeur et de rage quelques uns s'élancèrent à la nage, dans l'espoir de le rejoindre et d'en arrêter la marche, mais la plupart furent ralliés par la voix de Plume-d'Aigle, qui jugeait folle l'entreprise des imprudents à la tête desquels se trouvait la Couleuvre-d'or. Quelques paroles du chef suffirent pour calmer la colère emportée des Hurons et la Fille-aux-cheveux d'argent qui, debout au milieu de la barque, restait les yeux fixés sur le rivage, tandis que le capitaine ramait avec une énergie désespérée, devina vite à quel moyen les Hurons allaient avoir recours.

Une douzaine d'Indiens se rapprochèrent d'un groupe d'arbres très-vieux dont le tronc creusé par les années présentait une cavité de taille suffisante pour qu'il fût possible d'y cacher un canot d'écorce. Nonpareille connaissait ce mode de cachettes. Elle comprit que leur embarcation allait être l'objet d'une poursuite, et se penchant vers le capitaine, elle lui dit tout bas :

—Gagnez l'île au-dessus de laquelle vous voyez cette grande roche noire, nous serons peut-être en sûreté dans la caverne.

Comme elle achevait de donner ce conseil, le premier canot des Indiens fut lancé à la poursuite des malheureux Deux trois, puis, dix, douze enfin une flottille montée par les Hurons armés et furieux s'élança dans le sillage du petit canot où se trouvaient Patira, Halgan Nonpareille et Tanguy.

Mingo flairant les Indiens avait quitté la place qu'il occupait aux pieds de sa maîtresse, et les deux pattes de devant appuyées sur le bordage d'écorce, la tête tournée vers les Hurons, il poussait de cris sourds, comme s'il se fût tenu prêt à prendre part de la bataille.

Plume-d'Aigle guidait de premier canot. D'après son avis, la flottille au lieu de se suivre ou de marcher sur une ligne parallèle, évolua de telle sorte qu'elle ne tarda pas à dessiner la forme d'un arc dont les pointes s'allongeaient, de telle sorte qu'il devint impossible au capitaine de suivre le conseil donné par la Fille-aux-cheveux d'argent. Le petit canot qui gagnait les Hurons avec vitesse ne pouvait manquer après un temps plus ou moins long de se trouver entouré par la flottille qui lui barrerait le passage.

---

## XXV

### LA POURSUITE

Heureusement, les clartés projetées par le bouquet d'arbre enflammé ne tardèrent pas à diminuer, puis à s'éteindre. L'obscurité eût été pour Halgan et ses compagnons un inappréciable bienfait. Quelle que fût l'adresse des Indiens à manœuvrer leurs canots, le labyrinthe eaux du sein desquels émergeait les Mille-Iles ne leur eût pas permis de suivre la petite barque d'écorce. Celle-ci possédait le grand avantage de chercher seule sa voie ; où elle passait sans peine, les douze pirogues se trouvaient dans l'impossibilité de manœuvrer. D'ailleurs, en dépit de la diligence des sauvages à la poursuivre, elle gardait une incontestable avance. Halgan, aiguillonné par les périls de la situation, nageait avec une énergie désespérée, et suivait aveuglément la direction donnée par Nonpareille, qui connaissant le fleuve de ses moindres méandres, indiquait au capitaine les passes les plus étroites, les circuits les plus difficile afin d'égarer dans ce lacis de canaux les douze pirogues lancées à la poursuite de prisonniers.

La Fille-aux-cheveux-d'argent n'avait rien perdu de son sang froid ; sans s'inquiété si sa chevelure blanche et si la place qu'elle occupait au milieu de la barque d'écorce ne la signalaient pas tout d'abord à la rage des Indiens, elle restait sereine et paisible, étendant les bras dans la direction à suivre et appuyant une de ses mains sur l'épaule de Patira.

Ceux-ci ramaient avec énergie, et la manœuvre eût été depuis longtemps couronnée de succès, si Nonpareille n'eût à chaque instant déroté leur poursuite pa

la fantaisie de l'itinéraire qu'elle conseillait au capitaine.

Pendant un moment la jeune fille espéra que les Hurons avaient complètement perdu la trace du canot ; depuis un moment, la nuit protégeait la fuite des infortunés. Mais hélas ! l'aube ne tarda pas à blanchir et ses premières lueurs permirent à Patira de distinguer un canot acharné à leur poursuite et les serrant de près dans une passe étroite. La pensée de lutter les armes à la main et de défendre leur vie vint aux malheureux, mais cinq Indiens armés se trouvaient dans un canot, tandis que Patira et Nonpareille possédaient seuls un couteau.

### A bas l'Autriche.

BELGRADE, 29.—Cette populace s'est réunie hier soir et a marché en procession dans les rues jusqu'au consulat autrichien. Là on a crié : "A bas l'Autriche" puis on a cassé les vitres. La populace s'est ensuite rendue à un certain nombre de résidences occupées par des Autrichiens et a fait de semblables démonstrations hostiles.

### AFFAIRES D'IRLANDE

**Les évictions à Donegal.—Le pape écrit aux évêques irlandais**

DUBLIN 29.—Les évictions nes fermiers Delinpuet à Gweedore, comté de Donegal, sont commencées mercredi dernier. Les soldats et la police ont reçu ordre de s'y rendre pour aider les huissiers. On s'attend à des scènes de violence.

ROME, 29.—Le pape a écrit une lettre cordiale aux prélats en Irlande, les informant qu'il a envoyé un riche cadeau à chaque cathédrale islandaise.

### LES SOCIALISTES

**Un congrès.—La police veille—La surveillance en Suisse.—Nouvelles lois.**

BERLIN, 29.—La reprise d'activité de la part des socialistes amènera certainement une action prochaine de la part du reichstag pour régler les lois socialistes.

Le congrès socialiste austro-allemand qui se réunira demain proposera un manifeste adressé aux socialistes du monde entier.

La police a reçu ordre de ne pas intervenir tant que les socialistes ne seront pas séditieux.

La classe dynamiste des socialistes de Vienne enverra plusieurs délégués au congrès.

Au nombre des 60 délégués socialistes présents au congrès belge du Chatelet et qui furent plus tard arrêtés sous soupçon d'être impliqués dans les explosions de dynamite dans lés grèves récentes des mines, se trouvent plusieurs allemands qui avaient résidé durant quelque temps à Zurich.

Le procureur-général belge Van Schaor qui dirige le procès est en communication avec le gouvernement de Berlin à ce sujet. Les agents socialistes affirment que la police est au fond de cette conspiration.

Le gouvernement suisse vient de compléter un système de police politique qui fonctionne d'une manière tout-à-fait satisfaisante pour les autorités de Berlin.

La police cantonale a reçu instruction de surveiller toutes les assemblées publiques et privées tenues en vue de discuter des questions politiques et de faire rapport sur les personnes influentes présentes à de telles assemblées et des étrangers soupçonnés d'être dangereux. Toutes ces personnes devront être surveillées quand elles iront d'un canton à l'autre ou quand elles quitteront le pays.

Une partie de la presse suisse condamne ce système de police. Elle dit qu'elle transforme la Suisse en province prussienne sous le coup de la loi socialiste.

## EN AFRIQUE ORIENTALE

**Conférence anti-esclavagiste. — La croisade projetée. — Les empiétements de l'Allemagne et de l'Angleterre**

COPENHAGUE, 29.—La dernière phase de la convention anti-esclavagiste projetée par le cardinal Lavigerie est que la convention se réunisse à Paris pendant le temps de l'exposition et que la réunion est lieu sous la présidence du cardinal Lavigerie. Ce projet ne sera pas accepté ici. On insiste pour que le gouvernement suisse prenne l'initiative de tenir une conventton à ce sujet. Si elle est tenue à Genève il est probable que toutes les puissances consentiront à ce que le cardinal Lavigerie la préside.

On ne s'attend pas que les nationaux libéraux à l'acquisition par l'empire de droits de souveraineté sur les territoires de la compagnie de l'Afrique Orientale amènera des amendements au projet de loi du gouvernement pour l'Afrique Orientale. Les journaux nationaux libéraux prétendent que la compagnie de l'Afrique Orientale devait être laissée à ses propres ressources pour regagner par conquêtes les territoires qu'elle a perdus.

Ce territoire sera sous le gouvernement d'un commissaire impérial sur le même pied que Togoland et Cameroons.

L'acquisition faite par l'Angleterre d'un territoire dans le royaume de Moremi, sur le lac Nyami, territoire riche en minéraux, est considéré ici comme une violation du traité de Berlin. Cette opinion est basée sur le fait qu'il n'y avait pas de possession virtuelle de ce territoire avant que le protectorat fut proclamé.

Les explorateurs allemands projetaient l'ecquisition de ces terres et négociaient pour droits de ces minéraux quand le territoire fut saisi par les Anglais.

**M. de Lesseps sera-t-il candidat !**

Paris, 31—On dit que si la chambre des députés déclarait vacant le siége de M. Villeneuve, à cause de l'internement de ce dernier dans un asile d'aliénés, M. de Lesseps poserait sa candidature. On prétend que M. de Lesseps et le général Boulanger se prêteraient alors un appui mutuel. Si M. de Lesseps changeait d'avis, le candidat boulangiste serait M. Naquet, qui, depuis la démonstration hostile dont il a été l'objet au sénat, ne demanderait pas mieux que de revenir à la chambre des députés.

—M. Antoine a envoyé de Metz un télégramme démentant la nouvelle qu'il avait l'intention de poser sa candidature dans le département de la Seine.

**Les chasseurs à pied**

Paris, 31—Un décret du président Carnot, accompagné d'un rapport de M. de Freycinet, ministre de la guerre, prescrit la formation de soixante nouvelles compagnies de chasseurs à pied.

A l'avenir, chaque bataillon sur le pied de guerre comptera six compagnies de 250 hommes (au lieu de quatre) ; ce qui donnera une augmentation totale de 15,000 hommes (et non de 1,500, comme une dépêche l'a dit par erreur.) Sur les trente bataillons de chasseurs, dix-huit sont attachés aux corps d'armée régionaux ; les douze autres sont groupés sur la frontière du sud-est et forment les bataillons alpins.

**L'anniversaire de l'empereur**

Berlin, 31—Malgré le désir de l'empereur que l'anniversaire de sa naissance soit célébré sans pompe, le roi de Saxe et d'autres princes désirent venir à Berlin pour féliciter l'empereur personnellement. Il est probable en conséquence que l'empereur consentira à cette démonstration. Cela aura pour conséquence de donner lieu à une série de fêtes à la cour et à une nouvelle démonstration de l'unité allemande.

**Le prince Murat**

Paris, 31—Le prince Murat, un lieutenant des Dragons qui s'était retiré de France avec les autres princes d'Orléans a été réintégré dans le service de l'armée.

**Au Zanzibar**

Zanzibar, 31.—M. Mackenzie, l'agent de la compagnie de l'Afrique Orientale, a visité tous les ports entre Monbasa et Samu. Partout il a trouvé paix et contentement.

Un bureau de poste allemand a été établi à Lamu, mais il est difficile d'obtenir des nouvelles du littoral allemand.

Zanzibar, 31.—Le sultan a loué à des conditions favorables, pour un siècle, à la société des missions évangéliques un certain lopin de terre pour y construire une église et un hôpital.

**M. Jansen**

Bruxelles, 31.—M. Jansen a été nommé administrateur *par interim* du département de l'intérieur du gouvernemnt du Congo, en remplacement de M. Strauch, démissionnaire.

**L'armée allemande**

Berlin, 31.—Richter, calcule d'après des statistiques récentes que l'Allemagne a à sa disposition en cas de guerre une armée de 3,513,416 hommes parfaitement disciplinés ; et cela sans compter les réserves.

### NOUVELLES DE BERLIN

**Dispositions pacifiques de l'empereur.—La santé de Bismark.—Guillaume II à Strasbourg.**

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* a enfin reproduit et tard, dans un endroit apparent et en gros caractères, les paroles prononcées par l'empereur en recevant une couronne aux usines de construction de navires Vulcain. L'empereur a dit en regardant cette couronne : " Ce sont des lauriers de paix."

Les journaux semi-officiels s'accordent à dire que quelque aient été les projets de guerre qu'on prépare en France et en Russie, l'Allemagne restera dans la défensive pendant tout ce temps-là et s'occupera de perfectionner ses armements.

La *National Zeitung* faisant une revue de la situation attribue la traquillité actuellement existante au fait qu'on est sur le point d'arriver à une époque où les armements de toutes parts seront terminés et la fièvre des préparatifs de guerre remplacée par une tranquillité collective provenant de la sûreté qu'on est prêt à livrer bataille.

L'opinion de la *Militar Zeitung* et de la *Kreuz Zeitung* est que les suggestions faites par l'empereur seront pacifiques parce que l'armée est dans un état de transition.

Les nouveaux règlements d'exercices de l'infantorie et les changements radicaux dans les défenses nationales nécessaires pour être conformes aux inventions de nouvelles substances explosives et les reformes dans les armes de la cavalerie s'unissent pour rendre opportune une nouvelle année de travail préparatoire.

L'incertitude relative à la maladie du prince Bismark est devenu un facteur de trouble dans la situation actuelle.

La question de voter de nouveaux crédits pour les dépenses de la famille impériale sera soumise au reichstag en février prochain. A part son revenu considérable lui provenant de la Prusse celui qu'il retire du trésor de l'empire n'est que de $750,000 par année.

On dit que le chancelier Bismark informera le reichstag qu'un crédit additionnel de $350,000 sur les dépenses encourues par l'augmentation des devoirs de la charge de chef de l'empire. L'opinion est générale qu'un tel nouveau crédit est nécessaire et que la somme demandée n'est pas exorbitante.

Au commencement de février prochain l'empereur reprendra sa tournée ; mais l'itinéraire et le programme n'en sont pas encore connus ni arrêtés. Les préparatifs faits jusqu'à présent indiquent que l'empereur visitera l'Alsace-Lorraire.

Le maréchal de la cour, M. Liebenan, s'est rendue à Strasbourg pour y préparer une réception à l'empereur. Un comité a été nommé pour ériger un monument commémoratif à feu l'empereur Frédéric dans le champ de Wœrth. On s'attend que l'empereur sera présent à la cérémonie d'inauguration, puis que de Strasbourg il se rendra en Belgique et ensuite en Angleterre.

Des expériences secrètes faites près de Thorn avec les nouvelles substances explosives réussissent bien. Les experts sont convaincus que la nouvelle substance peut détruire en quelques heures des forts comme ceux des forts d'arrêt français à la frontière. La puissance d'explosion de cette puissance révolutionnera tout le système des forteresses. Elle rend inutile les grands travaux et rend nécessaire les travaux portatifs de défense.

Les changements récents faits dans les forts en France et en Russie indiquent que ces deux nations ont obtenu connaissance de cette nouvelle substance.

### L'EXECUTION DE PRADO

**Nouveaux détails**

Paris, 31.—Prado a été guillotiné sasamedi matin, à sept heures trente-cinq minutes sur la place de la Roquette. Il est mort sans avouer son crime et sans accepter les services du l'abbé Faure, aumônier de la prison.

Il était six heures lorsqu'on a réveillé Prado pour lui annoncer que l'heure du châtiment avait sonné. Sans manifester aucune émotion, Prado a répondu qu'il était innocent du crime qu'il allait expier et que l'injustice de ce monde lui faisait peine.

Il n'a opposé aucune résistance lorsqu'on lui a attaché les mains derrière le dos. La toilette terminée, le cortège s'est mis en marche vers l'échafaud. Prado tremblait violemment. L'abbé Faure lui a présenté alors un crucifix, mais le condamné lui a dit brusquement : " Non ; Dieu se moque de moi." Un instant après, les aides de l'exécuteur des hautes-œuvres poussaient Prado sur la bascule et le couperet accomplissait son œuvre. Cinquante-deux secondes après l'apparition de Prapo à la porte de la prison sa tête roulait dans le panier. M. Deibler avait bien pris ses précautions et jamais exécution ne fut plus rapide. Comme Pranzini, Prado est mort sans défaillance et sans avoir révélé son crime.

Prado n'a manifesté aucune crainte pendant qu'on le conduisait à l'échafaud. Sa figure était pâle mais c'était la pâleur de l'indignation et non de la lâcheté. Lorsque M. Beauquesne, directeur de la Roquette, est entré dans la cellule de Prado pour le réveiller celui s'est écrié : " Pourquoi ne m'avez-vous pas prévenu plus tôt? "

" Voulez-vous un verre de vin? lui a demandé l'abbé Faure. Prado lui a répondu avec un calme parfait : " Mais M. l'abbé vous paraissez plus ému que moi qui vais à la boucherie faire le saut périlleux." Puis se tournant vers M. Goron il lui a dit : " Je vous prie de présenter mes dernières salutations à M. Guillot qui m'envoie à la mort. Je proteste de mon innocence. Je n'ai jamais tué Marie Aguettant. Je le jure sur la tête de mon enfant."

Il a dit ensuite à l'abbé Faure : " Je ne crois pas en votre bon Dieu, abbé. S'il existait je n'en serais pas là. Faites-moi enterrer. Je ne veux pas être mal disséqué par un tas d'étudiants maladroits."

L'abbé a voulu néanmoins lui parler de religion, mais Prado a répliqué : " Ne me cassez pas la tête avec vos bêtises."

La letttre que Prado a envoyée au président Carnot est ainsi conçue :

" Une sentence inique me condamne à mort pour un crime que je n'ai pas commis. Il y a déjà quarante jours que j'attends mon exécution. Me faire attendre plus longtemps serait une augmentation gratuite de torture. Je désavoue toutes les démarches qu'on peut faire pour obtenir de vous une commutation de peine. Une pareille grâce qui me séparerait pour toujours de mon enfant chéri en me laissant sous le coup d'une erreur judiciaire monstrueuse me serait cent fois plus pénible que la mort. Je vous prie, M. le président, de mettre fin à l'intolérable torture que j'endure. Je souhaite que votre présidence puisse ajouter quelques pages glorieuses à l'histoire de la France.

" Je vous prie d'accepter, M. le président, l'hommage de mon admiration et mes salutations respectueuses.

" PRADO."

**L'affaire Sackville**

LONDRES, 29.—On dit que de nouveaux documents relatifs à l'incident Sackville seront publiés prochainement par le département des affaires étrangères.

M. Phelps, le ministre des Etats-Unis, restera en cette ville encore quelque temps après le banquet du lord maire qui sera donné le 24 janvier prochain.

### Mort subite

Mme Gravel, femme du grand industriel de St. Romuald, est morte subitement hier, en montant un escalier à sa résidence. Elle était âgée d'envlron 47 ans. M. le coroner Belleau a tenu une enquête aujourd'hui.

### Echappé belle

Une des locomotives du chemin de fer du lac St-Jean descendant à toute vitesse, à 6 heures du soir, vendredi, a frappé la voiture d'un cultivateur de l'Ancienne Larette nommé Charles Montreuil.

L'accident est arrivé à l'endroit où la ligne traverse le chemin public près de la résidence du Dr Laurin. La voiture a été mise en pièces, dont plusieurs ont été entraînées par l'engin à une assez grande distance.

Fait bien extraordinaire, c'est que l'homme qui était dans son traîneau, n'a reçu que de légères blessures à la figure. Une personne qui se trouvait à cinq pas quand le choc eut lieu, ne peut nullement comprendre comment il n'y a pas eu en cette circonstance un pâté de chair humaine ; cela est simplement miraculeux. Le cultivateur était parfaitement sobre ce qui fait mentir l'adage que l'on sait.

### Noël à Château Richer

A la messe de minuit à Château Richer, les cantiques de Noël ont été chantés d'une manière admirable par le chœur des dames sous la direction de Mlle Eva Dick. Les solos ont été remplis par MHes Joséphine Gravel, Virginie Gravel, Carméline Gravel, Mary Tremblay, Georgiana Tremblay, Eugénie Gravel, Eléonore Cauchon.

A la messe de l'aurore, les solistes étaient Mlles Joséphine et Carméline Gravel, MM. Charles Cauchon et Joseph Rancourt.

### Nouvelles maritimes

Le capt. Lemaistre et quelques hommes d'équipage du steamer *Beaver*, qui fait le service des malles entre les îles de la Magdeleine et Pictou, sont arrivés ici. Le vaisseau a été mis en hivernement à Pictou il y a environ trois semaines. Le capt. Lemaistre rapporte que la pêche du maquereau a été très abondante aux îles l'automne dernier, et que par conséquent la condition des habitants est assez prospère.

La poursuite du deuxième contre-maître Smith contre la barque *William Wilcox*, pour gages, a été argumentée vendredi, devant le juge de vice-amirauté, et ajournée pour supplément de preuve.

Pour les affections de la Gorge et des Poumons, le Pectoral-Cerise d'Ayer, pris à temps, est un spécifique assuré.

Quand bébé fut malade, elle prit du Castoria,
Quand elle fut enfant, elle en voulut encore,
Quand elle fut plus grande, elle disait: Je l'adore,
Depuis tous ses enfants ont pris du Castoria.

PISO'S CURE FOR
TWENTY-FIVE CENTS
Piso's Cure for Consumption is also the best
Cough Medicine.
If you have a Cough without disease of the Lungs, a few doses are all you need. But if you neglect this easy means of safety, the slight Cough may become a serious matter, and several bottles will be required.
CONSUMPTION

Piso's Remedy for Catarrh is the Best, Easiest to Use, and Cheapest.
CATARRH
Sold by druggists or sent by mail. 50c. E. T. Hazeltine, Warren, Pa.

Une Merveilleuse Histoire
RACONTÉE EN DEUX LETTRES.

DU FILS: "23 Cedar St., New York, 28 Octobre, 1882.
"*Messieurs:* Mon père demeure à Glover, Vt. Il a beaucoup souffert des Scrofules, et la lettre ci-jointe vous dira les merveilleux effets produits par la SALSEPAREILLE D'AYER. Je crois que son sang doit avoir été infecté depuis dix ans au moins ; sans autre signe extérieur qu'une légère plaie scrofuleuse au poignet. Il y a cinq ans de nombreuses ulcères commencèrent à se montrer, et peu à peu se multiplièrent à tel point que son corps entier en fut couvert. Je vous assure, messieurs, que sa position était bien critique quand il commença à se servir de votre médecine. Maintenant il y a très peu d'hommes de son âge qui jouissent d'une meilleure santé. Je pourrai facilement nommer cinquante personnes prêtes à certifier de la vérité des faits que j'avance.
A vous sincèrement, W. M. PHILLIPS."

DU PÈRE: "C'est pour moi un plaisir, en même temps qu'un devoir, de venir auprès de vous attester et reconnaître les bienfaits que j'ai obtenus par l'usage de la

Salsepareille d'Ayer.

Il y a six mois mon corps était complètement couvert d'une terrible humeur et de plaies scrofuleuses. Cette humeur me causait des demangeaisons constantes et intolérables, et à chaque mouvement de mon corps le peau se fendait en différents endroits, et le sang coulait. Mes souffrances étaient terribles, la vie était pour moi un fardeau. Je commençai l'usage de la SALSEPAREILLE au mois d'Avril dernier, et je l'ai continué depuis lors. Un changement immédiat commença à s'opérer ; peu à peu les plaies se sont cicatrisées, ma santé est devenue parfaite en tous les points, de sorte que je suis capable de faire une bonne journée de travail, quoique j'ai soixante treize ans. Plusieurs me demandent comment je suis parvenu à obtenir une guérison si complète, alors qu'ils me croyaient incurable ; et je leur dis ce que je vous raconte aujourd'hui. Glover, Vt., 21 Oct., 1881
A vous sincèrement,
HIRAM PHILLIPS."

Le SALSEPAREILLE D'AYER guérit les Scrofules et toutes les Affections Scrofuleuses. Elle nettoie le sang de toute impureté, et restaure la vitalité et la force à tout le système.

PRÉPARÉE PAR
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
Vendue par tous les Droguistes; prix $1, six pour $5.

LE REMEDE DU
PÈRE MATHIEU



L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL
ENFIN TROUVE
*ENCORE UNE DÉCOUVERTE*
Le remède du PERE MATHIEU

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et déracine tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout abus des liqueurs énivrantes, une seule cuillerée à thé fera disparaitre entièrement la dépression mentale et physique. C'est aussi un remède certain pour toute FIEVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance.

*Vendu par les Pharmaciens, $1,00 la bouteille*

Si le mal n'est pas fort une bouteille suffit ; mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pourrez obtenir gratis un pamphlet sur l'"*Alcool ses effets sur le corps humain et l'intempérance traitée comme maladie*, en vous adressant à votre pharmacien ou à la

Cie. du Remède du Père Mathieu,
1538 rue Ste Catherine
Montréal
AGNETS : Dr. Ed. MORIN & Cie.,
Québec.
1er juin.—e c cl.

Maison a vendre ou a louer



Une maison à deux étages située sur la rue Demers, St-Sauveur, appartenant à la succession Dufresne, boucher, avec tout le confort pour un homme de métier.
S'adresser à L. Elie Hamel, exécuteur testamentaire, rue St-Joseph, St-Sauveur.
19 déc.—n-o.

## UNE LEÇON

—Tu sais, lui avait dit sa femme quand il était sorti, nous avons de l'ouvrage pressé, ne flâne pas en route.

—Sois donc tranquille, avait-il répondu.

Et Patochard était parti.... Serrurier de son état, il habitait la rue Cuvier, près du Jardin des Plantes. Il suivit les quais jusqu'à la rue Sauvage et là, il entra dans une maison bourgeoise, expédia sa besogne et ressortit environ deux heures après. On était au mois de juillet: l'atmospère était lourde, le soleil brûlant.

Tout le long des quais les marchands de vins alignaient leurs tentes sous lesquelles s'attablaient, débraillés, les bras nus, en sueur, les portefaix et les ouvriers des environs qui venaient, en se reposant un peu, prendre leur repas de quatre heures.... Ils causaient bruyamment, plaisantaient et riaient heureux de ce moment de répit accordé à leur dur labeur.

Les unes après les autres, Petochard examinait les tables, de plus en plus tenté à l'aspect de ce vin, à profusion versé dans tous les verres. Des envies le prenaient de s'attabler à son tour, malgré la promesse faite à sa femme de ne pas flâner, mais il se méfiait de lui. Si Patochard, en effet, était le plus doux, le plus inoffensif des hommes, il avait un vice terrible : il se grisait. Il adorait sa femme et pourtant elle n'avait réussi à le guérir de sa passion que pendant la première année de leur mariage. Depuis, à peu près régulièrement, il se *pochardait*, comme il disait, une ou deux fois par mois. Le lendemain il était furieux contre lui, il se traitait de brute, d'animal stupide puis, à la première occasion, il recommençait. Cela était devenu une espèce de maladie chronique.

Donc tout en avançant, l'allure vive, comme s'il eût eu hâte de fuir la tentation, Patochard assistait au dedans de lui à une lutte aussi sourde qu'hacharnée.

Sa gorge brûlante criait, impérieuse : " J'ai soif ! " Son palais sec murmurait, discret mais insinuant : " C'est si bon, le vin." Et sa conscience lui répondait, ferme, impitoyable : " Marche."

Et il marchait ; sans un bien grand enthousiasme, au fond, mais pourvu qu'il arrivât chez lui c'était l'essentiel.

Sa conscience eut ainsi le dessus jusqu'à la place Walhubert ; mais, arrivé là, la chaude coulée de soleil qui inondait la place ne laissant pas un coin d'ombre lui donna à séfléchir...

Pourquoi, après tout, ne s'arrêterait-il pas un instant ? Comme les autres il avait travaillé, comme eux il méritait bien de boire un coup. Il faisait si chaud ! D'ailleurs, il ne perdrait pas son temps. C'est si vite avalé un demi-setier. La gorge et le palais triomphaient. La conscience était vaincue.

Patochard entra dans le premier établissement qui se trouva à sa portée et, pour être plus sûr de lui, il resta debout devant le comptoir, résolu à ne pas s'asseoir. On lui servit un demi-setier. Il avala d'un trait et, aussitôt, paya afin d'être tout prêt à partir. Le difficile, effectivement, était de s'en aller.

Sur la place, des voitures passaient, soulevant des nuages de poussière dont on distinguait jusqu'aux parcelles les plus infimes dans la grande clarté du soleil radieux. Et les yeux du serrurier allaient de la place surchauffée au comptoir relativement frais du marchand de vins sur lequel, sans cesse, le vin coulait du broc ventru dans les litres, et des litres dans les verres. Patochard, prenant une grande résolution, fit un pas vers la porte, mais, ayant eu la faiblesse de se retourner, il commanda, n'y tenant plus :

—Un autre demi-setier.

Un demi-setier, aussi, qu'est-ce que cela ? A peine y a-t-il de quoi s'humecter la langue et il ne pouvait pas s'en aller avec la soif ? En somme, il avait bien le temps de rentrer.... Il n'était pas un fainéant et quand il serait à l'ouvrage, il saurait bien rattraper le temps perdu.

Cette fois, il s'assit et, un instant après il demandait un demi-litre, pui un litre. Les ouvriers étaient partis et Patochard restait seul dans le débit.

Il commençait aussi à devenir un autre homme échauffé par le vin, le sang et la cervelle mis en ébulition, rêvant d'entreprendre et de faire des choses extraordinaires.

Il eût voulu, à cette heure, se distinguer, accomplir quelque prodige.... Il avait absolument oublié son travail, sa femme et la monotonie de sa vie ordinaire.

Les fumées du vin lui peuplaient la tête d'idées larges, d'idées d'union et de concorde. Il eut voulu voir les hommes s'aimer entre eux, s'aider à vivre au lieu de se combattre, de se disputer chaque miette de pain comme des animaux à la curée, indigé, il déchira un journal où l'on parlait de guerre prochaine comme si elle eût dû être déclarée le lendemain.. Il trouvait cela anti-humain, monstrueux, ce mrssacre d'hommes parce que les uns sont nés ici, les autres là.. Ah ! la paix universelle ! l'union des peuples ! comme le disait une autre feuille qu'il tenait à la main.. Voilà ce qu'il voulait, lui. Le journal donnait le compte-rendu d'une réunion publique organisée à ce sujet. Beaucoup d'orateurs avaient parlé.. Il lisait leurs discours, scandant leurs phrases de violents coups de poing sur la table, répétant :

—C'est ça, il a raison, c'est ça qu'y nous faut, c'est ça, c'est ça..

Il applaudissait certains passages qui lui semblaient plus empoignants parce qu'il les comprenait mieux.... L'union des peuples ! Que c'était beau ! Que c'était grand !.....

Et toujours il buvait....La tête en feu, il se sentait capable de choses qu'il ne soupçonnait pas habituellement. Soudain il se leva. Entraîné par les morceaux d'éloquence qu'il venait de lire, lui aussi voulait parler. Pourquoi, à son tour, ne ferait-il pas un discours ? Il se sentait quelque chose là, dans la cervelle ; il ne savait pas quoi au juste, mais sûrement, cela valait la peine d'être dit. Il se mit debout sur son banc et promena autour de lui un regard circulaire. Personne. Le moment était mal choisi pour pérorer. Il cria pourtant :

—Garçon, un litre !

Mais à ce moment, sur le pont d'Austerlitz, il aperçut un rassemblement. Voilà bien ce qu'il lui fallait. Quelle occasion superbe de haranguer la foule, de lui communiquer et de lui faire comprendre les grandes choses qu'il avait au cœur. Il sortit donc du *caboulot* et se dirigea vers le pont, faisant de véritables tours de force pour arriver à marcher droit et ruminant en lui-même ses idées de paix et de fraternité.

Il se croyait déjà si bien un personnage qu'il fut tout étonné qu'on ne fît pas attention à lui davantage. On ne savait donc pas ce dont il était capable ? On allait l'apprendre....Non, jamais Patochard ne s'était senti aussi fier.

Le rassemblement dont nous avons parlé était composé d'hommes et de femmes qui regardaient tranquillement le déchargement d'un immense bateau rempli de sacs de farine que l'on soulevait par trois à l'aide d'une grue. Arrivé près du public, Patochard s'arrêta et, sans doute enlevé par son idée, il grimpa assez facilement sur le pont puis, se redressant de toute sa hauteur, il s'écria d'une voix tonnante :

—Citoyens !

Tout le monde s'était retourné, étonné. On le regardait. Il poursuivit :

—Il nous faut la paix.... Il nous faut la paix et il nous faut du travail. Pourquoi nous grisons-nous ? Parce que nous ne travaillons pas. Pourquoi ne travaillons-nous pas ? Parce que nous nous grisons.

Mais à cet instant, il fut pris d'une inquiétude..C'était dans le nez, un chatouillement continu, comme si on lui eût lancé à la figure une boîte de poudre très fine....Et la farine menue, échappée des sacs, montait, montait toujours.... Patochard sentit un spasme nerveux lui courir par tout le corps, sa tête se renversa légèrement en arrière, puis retomba en avant.

—At cheum !

Son discours fut arrêté net, car l'ouvrier perdit l'équilibre et tomba à l'eau.

L'aventure pouvait finir en drame. Pourtant Patochard en fut quitte pour un bain un peu prolongé. Quand il put se rendre compte du danger couru, il embrassa ardemment sa femme, comme si elle lui fut soudain devenue plus chère et narquois, se moquant de lui-mtme :

—Prononcer des discours, moi, vouloir conduire les autres quand je ne suis pas capable de me conduire moi-même.... Comprends-tu ça ?.. Je ne bois plus, parole d'honneur !

Il y a plus d'un an de cela, et Patochard, jusqu'à présent, ne s'est pas grisé.

GEORGES CHENIER.

### Mort subite

M. Blanchard, coroner du district de St-Hyacinthe, a tenu à St-Pie, le 25 décembre courant, une enquête sur le corps de Jean Moïse Gobeille, âgé de 67 ans, mort dans les circonstances suivantes :

M. Gobeille quitta son domicile vers dix heures de la matinée pour aller à la messe. Rendu à trois arpents de sa demeure, étant à parler avec MM. Pierre Morin et Charles Bélanger, il tomba sans connaissance dans le chemin. Il fut transporté à la résidence de M. le notaire Belisle, où il est mort sans recouvrer sa connaissance.

Verdict des jurés : Mort d'une syncope du cœur.

### Trouvé mort

Ces jours derniers, les gardes du pénitencier de Dorchester, N.-B., ont trouvé mort dans sa cellule, le forçat Béloni Thériault. Le défunt était un homme de Madawaska condamné à vie pour avoir tué son propre enfant pour servir d'appât à renard. Il souffrait d'une maladie de cœur et était âgé de 50 ans.

Les nombreux amis du capt. Duval, autrefois du vapeur *Trois-Rivières*, apprendront avec peine qu'il est retenu à sa maison, à Nicolet, par la maladie, qui l'empêchera peut-être de sortir de l'hiver.

### NOUVELLES DE MANITOBA

**Horrible Noel d'une pauvre famille d'ivrogne**

Winnipeg, 27.—Des nouvelles de la région sud-ouest du Manitoba rapportent un horrible drame arrivé près de Norquay le jour de Noël.

Un fermier nommé A. J. Haffield, s'en revenait au logis vers midi, emportant des liqueurs spiritueuses avec lui et en état d'ivresse. Sa femme en le voyant arriver dans cet état, épouvantée, s'enfuit avec ses trois enfants pour se réfugier chez des voisins. Haffield, resté seul, repartit de nouveau et ne revint à sa maison qu'hier matin, accompagné de voisins pour lui aider à retrouver les fugitifs. A quarante pas environ de sa maison, il trouva le corps de sa femme gelé raide et le visage affreusement mutilé. Il se rappela alors de l'avoir frappé la veille pendant qu'il était ivre, avec ses mains, dit-il. Dans la maison, tout était en ordre, et le dîner de Noël était encore sur la table, intact, tel qu'il y avait été préparé.

L'ivrogne est maintenant écroué à la prison de Norquay ; on a télégraphié immédiatement au coroner. La femme avait toujours craint la brutalité terrible de son mari quand il s'énivrait. Quand aux enfants ils s'étaient réfugiés chez un voisin nommé John Elder, où ils ont passé la nuit.

Haffield est âgé d'environ quarante ans, et avait une assez bonne réputation chez les personnes avec lesquelles il était d'ordinaire en relations.

**Un meurtre pour 25 cts**

JACKSON, MISS., 27.—Frank Hughes, barbier nègre de cette ville, a été poignardé à mort hier matin par un autre nègre nommé Lemuel Ruseman. Ces deux hommes se disputaient à propos d'une somme de 25 centins que Hughes prétendait avoir gagné de Roseman aux cartes. Un client entra et Hughes se préparait à ajuster une serviette au cou de l'étranger pour le raser. Il dit à Roseman de quitter sa boutique. Ce dernier répliqua : "Je veux regler avec vous avant de partir." Puis il plongea un poignard dans la poitrine de Hughes. Ce dernier expira aussitôt. Roseman se sauva à sa demeure qui se trouvait à un demi mille de distance. Le policier Ritta l'y suivit et l'arrêta avec le secours d'un autre nègre. Roseman fut de suite logé en prison. Hughes était un nègre d'une certaine notoriété et d'un bon caractère. Le meurtrier était serre-frein sur la voie ferrée Natchez.

**AUTRE MEURTE**

**Le capitaine d'une goelette chargée d'huitres est poignardé et jeté hors du bord.**

ATLANTIC CITY, N. Y., 27.—John Martin, capitaine de la goëlette chargée d'huîtres *Annie Carl*, de New Haven, a été assassiné hier soir à bord de sa goëlette à l'ancre ici, par Andrew Grimes, nègre de Baltimore.

Le capitaine était descendu dans la cale pour réveiller Grimes qui avait bu durant toute la journée et avait négligé son devoir. Ils eurent ensemble des paroles plus qu'aigres douces et le capitaine remonta sur le pont.

Grimes l'y suivit et lui plongea un couteau de quatre pouces dans l'épaule. La force du coup fut telle que le capitaine fut lancé contre les agrès. Là Grimes le poignarda de nouveau à l'épaule et au cou.

Le commis des vivres, Alfred S. Cox, et un nègre nommé John S. Stokes étaient à bord, mais craignant une attaque de la part de Grimes ils sautèrent dans une chaloupe et gagnèrent terre pour aller chercher du secours.

Ils revinrent avec de la police à la goëlette et trouvèrent Grimes dans son lit et feignant de dormir. On lui mit les menottes et on le conduisit sur le pont. Là, la police découvrit que Grimes avait jeté le capitaine à l'eau. Le cadavre fut recouvré et Grimes conduit à l'hôtel-de-ville où on lui fit subir un examen.

Il s'est refusé à rien déclarer si ce n'est que le capitaine et lui avaient eu une chicane. Il a dit qu'il avait été marié six fois et se rendait à York River, Virginie.

Le capitaine était âgé d'environ 50 ans, non marié et le seul soutien de sa vieille mère.

**Une terrible explosion**

BOSTON, MASS., 27.—Une terrible explosion a eu lieu avant hier au Fort Hill, square principal et lieu de promenade de la ville. Deux employés de la Steam Heating Co. entrèrent dans un des hydrants pour examiner les conduits de l'eau. Ils portaient un fanal. Une seconde plus tard une terrible explosion avait lieu tuant l'un de ces hommes et blessant l'autre mortellement. Cette explosion a causé des dommages considérables.

### Avis au mères

Le sirop calmant de Mme Winslow devrait toujours être en usage pour la dention des enfants. Il soulage l'enfant, assouplit les gencives, adoucit les douleurs, guérit les coliques ; c'est le meilleur remède pour la diarrhée.

Vingt cinq centins la bouteille.


PISO'S CURE FOR — TWENTY-FIVE CENTS

Piso's Cure for Consumption is also the best **Cough Medicine.**

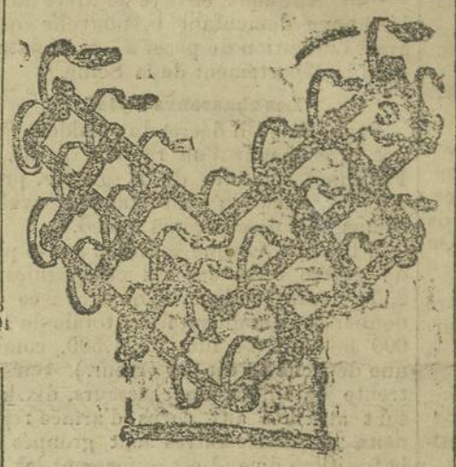
If you have a Cough without disease of the Lungs, a few doses are all you need. But if you neglect this easy means of safety, the slight Cough may become a serious matter, and several bottles will be required.

CONSUMPTION

Piso's Remedy for Catarrh is the Best, Easiest to Use, and Cheapest.

CATARRH

Sold by druggists or sent by mail. 50c. E. T. Hazeltine, Warren, Pa.



Aux CULTIVATEURS

Instruments et Machines Agricoles

Charrues en fonte et en acier, Charrues à renchausser, Charrues tournantes pour coteaux, Herses à dents à ressorts, Cultivateur, Sarcler et renchausseur, Rouleaux pour la terre, Semoirs à la volée, Semoirs pour graines de jardin, Barattes de "Lynch," Moulin à beurre, Travailleur de beurre, Faucheuses, Râteaux, Faneuses, Moisodneuses, Lieuses, Cribles vanneurs et séparateurs, Machine à moudre le grain, Brouettes, Laveuses, Tordeuses, Arraches Patates, Arraches pierres et souches, Hache-paille, Aiguiseur de faulx, Coupes-racines, Baculs, Peles à cheval, Moulin à battre, Assortiment de pièces de réparation, Faulx et dents faucheuses, Rivets, etc., etc.

**A vendre à BON MARCHÉ et à bonne condition, chez**

**J. G. LEFRANÇOIS,**

**110, rue St-Paul, Québec.**

☞ Agents demandés.

**9 Cordes en 10 Hr**

**Fonctionnant facilement. Pas de fatigue du dos,**



**PAR UN HOMME.** Grandement amélioré. Aussi outils pour limer les scies avec lesquels les personnes les moins expérimentées ne peuvent pas se tromper, *Envoyés gratuitement* avec la machine. Aux autres pour scies de travers, ordinaires, par malle $2.00. Des centaines ont scié 5 à 9 cordes par jour. Nous demandons à tous ceux qui brûlent du bois et à tous ceux qui sont intéressés dans le commerce de bois de nous écrire et de nous demander nos catalogues gratuits illustrés. Nous avons précisément ce dont vous avez besoin, le plus grand sauvetemss et le meilleur outil en vente, qu'il y ait dans le monde. La première commande de votre voisinage vous assure une agence. Pas de droits à payer, nous manufacturons en Canada. Folding Sawing Machine Co. 303 à 311 So. Canal Street, Chicago. U. S. A.

10 octobre.—1Cf. cl.

Aux Cultivateurs et aux Marchands de la Campagne

☞ TANNAGE A LA FAÇON ☜

J'ai l'honneur de sollisiter votre patronage en faveur de mon établissement de **Tannerie** qui depuis **quarante-sept ans** donne la plus grande satisfaction à tous ceux qui me donnent des peaux à tanner.

Je ne fais que du **cuir de première qualité**, sous le rapport du tannage et du corroyage. Mes prix sont les plus reduits.

Les pratiques éloignées voudront bien m'expédier les peaux à tanner à bord des goëlettes steamers ou chemins de fer. Je vais les chercher moi-même au qui et les prends sous mes soins dès qu'elles sont arrivées. Je me charge aussi de porter le cuir à bord des goëlettes dès qu'il est prêt.

Veuillez me notifier quand vous mettez vos peaux à bord.

A NRENDRE.—CUIR ROUGE constamment en magasin.

JOSEPH DUGAL

—TANNEUR—

330 et 332, Rue St-Valier, St-Roch

20 Nov.—6m.

DÉCOUVERTE PLUS d'ASTHME POUDRE CLÉRY—Se vend partout.

R. R. R.

RADWAY'S

READY RELIEF

**La médecine la moins chère et la meilleure**

Pour l'usage des Familles du Monde

GUERIT ET PREVIENT

**Rhume, Toux, Mal de Gorge, Influenza, Enflammations, Rhumatismes, Névralgie, Mal de Tête, Mal de Dent.**

**RESPIRATION DIFFICILE**

GUERIT LES PLUS FORTES DOULEURS en une ou vingt minutes. UNE HEURE après avoir lu cette annonce il n'est permis à personne de souffrir.

**Le Radway's Ready Relief guérit toute douleur, Entorses, Blessures, Mal de reins, d'estomac ou des membres, Ça été le premier et il est le seul remède contre les douleurs.**

Qui arrête instantanément les douleurs exaspérantes, fait disparaître l'enflammation et guérit les congestions, soit des poumons, de l'estomac, des intestins ou autres glandes organiques par une seule application. Si vous êtes menacés de

PNEUMONIE

O d'aucune enflammation des organes intérieurs ou des membranes muqueuses après avoir été exposé au froid, à l'intemperie etc, etc., ne perdez pas de temps, mais si vous appliquez du Radway Ready Relief avec une pièce de flanelle sur la partie atteinte de congestion ou inflammation ; ce traitement bien simple mais effectif arrêtera presqu'à chaque coup l'enflammation et guérira le patient en prévenant ce qui pourrait être autrement une sérieuse maladie. Pour plus amples instructions, voir nos "directions" enroulées autour de la bouteille.

Une demi-cuillérée à une cuillerée à thé dans la moitié d'un verre d'eau guérira en quelques moments les Crampes, Spasmes, Mal de Cœur, Nausées, Vomissements, Nervosité, Insomnie, Mal de Tête, Diarrhée, Choléra Morbus, Coliques et tout mal interne.

Les voyageurs devraient toujours porter sur eux une bouteille de "Radway's Ready Relief" Quelques gouttes dans de l'eau préviendront les désordres qui pourraient résulter d'un changement d'eau. C'est un meilleur remède que le Brandy français ou les amers, comme stimulants.

LA MALARIA

**Guéri edans ses plus funestes formes,**

FRISSONS ET FIEVRE.

Il n'y a pas un remède au monde qui guérira la fièvre Malaria, bilieuses aidés des "Pilules Radway" aussi vite que le "Radway's Ready Relief." 25cts la bouteille.

DR. RADWAY

Sarsaparillian resolvent

**Le plus grand purificateur du sang Pour la Guérison de toutes les Maladies Chroniques**

Rhumatisme Chronique, Maladies Scrofuleuses, Syphilitique, etc., (voyez notre livre sur les maladies vénériennes, etc., prix vingt cinq cents), Enflures des glandes, Toux sèche, affections cancéreuses, saignement des poumons, Dyspepsie chronique, Enflures blanches, Tumeurs, Ulcères, Hydropisie, Salt Rheum, Bronchites, Consomption, Diabètes, Maladies de la Vessie, des Rognons, du Foie, etc.

LE SCROFULE

Soit transmis par les parents soit contracté est à la portée curative de la Sarsaparillian Résolvent.

Les guérisons ont été opérées sur des personnes atteintes de Scrofule depuis leur enfance jusqu'a 20, 30 et 40 ans, par

**La Sarsaparillian Résolvent du Dr. Radway**

Un remède composé d'ingrédients de propriétés médicales extraordinaires, essentiel pour purifier, réchapper, réparer et redonner de la vigueur au corps brisé et usé. Rapide, agréable, sûr et durable dans le traitement et la guérison

MALADIES de la PEAU

**HUMEURS ET MAUX**

De toute sorte, surtout les maladies chroniques de la peau, sont guéries avec sûreté en faisant usage de la Radway's SALSAPARILLAN. Nous parlons de cas revêches qui ont résisté à tous les autres traitements.

En vente chez les pharmaciens, une piastre la bouteille.

PILULES REGULATRICES

—DU—

DR. RADWAY

Le Grand Remede pour Maladies du Foie et d'Estomac

Parfaitement sans goût, également enveloppées d'une gomme douce, purgent régulièrement, purifient, nettoient et renforcient.

Pour la guérison de tous désordres d'estomac, Entrailles, Maladies, de Rognons, Vessie, Maladies nerveuses, Perte d'appetit, Mal de Tête, Constipation, Indigestion, surcroit de Bile, Fièvre, Inflammation des Intestins, Hémorohides et dérangements des Viscères internes, purement végétal, ne contient pas de mercure, minéral ou drogues délétères.

**Prix: 25 cts par boite.** En vente chez tous les pharmaciens.

DYSPEPSIE

LES PILULES du DR RADWAY sont un remède pour ce mal. Elles redonnent la force à l'estomac et lui permettent de remplir ses fonctions, les syptômes de dyspepsie disparaissent en avec eux, la tendance du système à contracter des maladies. Prenez la médecine selon la direction et observez ce que nous disons dans "Le faux et le vrai" relativement à la diète.

PRIX :—25 cts. la boite. En vente chez tous les pharmaciens.

☞ Envoyez un timbre poste à " RADWAY & CIE." 115, rue St Jacques, Montréal, Can.

☞ Des milliers de certificats vous seront envoyés.